Quatre-vingt-quatrième année. — N° 279. Le Numéro : 15 francs. Dimanche 23 Novembre 1952.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère de la justice.

Décrets du 20 novembre 1952 portant nominations, détachement et rapportant les dispositions d'un précédent décret (magistrature) (p. 10882).

Décret du 20 novembre 1952 portant nomination d'un avoué en Algérie (p. 10883).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 20 novembre 1952 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique (p. 10883).

Arrêtés du 19 novembre 1952 portant interdiction des journaux polonais *Gazeta Polska* et *Polska I Swiat* (p. 10883).

Arrêtés portant réintégrations, mutations, mise en c[illegible], admission au bénéfice de l'invalidité temporaire, rétrog[illegible]on, admissions à la retraite et rectificatif (sûreté nationa[illegible] 10883).

Ministère de la défense nationale.

Citation à l'ordre de la Nation (p. 10884).

Décrets du 20 novembre 1952 portant nominations (armée de terre, active) (p. 10884).

Décret du 20 novembre 1952 portant désignation d'un contrôleur général de l'administration de la marine (p. 10884).

Décrets du 20 novembre 1952 portant promotions et nominations (armée de l'air, active et réserve) (p. 10884).

Arrêté du 18 novembre 1952 portant remise de débet (p. 10889).

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs (p. 10890).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Arrêtés des 6 et 21 novembre 1952 portant remises de débets (p. 10890).

Arrêté du 20 novembre 1952 fixant l'échelonnement indiciaire des adjoints techniques de l'Imprimerie nationale (p. 10890).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret du 22 novembre 1952 portant nomination d'un professeur (enseignement supérieur) (p. 10891).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décrets du 20 novembre 1952 portant acceptation de démission d'ingénieurs géographes (p. 10891).

Décret du 20 novembre 1952 portant désignation du représentant du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme au conseil d'administration du port autonome du Havre (p. 10891).

Arrêté portant nomination d'un courtier maritime (rectificatif) (p. 10891).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret n° 52-1251 du 20 novembre 1952 habilitant l'institut national de la propriété industrielle à procéder aux opérations visées à l'article 9 de la loi du 14 juillet 1909 sur les dessins et modèles (p. 10891).

Décret du 21 novembre 1952 autorisant le bureau de recherches de pétrole à souscrire au capital de sociétés de recherches et d'exploitation de pétrole (p. 10891).

Ministère de l'agriculture.

Décrets du 20 novembre 1952 portant nominations, affectations et conférant l'honorariat (conservateurs des eaux et forêts) (p. 10892).

Arrêté du 20 octobre 1952 portant remise de débet (p. 10892).

Arrêté du 13 novembre 1952 reportant la date du concours de recrutement de vétérinaires sanitaires d'Etat (p. 10892).

Arrêté du 15 novembre 1952 portant délégation de signature (p. 10892).

Arrêté du 18 novembre 1952 fixant la date des élections des délégués communaux des collèges de mutualité sociale agricole dans divers départements (p. 10892).

Arrêté portant attribution du diplôme de sériciculteur breveté (p. 10892).

Arrêtés portant promotions, mutation et rectificatif (administrateurs civils et haras nationaux) (p. 10892).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêtés portant nomination, mise en position de mission et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté :

Administrateurs (p. 10892).

Administration générale (p. 10893).

Travaux publics (p. 10893).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 18 novembre 1952 relatif aux subventions allouées aux sociétés mutualistes au titre de l'exercice 1950 (opérations de l'année 1949) (p. 10893).

Arrêtés des 19 et 20 novembre 1952 approuvant les statuts et la fusion de sociétés mutualistes (p. 10893).

Arrêté portant nomination d'un membre de la commission supérieure de la caisse nationale d'assurance sur la vie (p. 10893).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décret portant création d'un office public d'habitations à loyer modéré dans le département du Tarn (rectificatif) (p. 10893).

Arrêté du 5 novembre 1952 portant revision du projet de reconstruction et d'aménagement de la ville de Dieppe (Seine-Inférieure) (p. 10893).

Arrêté du 13 novembre 1952 portant modification du projet de reconstruction et d'aménagement de Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Inférieure) (p. 10893).

Arrêté du 18 novembre 1952 portant homologation d'un barème (p. 10894).

Arrêté fixant le prix de vente de brochures (rectificatif) (p. 10894).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 20 novembre 1952 portant création d'un hôpital-hospice public à Saint-Joseph (Martinique) (p. 10894).

Arrêté relatif à la composition du jury du concours organisé en vue de l'inscription de six médecins sur la liste des chirurgiens habilités à pratiquer la chirurgie thoracique dans les sanatoriums (p. 10894).

Naturalisations et réintégrations (p. 10894).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Convocations de commissions. — Réunion de commission (p. 10904).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 10906).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 10907).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions (p. 10908).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de tomates originaires et en provenance d'Italie (p. 10908).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de tomates originaires et en provenance d'Italie (p. 10908).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance d'un poste de médecin chef de service à la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher) (p. 10908).

Annonces (p. 10909).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 97 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du samedi 22 novembre 1952. — Questions écrites, — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 5457).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 20 novembre 1952 portant nomination d'un magistrat.

Par décret en date du 20 novembre 1952, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. de Solliers, juge au tribunal de première instance d'Alger, est nommé vice-président au tribunal de première instance de Constantine, en remplacement de M. Turin, qui a été nommé vice-président au tribunal de première instance d'Alger.

Décret du 20 novembre 1952 portant nomination d'un magistrat.

Par décret en date du 20 novembre 1952, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Schœnnahl, juge au tribunal de première instance de Metz, est nommé vice-président audit tribunal, en remplacement de M. Kauffeisen, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Décret du 20 novembre 1952 plaçant un magistrat en position de détachement.

Par décret en date du 20 novembre 1952, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Decroux, juge de 1re classe, est placé, pour une période de cinq ans, à compter du 12 août 1946, en service détaché auprès du ministère des affaires étrangères, pour exercer les fonctions de conseiller juridique du bureau de recherches et de participations minières du Maroc.

Décret du 20 novembre 1952 maintenant un magistrat en position de détachement.

Par décret en date du 20 novembre 1952, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Decroux, juge de 1re classe, est maintenu, pour une période de cinq ans, à compter du 12 août 1951, en service détaché auprès du ministère des affaires étrangères, pour exercer les fonctions de conseiller juridique du bureau de recherches et de participations minières du Maroc.

Décret du 20 novembre 1952 rapportant les dispositions d'un précédent décret portant nomination d'un magistrat.

Par décret en date du 20 novembre 1952, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, sont rapportées les dispositions du décret du 13 octobre 1952, par lesquelles a été nommé vice-président au tribunal de première instance du Havre, M. Neher, non acceptant, qui est maintenu, sur sa demande, dans les fonctions de juge de 1re classe au tribunal cantonal de Strasbourg.

Décret du 20 novembre 1952 nommant un avoué en Algérie.

Par décret en date du 20 novembre 1952, M. Utheza (André Louis), est nommé avoué près le tribunal de première instance de Blida (département d'Alger), en remplacement de M. Dazinière (Jacques-Paul-Marie), nommé à d'autres fonctions.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 20 novembre 1952 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 20 novembre 1952, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite Les Vieilles Tiges, dont le siège est à Paris.

Interdiction des journaux polonais « Gazeta Polska » et « Polska I Swiat »

Le ministre de l'intérieur,

Vu l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, modifié par le décret du 6 mai 1939;

Sur la proposition du directeur général de la sûreté nationale,

Arrête:

Art. 1er. — La circulation, la mise en vente et la distribution du journal polonais *Gazeta Polska*, édité en France, sont interdites sur l'ensemble du territoire français.

Art. 2. — Le préfet de police à Paris et les préfets dans les départements sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 novembre 1952.

CHARLES BRUNE.

Le ministre de l'intérieur,

Vu l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, modifié par le décret du 6 mai 1939;

Sur la proposition du directeur général de la sûreté nationale,

Arrête:

Art. 1er. — La circulation, la mise en vente et la distribution du journal polonais *Polska I Swiat*, édité en France, sont interdites sur l'ensemble du territoire français.

Art. 2. — Le préfet de police à Paris et les préfets dans les départements sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 novembre 1952.

CHARLES BRUNE.

Sûreté nationale.

Par arrêté du 12 juin 1952:

Les inspecteurs principaux de 1re classe, officiers de police judiciaire, dont les noms suivent, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite:

A compter du 28 octobre 1952, M. Lagaillarde (Jean).

A compter du 8 novembre 1952, M. Serre (François).

A compter du 5 décembre 1952, M. Mehr (Adolphe).

A compter du 25 décembre 1952, M. Martin (Jean).

A compter du 29 décembre 1952, M. Dubedout (Roger).

M. Duchiron (Robert), inspecteur principal de 1re classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 11 novembre 1952.

M. Grandmaire (Germain), inspecteur de 1re classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 7 novembre 1952.

M. Gilbet (Georges), inspecteur photographe principal, agent spécial de 1re classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 16 novembre 1952.

Par arrêté du 22 août 1952:

Il est mis fin au détachement auprès du ministre des affaires étrangères (services des affaires allemandes et autrichiennes) de M. Peries (Pierre), inspecteur principal, officier de police judiciaire.

M. Peries (Pierre), inspecteur principal, officier de police judiciaire, est réintégré dans les cadres de la sûreté nationale et affecté en qualité de chef de poste de sécurité publique à Saint-Tropez.

Par arrêté du 1er septembre 1952, M. Vindeoux (Marcel), inspecteur chauffeur mécanicien, agent spécial de 5e classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 11 septembre 1952.

Par arrêté du 15 septembre 1952, M. Philip (Jean), inspecteur principal de 1re classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 8 décembre 1952.

Par arrêté du 3 octobre 1952, M. Le Saicherre (André), inspecteur de 1re classe, officier de police judiciaire, est radié des cadres de la sûreté nationale pour être pris en charge par le ministère de la France d'outre-mer.

Par arrêté du 10 octobre 1952, M. Chopin (Maxime), inspecteur officier de police judiciaire, est muté, dans l'intérêt du service, au service des renseignements généraux à Corbeil-Juvisy.

Par arrêté du 13 octobre 1952, il est mis fin au détachement auprès du ministre des affaires étrangères (service des affaires allemandes et autrichiennes) de M. Charcosset (Claude), inspecteur principal, officier de police judiciaire.

Par arrêté du 17 octobre 1952, M. Mallauran (Maurice), inspecteur, est muté, pour convenances personnelles, au service des renseignements généraux à Lille.

Par arrêtés du 22 octobre 1952:

Un ajournement de toute promotion d'échelon, de classe, de grade, pour une durée d'un an, est infligé à M. Piquenal (Dominique), inspecteur de 1re classe.

M. Stamm (Auguste), inspecteur de 1re classe, officier de police judiciaire, est rétrogradé inspecteur de 2e classe, officier de police judiciaire, pour trois ans.

Par arrêté du 23 octobre 1952, M. Catherine (Pierre), inspecteur, est muté, dans l'intérêt du service, à la direction générale de la sûreté nationale.

Par arrêtés du 24 octobre 1952:

M. Bibes (Maurice), inspecteur, officier de police judiciaire, est muté dans l'intérêt du service, au service des renseignements généraux à Toulon.

M. Pierrot (Louis), inspecteur, officier de police judiciaire, est reconnu en état d'invalidité temporaire pour la période du 1er septembre 1952 au 31 janvier 1953.

L'intéressé invalide à 75 p. 100, a droit durant cette période aux prestations en nature à la charge de la sécurité sociale.

Par arrêtés du 28 octobre 1952, M. Billot (Auguste), inspecteur principal, est mis en congé de longue durée avec plein traitement pour deux périodes de six mois (premier et deuxième congé), en application des dispositions de l'article 93 (§ 1er) de la loi du 19 octobre 1946.

Par arrêté du 29 octobre 1952, M. Eckert (Auguste), inspecteur, officier de police judiciaire, est muté, dans l'intérêt du service, à la direction générale de la sûreté nationale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 octobre 1952, page 9789, 2e colonne, 38e ligne, au lieu de: « M. Castellane (Robert), inspecteur archiviste agent spécial du... », lire: « M. Castellane (Robert), inspecteur archiviste, agent spécial au... ».

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Citation à l'ordre de la Nation.

Le président du conseil des ministres, sur la proposition du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à l'air, cite à l'ordre de la Nation:

M. Devos (Adolphe-Roger), metteur au point à la Société nationale de constructions aéronautiques du Sud-Est. Metteur au point d'une valeur professionnelle hors de pair. A toujours manifesté le plus pur esprit aéronautique. Détaché au groupe de transport 2/61 pour la mise en œuvre des avions « Languedoc », sa haute compétence était particulièrement appréciée de ses chefs civils et militaires. S'est toujours montré digne de la confiance placée en lui. Avait l'estime de tous. A trouvé la mort en service aérien commandé le 23 octobre 1952.

Fait à Paris, le 20 novembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat à l'air,
PIERRE MONTEL.

Décret du 20 novembre 1952 portant nominations dans le corps des ingénieurs de travaux d'armement (armée de terre, active).

Par décret en date du 20 novembre 1952, sont nommés ingénieurs de 2e classe de travaux d'armement les anciens élèves de l'école technique supérieure de l'armement dont les noms suivent, pour prendre rang du 1er octobre 1952:

MM.
Feniou (André-Raymond).
Boullier (Georges-Paul).
Guillaumie (Roger-Noël).
Guerin (André-Louis-Raoul).
Pichard (Paul-Jean-François).
Dufosset (Léopold-Julien).
Dujois (André-François).
Travers (Auguste-Claudius).
Savary (Jacques-Georges-Edgar).
Mathou (Pierre).
Gallay (Gaston-Jean-Robert).
Tresfl (Gabriel-Joseph-François).
Labourdique (André-Rémy).

Décret du 20 novembre 1952 portant nomination au grade de sous-lieutenant (armée de terre, active).

Par décret en date du 20 novembre 1952, sont nommés à titre définitif au grade de sous-lieutenant de l'armée active:

TROUPES COLONIALES

Matériels et bâtiments.

A. — ADJOINTS ADMINISTRATIFS

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Rosay (Norbert), adjudant, infanterie coloniale.

Aufuly (Gabriel), adjudant, service des matériels et bâtiments coloniaux.

Darche (Pierre), sergent-chef, infanterie coloniale.

B. — ADJOINTS TECHNIQUES

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Ouvriers d'état.

Etchevers (Jean-Baptiste), adjudant, service des matériels et bâtiments coloniaux.

Claude (Robert), adjudant-chef, infanterie coloniale.

Gaffory (Alexandre), adjudant-chef, corps des télégraphistes coloniaux.

Poix (Jean-Marie), adjudant, artillerie métropolitaine.

Contrôleur d'armes.

Raffier (Albert), adjudant, service des matériels et bâtiments coloniaux.

Artificier.

Thomas (Lucien), adjudant, infanterie coloniale.

Décret du 20 novembre 1952 portant désignation d'un contrôleur général de l'administration de la marine.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la marine,

Vu la loi du 2 mars 1902 portant organisation du corps du contrôle de l'administration de la marine, notamment son article 7, ensemble les textes qui l'ont modifiée;

Vu le décret du 15 janvier 1910, notamment son article 22, ensemble les textes qui l'ont modifié;

Vu l'article 30 de la Constitution;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art 1er. — M. le contrôleur général de 2e classe de la marine Fohanno (Robert-Marie-Jules) est affecté à la direction du contrôle comme directeur adjoint, en remplacement de M. le contrôleur général de 1re classe Bredin, précédemment nommé directeur du contrôle.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat à la marine sont chargés, notamment quant à la fixation de la date à laquelle il prendra effet, et chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 novembre 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
ANTOINE PINAY.

Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat à la marine,
JACQUES GAVINI.

Décret du 20 novembre 1952 portant nomination dans le corps des ingénieurs militaires de l'air.

Par décret en date du 20 novembre 1952, M. Colin (G.-E.-H.) est nommé ingénieur élève militaire de l'air, pour prendre rang du 4 octobre 1952.

Décret du 20 novembre 1952 portant nominations dans le corps des ingénieurs militaires de l'air d'anciens élèves de l'école polytechnique classés à leur sortie de l'école dans le corps des ingénieurs militaires de l'air.

Par décret en date du 20 novembre 1952, sont nommés ingénieurs élèves militaires de l'air, à compter du 1er octobre 1952, les anciens élèves de l'école polytechnique de la promotion 1950 dont les noms suivent:

MM. Carpentier (M.-H.-G.-J.), Wanner (J.-Cl-L.), Bailly du Bois (L.-H.-J.-B.), Garnault (A.-F.-M.), Durand (E.-P.-J.), Tretiakoff (O.), Bonn (G.-J.-A.), Audran (R.-P.-L.-E.), Givois (G.-R.-J.-M.), Macquet (P.-X.), Dumas (M.-R.), Pauchon (B.-A.-F.-A.), Renaut (J.-Cl-H.), Bœuf (R.-F.-G.).

La prise de rang des intéressés est fixée au 1er octobre 1951. Les intéressés se classent sur la liste d'ancienneté du corps des ingénieurs militaires de l'air immédiatement avant M. Frossard (J.).

Décret du 20 novembre 1952 portant nominations dans les différents corps des officiers de réserve de l'armée de l'air d'officiers de l'armée active admis à la retraite.

Par décret en date du 20 novembre 1952, sont nommés dans les différents corps des officiers de réserve de l'armée de l'air, à compter du jour de leur radiation des contrôles de l'armée active, les officiers dont les noms suivent:

Corps des officiers de réserve de l'air.

CADRE SÉDENTAIRE

Au grade de commandant.

(Rang du 13 septembre 1947.)

M. Coccaliotto (André-Félix), commandant, né le 13 mars 1905, admis à la retraite à compter du 13 septembre 1952.

Au grade de lieutenant.

(Rang du 25 mars 1947.)

M. Cimino (Emile-Albert), lieutenant, né le 27 septembre 1909, admis à la retraite à compter du 27 septembre 1952.

Corps des officiers de réserve des bases de l'air.

Au grade de capitaine.

(Rang du 1er juillet 1950.)

M. Bey (Roger-Arthur), capitaine, né le 14 décembre 1906, admis à la retraite à compter du 3 septembre 1952.

Corps des officiers mécaniciens de réserve de l'air.

Au grade de capitaine.

(Rang du 1er janvier 1950.)

M. Wintersdorff (Jean-René), capitaine, né le 4 mai 1906, admis à la retraite à compter du 1er septembre 1952.

(Rang du 3 février 1951.)

M. Chourry (Roger-Dominique), capitaine, né le 23 mars 1907, admis à la retraite à compter du 15 septembre 1952.

Décret du 20 novembre 1952 portant promotions dans les cadres des réserves de l'armée de l'air.

Par décret en date du 20 novembre 1952, sont promus, à titre définitif, dans les cadres des réserves de l'armée de l'air, au grade de lieutenant :

Corps des officiers de réserve de l'air.

CADRE NAVIGANT

(Pour prendre rang du 11 novembre 1952.)

M. le sous-lieutenant Chesnay (Maurice-Guy-Georges).

Corps des officiers de réserve des services administratifs de l'air.

(Pour prendre rang du 13 novembre 1952.)

M. le sous-lieutenant Bigeard (Hugues-Charles-Armand).

Décret du 20 novembre 1952 portant promotions au grade de lieutenant de réserve de l'armée de l'air.

Par décret en date du 20 novembre 1952, sont promus au grade de lieutenant de réserve de l'armée de l'air, pour prendre rang aux dates ci-après, les sous-lieutenants de réserve dont les noms suivent :

I. — Corps des officiers de réserve de l'armée de l'air.

A. — CADRE NAVIGANT

(Rang du 12 septembre 1939.)

M. Clément (Lionel-Alphonse-Albert), né le 17 août 1913, C. M. 223.

(Rang du 26 janvier 1940.)

M. Dubos (Rodolphe-Zéphir-Emile), né le 16 mars 1914, C. M. 222.

(Rang du 10 avril 1940.)

M. Briant (Pierre-René), né le 20 mars 1915, C. M. 222.

(Rang du 1er mai 1940.)

M. Nattes (Louis-Charles-Albert), né le 29 avril 1915, C. M. 222.

(Rang du 20 octobre 1940.)

M. Beau (Jean-Charles-Etienne), né le 18 mars 1915, C. M. 222.

(Rang du 12 décembre 1940.)

M. Malleterre (François-Robert), né le 17 avril 1915, C. M. 222.

(Rang du 9 décembre 1941.)

M. Gallois (Henri-Louis), né le 5 janvier 1913, C. M. 222.

(Rang du 6 octobre 1942.)

M. Mitsche (Etienne-Charles-Marie-Patrice), né le 19 avril 1913, C. M. 222.

(Rang du 9 octobre 1942.)

M. Launay (Yves-Louis-René), né le 23 avril 1914, C. M. 222.

(Rang du 24 novembre 1942.)

M. de Bourgues (Jean-Joseph-Georges), né le 20 mars 1916, C. M. 222.

(Rang du 9 décembre 1942.)

M. Cassegrain (Gilbert-Paul-Auguste), né le 19 novembre 1917, C. M. 222.

(Rang du 4 mars 1943.)

M. de La Cropte de Chantérac (Marie-Just-Gérard), né le 11 avril 1918, C. M. 222.

(Rang du 14 mai 1943.)

M. Lespagney (Georges-Marcel-Louis), né le 17 janvier 1918, C. M. 222.

(Rang du 9 octobre 1943.)

M. d'Estève de Pradel (Bernard-Marie-Albert-René), né le 20 décembre 1917, C. M. 222.

(Rang du 25 juin 1945.)

M. Baron (François-Marie-Laurent), né le 19 avril 1918, C. M. 222.

(Rang du 7 janvier 1946.)

M. Roos (Auguste-Jean-Jacques), né le 20 mai 1914, C. M. 223.

(Rang du 25 décembre 1946.)

M. Chotard (Ferdinand-Jacques), né le 15 octobre 1919, C. M. 222.

(Rang du 16 mai 1948.)

M. Bon (Etienne-Jean), né le 17 octobre 1918, C. M. 222.

(Rang du 12 juillet 1951.)

M. Pamies (Michel), né le 13 mars 1920, C. A. A. 217.

(Rang du 16 juin 1952.)

M. Grocq (Pierre), né le 6 septembre 1916, C. M. 222.

(Rang du 20 juin 1952.)

M. Rigaud (André), né le 23 septembre 1916, C. M. 226.

(Rang du 24 juin 1952.)

M. Mattei (René-Frédéric), né le 20 mars 1920, C. M. 226.

(Rang du 26 juin 1952.)

M. Normand (Roger-Roland-Raoul-Adérald), né le 27 avril 1914, C. M. 224.

(Rang du 29 juin 1952.)

M. Hovelacque (François-Marie-Henri-Frédéric), né le 10 juin 1920, C. M. 226.

(Rang du 1er juillet 1952.)

M. Mallet (Auguste-François), né le 26 juin 1914, C. A. A. 217.

B. — CADRE SÉDENTAIRE

(Rang du 1er septembre 1941.)

M. Leclaire (Gaston-Marcel-Paul), né le 18 novembre 1913, C. M. 222.

(Rang du 25 décembre 1945.)

M. Boublil (Désiré-Ichoua), né le 19 mai 1915, C. M. 223.

(Rang du 22 novembre 1951.)

M. Milan (Henri-Robert-Camille), né le 22 mai 1908, C. M. 221.

(Rang du 27 janvier 1952.)

M. Lesaffre (André-Léon), né le 27 juillet 1908, C. M. 222.

(Rang du 17 février 1952.)

M. Couillaud (Joseph-Dominique), né le 17 août 1908, C. M. 222.

(Rang du 1er avril 1952.)

M. Lefauconnier (Eugène-Pierre-Marc), né le 1er octobre 1908, C. M. 222.

(Rang du 23 juin 1952.)

M. Laroque (François-Albert-Gustave), né le 27 janvier 1915, C. M. 222.

(Rang du 25 octobre 1952.)

M. Raison (Jean-Augustin-Michel), né le 9 octobre 1908, C. M. 222.

II. — Corps des officiers de réserve des bases de l'air.

(Rang du 29 mars 1946.)

M. Fouet (Pierre-Henri), né le 27 mars 1918, BAOM 1/170.

(Rang du 25 septembre 1948.)

M. Lévy (Gaston), né le 10 février 1916, C. M. 224.

(Rang du 11 novembre 1948.)

M. Blais (Auguste), né le 4 août 1921, C. M. 222.

(Rang du 10 décembre 1951.)

M. Chuzeville (René-Léon-Fernand), né le 30 octobre 1922, C. M. 222.

(Rang du 8 mai 1952.)

M. Cassouret (Fernand-Gaston), né le 28 janvier 1918, C. M. 222.

(Rang du 28 mai 1952.)

M. Rivière (Christian), né le 14 juillet 1916, C. M. 222.

(Rang du 13 juin 1952.)

M. Rouff (Maurice-Théodore), né le 3 septembre 1914, C. M. 222.

(Rang du 24 juin 1952.)

M. Léger (Georges-André), né le 1er août 1918, C. M. 222.

(Rang du 29 juin 1952.)

M. Colard (François-Pierre-Jacques-Olivier), né le 5 novembre 1911, C. M. 222.
M. Riffault (Jacques-Marie-Eugène), né le 29 juin 1919, C. M. 222.
M. Artois-Nicol (Lionel), né le 29 avril 1921, C. M. 226.
M. Héral (Jean-Pierre), né le 26 juillet 1919, C. M. 222.
M. David (Jean-Jacques), né le 3 juin 1923, C. M. 224.

III. — **Corps des officiers mécaniciens de réserve de l'air.**

(Rang du 18 février 1948.)

M. Savarit (André-Louis-Victor), né le 19 mars 1905, C. M. 222.

(Rang du 1er juillet 1952.)

M. Drouot (Pierre), né le 30 octobre 1905, C. M. 221.

IV. — **Corps des officiers de réserve des services administratifs de l'air.**

(Rang du 15 mars 1942.)

M. Nomas (Rémy), né le 1er octobre 1902, C. M. 222.

(Rang du 29 novembre 1942.)

M. Barioz (Henri-Prosper), né le 1er décembre 1914, C. M. 224.

(Rang du 1er janvier 1952.)

M. Picot (Gaston-Marcel-Eugène), né le 27 mai 1904, C. M. 222.

(Rang du 5 juin 1952.)

M. Larose (Fernand-Alfred-Marie), né le 19 octobre 1912, C. M. 222.

(Rang du 13 juin 1952.)

M. Chabredier (Jean-Arsène-Victor), né le 4 juillet 1916, C. M. 226.

(Rang du 18 juin 1952.)

M. Sauty de Chalon (Paul-Alphonse-Léon), né le 10 avril 1913, C. M. 221.

(Rang du 29 juin 1952.)

M. Jeannet (Jean), né le 20 juin 1905, C. M. 222.
M. Nevière (Lucien-Camille-Maxime), né le 7 août 1919, C. M. 226.

(Rang du 1er juillet 1952.)

M. Blisson (Henry), né le 16 juin 1919, C. M. 238.

V. — **Cadre auxiliaire du corps des commissaires ordonnateurs de l'air.**

Au grade d'attaché de 1re classe.

(Rang du 16 juin 1952.)

M. Estournet (Rémy-Albert), né le 8 avril 1914, C. M. 222.

Les promotions au grade de lieutenant de réserve objet du présent décret ne comportent aucune régularisation de solde.

Décret du 20 novembre 1952 portant nominations au grade de sous-lieutenant de réserve d'élèves officiers de réserve de l'armée de l'air.

Par décret en date du 20 novembre 1952:

Sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve de l'armée de l'air, les aspirants élèves officiers de réserve dont les noms suivent, ayant subi avec succès l'examen de fin de cours de peloton d'élèves officiers de réserve (5e et 6e promotion).

(Rang du 15 juillet 1952.)

Corps des officiers de réserve des bases de l'air.

Spécialité: « Transmissions ».

M. Dièye (Gérard-René), né le 7 janvier 1926.

(Rang du 15 octobre 1952.)

Corps des officiers de réserve de l'armée de l'air.

CADRE NAVIGANT

Spécialité: « Elève pilote ».

MM. Villemejane (Charles-Elie-Fernand), né le 22 juin 1927.
Deroide (Yves-Pierre-Jean), né le 14 janvier 1927.
Planton (Bernard-Jean-Marie), né le 15 janvier 1928.
Fruh (Gérard-Jean-Martin), né le 6 janvier 1928.
Breton (André-Jean-Auguste), né le 24 août 1928.
Le Roux (René-Edouard), né le 18 octobre 1927.
Delarocque (Roger-Auguste), né le 31 mai 1928.
Goguey (Pierre-Félix), né le 18 mai 1929.
Lévy (Maurice-Emile-Pierre), né le 1er juillet 1929.
Levrier (Guy-Louis-Fernand), né le 2 juillet 1927.
Vernière (Raymond-Henri), né le 10 avril 1927.
Bergonier (Henri-Marie), né le 25 juin 1930.

Spécialité: « Observateur en avion ».

Sous-spécialité: « Navigateur ».

MM. Seguin (Jacques-Eugène-Marie), né le 9 septembre 1926.
Dietz (André-Léon), né le 5 février 1928.
Daudet (Louis-Marie-Julien), né le 11 novembre 1928

Corps des officiers de réserve des bases de l'air.

Spécialité: « Contrôleur d'opérations aériennes. »

MM. Lolive (Jean-Louis), né le 1er février 1930.
Martin (Paul-Henri-Albert), né le 5 avril 1931.
Martin (Noël-Ernest-Jacques), né le 1er décembre 1929.
Haas (Robert-Jacques), né le 10 janvier 1931.
Evrat (Paul-Louis-Marie), né le 15 mars 1930.
Cénée (Jean-Claude-Denis), né le 7 février 1931.
Cuvilliers (Jacques-Eugène-Robert), né le 12 mai 1930.
Sougue (Robert-Marius-Germain), né le 7 juin 1930.
Picard (Christian-François-André), né le 9 décembre 1930.
Richard (Bernard-François-Marie), né le 21 février 1930.
Poulicard (Gilbert-Jean), né le 30 janvier 1931.
Eppelié (Claude-Charles-Eugène), né le 12 décembre 1929.
Fauvet (Jacques), né le 5 février 1931.
Lefranc (Maurice-Vincent), né le 12 décembre 1930.
Sekely (Etienne-Louis-Léon), né le 20 février 1926.
Variet (Jean-Pierre-Henri), né le 17 février 1928.
Fouilland (Bernard-Marie-Maurice), né le 24 octobre 1928.
Mory (Pierre), né le 13 janvier 1923.
Raimond (Jean-Bernard-Jules), né le 6 février 1926.
Damotte (Bernard-Pierre-Marie), né le 29 juin 1929.
Briançon (Claude-Lucien), né le 24 novembre 1927.
Thiébaud (Jean-Eugène), né le 6 février 1927.
Capitrel (Claude), né le 26 janvier 1929.
Bouchet (Maurice-Lucien-Victor), né le 28 février 1929.
Gorichon (André-Georges), né le 2 juin 1927.
de Nicolay (Gilbert-Marie-Aymard), né le 14 juin 1927.
Maître (Marcel-Jean-Georges), né le 13 avril 1927.
Korfan (Claude-Maurice-Vitali), né le 3 septembre 1929.
Parès (Jacques-Louis-Fidel), né le 4 juin 1928.
Leenhardt (Gilles-Arnold-Robert), né le 18 avril 1928.
Deverly (Bernard-Charles-Arthur), né le 24 juillet 1929.
Tafani (Jean-Martin-Joseph), né le 21 août 1927.
Quiquandon (René), né le 18 octobre 1926.
Haizet (Patrick-Félix-Ernest), né le 10 février 1929.
Monod (François-Paul-Marie), né le 19 février 1929.
Leriche (Marc-Lucien-Alfred), né le 18 mai 1928
Hartmann (André), né le 7 mars 1927.
Quantin (André-Alexandre), né le 15 mars 1928.
Gallois (Jean-Théodore), né le 6 septembre 1926.
Fortin (Gérard-Georges-Charles), né le 9 mai 1928.
Barraud (Jacques-Daniel), né le 17 février 1928.
Lamy (Jacques-André), né le 16 février 1928.
Freyche (Michel-Gabriel), né le 31 octobre 1929.
Gouillardon (Jean-Claude), né le 20 décembre 1927.
Ringenbach (Pierre-Jean-Marcel), né le 24 août 1928.
Robin (Jean-René-Marcel), né le 6 mai 1927.
Calzy (Jean-Jules), né le 18 avril 1929.
Bernard (Michel-Jean-Henri), né le 21 décembre 1927.
Bruckner (Claude-Lucien-Emile), né le 7 juin 1927.
Morel (Jacques), né le 22 avril 1926.
Guerquin (Germain-Victor-Jacques), né le 15 mars 1927.
Gontard (René-Henri), né le 1er septembre 1927.
Vaucheret (Xavier-Pierre), né le 14 janvier 1928.
Habert (Pierre-Bernard), né le 21 août 1927.

MM. Diemer (Jules-Emile-Edmond), né le 8 février 1929.
Oliviéro (Maurice-Robert-Henri), né le 26 septembre 1927.
Falque (Christian-Noël-Eugène), né le 8 août 1927.
Gauge (Paul-Denis), né le 27 janvier 1929.
Aillot (Jacques-Victor-Henri), né le 26 septembre 1928.
Manton (Pierre-Dominique-Maurice), né le 10 mars 1929.
Darier (Jean-Casimir-Louis), né le 19 octobre 1928.
Williot (René-Paul), né le 29 septembre 1928.
Ranoux (Jacques-René), né le 27 juin 1926.
Varénas (Jean-Louis), né le 11 juin 1929.
Waayeret (Daniel-Jules-Georges), né le 11 septembre 1929.
Diwo (Bernard-Jean), né le 14 décembre 1927.
Roumier (Bernard-Charles), né le 11 juin 1927.
Ballot (Pierre-Maurice-Georges), né le 18 juillet 1928.
Mallot (Jacques-Antoine), né le 10 juillet 1929.
Masson (Louis-Jean-Gabriel), né le 24 juin 1928.
Le Berre (Guy-Claude-Christian), né le 24 mars 1929.
Galland (Jacques), né le 24 juin 1928.
Mollereau (Roger-Norbert), né le 10 avril 1926.
Habouzit (Louis-Marie-Joseph), né le 12 mars 1929.
Pessina (Henri-Claude-Georges), né le 23 novembre 1927.
Villemagne (André-Jean-Marie), né le 13 juin 1929.
Perrichon (Michel-Robert-Marie), né le 26 décembre 1928.
Cassoulet (Henri), né le 21 août 1929.
Dangeville (Pierre-Alain-André), né le 12 avril 1928.
Vanhée (Pierre-Francis-Joseph), né le 11 novembre 1928.
Valleix (Louis-Gabriel-Marcel), né le 23 novembre 1926.
Guégo (Hugues-Abel), né le 17 juin 1928.
Darpentigny (Charles-Etienne-Louis), né le 7 mai 1928.
Mole (Claude-Raymond-Jacques), né le 5 juillet 1929.
Cazeneuve (Jacques), né le 16 avril 1929.
Guy (Bernard-Victor-Clovis), né le 23 février 1928.
Jeanjean (Pierre-Auguste-Victor), né le 31 janvier 1928.

Spécialité: « Contrôleur d'aérodrome ».

MM. Lhommedet (Jacques-Louis), né le 6 août 1930.
Eon (Pierre-Ernest-Henri), né le 10 février 1930.
Perraudin (René-Gaston-Robert), né le 28 janvier 1931.
Farvacque (Michel-Jean), né le 15 décembre 1930.
Rabillon (Florent-André-Antoine), né le 17 janvier 1931.
Roudière (Jean-François-Pierre), né le 18 janvier 1930.
Ropital (Claude-Michel), né le 16 avril 1927.
Raoul (Xavier-Marie), né le 8 mai 1927.
Maurouzel (Jean-Louis), né le 12 août 1928.
Peydecastaing (Guy-Georges), né le 22 novembre 1927.
Auzois (Raymond-Pierre), né le 20 mai 1928.
Bergougnan (Simon-Philippe-Raymond), né le 18 avril 1928.
Roque (René-Calixte-Jules), né le 15 décembre 1927.
Cavaillé (Armand-Marcel-Emile), né le 2 novembre 1926,
Destrac (Paul-Julien), né le 23 novembre 1926.
Pazzagli (Paul-Joseph-Louis), né le 22 novembre 1927.
Coldefy (Claude-Joseph-Ernest), né le 13 novembre 1926.
Cabe (Robert-Eugène), né le 7 décembre 1926.
Arruartena (Joseph), né le 15 février 1928.
Commeyras (André-Louis), né le 17 août 1929.
Boulssière (Robert-Jules-Yves), né le 28 août 1929.
Ligne (Claude-Jean-Marie), né le 17 avril 1929.
Secrétain (Pierre-Emmanuel-Jean), né le 14 janvier 1928.

Spécialité: « Météorologiste ».

MM. Delange (Maurice-Victor-Jules), né le 10 juillet 1928.
Dambrine (Georges-Gabriel), né le 23 mars 1927.
Rivière (Claude-Emile-Jean-Pierre), né le 8 août 1926.
Segonne (François), né le 13 février 1928.
Terrentroy (Georges-Louis-Fortuné), né le 10 octobre 1927.
Billet (Marcel-Gaston-Jules), né le 6 septembre 1928.
Sénéca (Jacques-Alfred-Henri), né le 28 octobre 1927,
Cohade (Pierre), né le 9 octobre 1928.
Malick (Marcel-Jean), né le 21 janvier 1928.
Kahane (Jean-Pierre), né le 11 décembre 1926.
Bouchard (Jean-Léon-Alphonse), né le 7 octobre 1926.
Gaucher (Louis-Roger), né le 10 septembre 1928.
Lannes (Albert-Jean-Abel), né le 11 décembre 1927.
Paulin (Roger-Félix-René), né le 15 mai 1926,

Spécialité: « Transmissions ».

MM. Lagarde (Georges-Guy), né le 31 octobre 1927.
Maillard (Arsène-Joseph-Marie), né le 31 janvier 1929.
Urien (Roger), né le 13 février 1926.
Malaterre (André-Paul-Célestin), né le 12 novembre 1926.
Boutet (Jacques-François-Ernest), né le 17 mars 1928,
Giry (Jean-Henri-Julien), né le 29 novembre 1927.
Beaucher (Jean-Paul-Alfred), né le 31 août 1926.
Watteliez (Edmond-Georges-Robert), né le 4 février 1928.

MM. Geyer (Alphonse-Marcel), né le 18 janvier 1929.
Lévi (Jacques), né le 6 février 1927.
Giraud (Jacques-Roland-Roger), né le 15 octobre 1928.
Baudet (Claude-Paul-Jean), né le 8 juin 1926.
Péllissard (Raymond-Emile-Jean), né le 13 avril 1928,
Wagret (Jean-Michel), né le 21 novembre 1927.
Sernin (Jean-Pierre-Léon), né le 31 janvier 1929.
Tromparent (René-Paul-Charles), né le 5 septembre 1928.
Forestier (Jean-Louis-Marcel), né le 26 janvier 1927.
Vanhoove (Pierre-Yves-Joseph), né le 4 juin 1926.
Veit (Claude), né le 18 juin 1927.
Desprez (Noël-Raymond), né le 23 mars 1928.
Pellevoizin (Guy-Jacques-Roger), né le 1er mai 1928.
Fichet (Paul-Victor), né le 30 mai 1928.
Masson (Bernard-Charles-Robert), né le 1er août 1929.
Ledrux (Etienne-Marie-Bernard), né le 21 mai 1928.
Béranger (Jean-François-Paul), né le 19 avril 1926.
Lépagnol (Michel-Henri), né le 11 mars 1928.
Dumont (Jacques-Albert-Antonin), né le 8 juillet 1927,
Puech (Raymond-Jean-Claude), né le 25 décembre 1928,
Guerrini (Paul-Mathieu), né le 6 septembre 1929.
Poletti (André-Jean), né le 12 mars 1927.
Duolé (Georges-Edouard), né le 18 août 1926.
Hatton (Robert-Georges), né le 23 février 1928.
Boussion (André-Jean), né le 20 juin 1927.
Ollivier-Lamarque (Bernard-Jean), né le 11 août 1926.

Spécialité: « Chiffre ».

MM. Marbaix (Yves-Alfred), né le 4 mai 1927.
Vincienne (Michel-François), né le 23 décembre 1928,
Fillon (François-Théophile-Henri), né le 16 juillet 1928,
Miellet (Gabriel), né le 31 juillet 1929.
Ochs (Robert-Camille), né le 21 novembre 1928.
Chappelet (Jean-Clément), né le 22 avril 1929.
Cholat (Pierre-Aimé-Michel), né le 8 janvier 1929.
Bernard (Jacques-Albert-Auguste), né le 9 juillet 1926.
Legrand (Jean-Louis), né le 19 septembre 1926.
Bombaron (Georges-Marius-Joseph), né le 7 mars 1929.
Giralt (Pierre-Jean-Albert), né le 22 juin 1928.
Jaquet (Paul-Edouard-René), né le 25 mars 1929.
Boussageon (Bernard-Robert-Félix), né le 15 octobre 1926.
Oppenheim (David-Francis-Tobie), né le 23 mars 1929.
Clément (Gaston-Serge), né le 4 juin 1927.
Coulon (Maxime), né le 31 octobre 1929.
Azaïs (Alphonse-Antoine-Marie), né le 13 novembre 1927,
Brunet (André-Marcel-Joseph), né le 29 septembre 1926.
Chauffour (Jean-Claude-Christian), né le 20 juillet 1929,
Richard (Jean-Gustave), né le 1er septembre 1927,

Spécialité: « Interprétateur photo ».

MM. Riche (Philippe-Ferdinand), né le 3 octobre 1928.
Nyssen (René-Jean-André), né le 27 juillet 1928.
Tzitron (Georges), né le 18 novembre 1926.
Trouvé (Philippe-Gustave-Marcel), né le 7 mars 1928.
Michel (Gilbert-André), né le 20 mars 1927.
Tranchant (Emmanuel-Alcide-Jean-Baptiste), né le 27 janvier 1927.
Brasseur (Robert-Louis), né le 8 mars 1929.
Morgat (Louis-Jean-Emile), né le 19 octobre 1928.
Vuillermoz (Claude-Emile), né le 12 juillet 1928.

Spécialité: « Encadrement ».

MM. Chovet (Jean-Marie), né le 19 décembre 1928.
Pinçon (Jean-Claude), né le 27 octobre 1929.
Saliège (Serge-Maxime-Jules), né le 6 janvier 1929.
Castille (Jean-Henri-Pierre), né le 26 mai 1928.
Merviel (Claude-Joseph), né le 27 juillet 1929.
Usclat (Jean-Elie-André), né le 29 mars 1928.
Biancale (Pierre-Antoine-Bernard), né le 22 avril 1927,
Clop (Georges-Paul-Auguste), né le 22 janvier 1929.
Renouf (André-Louis-Gérard), né le 5 septembre 1929.
Champion (Michel-Maurice-Marie), né le 26 octobre 1928.
Beyaert (Joseph-René), né le 9 janvier 1928.
Saindrenan (Yves-Félix-Marie), né le 28 août 1926.
Devianne (Gabriel-Joseph-Ghislain), né le 11 janvier 1928.
Caullet (Pierre-Arthur), né le 25 octobre 1928.
Exertier (Jean-Francis), né le 24 octobre 1929.
Bonacorsi (Pierre-Germain-Antoine), né le 3 mai 1929,
Schembri (Guy-Marius), né le 14 mars 1926.
Martin (Emile-Jean-Marie), né le 17 août 1929.
Crouzet (Francis-Jean-Louis), né le 25 mai 1928.
Dubiez (Paul), né le 7 avril 1928.
Jardinier (Jean-Paul-Joseph), né le 22 décembre 1927,

Spécialité: « Artillerie de l'air ».

MM. Friedmann (Bernard-Marcel), né le 17 septembre 1930.
Brun (Roland-Abel-Léopold), né le 24 avril 1930.
Brodkowski (Raymond), né le 14 février 1931.
Duverger (Roger), né le 16 janvier 1931.
Rouzaud (Maurice-Jean), né le 20 août 1930.
André (Pierre-Charles-Frédéric), né le 6 octobre 1928.
Martin (Roger-Raoul), né le 24 février 1928.
Stoltz (Robert-Eugène-Régis), né le 8 février 1928.
Jardin (Jacques-Hippolyte-Marie), né le 14 mai 1927.
Bardoux (André-Maurice), né le 6 juillet 1929.
Seguy (Roger-Paul), né le 3 février 1927.
Molin (Jacques-Rémi François), né le 15 juin 1929
Trauchessec (Pierre-Germain-Jean), né le 16 octobre 1927.
Eber (Louis-Eugène), né le 25 avril 1927.
Burillon (André-Henri-Albert), né le 11 septembre 1926.
Coquin (Jean-Daniel), né le 24 avril 1926.
Ferret (Jean-Léon), né le 5 janvier 1926.
Caron (Aristide-Léon), né le 13 mai 1926.
Jouhannaud (Michel-Marc), né le 18 janvier 1928.
Torney (Jean-Maurice-André), né le 25 février 1926.
Lecocq (Bernard), né le 5 décembre 1928.
Beaupied (Jean-Yves-Auguste), né le 16 mars 1929.
Marion (Robert), né le 10 août 1926.
Giraud (Philippe-Norman), né le 23 août 1928.
Laudrin (René-Yves-François), né le 8 novembre 1927.
Hilaire (Yves-Marie-Jean), né le 4 août 1927.
Belœil (Gilles-Roger), né le 1er avril 1927.
Debeugny (Gérard-Jules-Charles), né le 4 septembre 1929.
Vialle (Gervais-Jean-Pierre), né le 20 décembre 1928.
Messian (Philippe-Roger-René), né le 15 mars 1929.
Laforge (Marcel-Victor-André), né le 27 novembre 1926.
Deronne (Max-Fernand), né le 2 juin 1929.
Moussafir (Claude-Moïse), né le 20 octobre 1928.
Wattinne (Jean-Claude-André), né le 12 mai 1929.
Thibault (Gérard-Marie), né le 14 juillet 1927.
Auffray (Raymond-Jean), né le 5 juillet 1928.
Mathias (François-Marie-Claude), né le 21 septembre 1926
Godon (Daniel-Paul), né le 10 janvier 1928.
Pollicand (Gérard), né le 25 octobre 1929.
Lefebvre (Claude-Albert-Edouard), né le 7 juin 1926.
Testevuide (Guy-Henry), né le 2 avril 1928.
Turmel (Henri-Fernand-Joseph), né le 14 décembre 1927.
Sieskind (Manuel-Myrthil), né le 17 juin 1927.
Racine (Jacques-Ernest-Jules), né le 10 décembre 1927.
Jarret (Gabriel-Pierre), né le 23 mai 1928.
Lucius (Thierry-Daniel), né le 10 novembre 1928.
Bénocq (André-Robert-Edmond), né le 8 janvier 1929.
Puiseux (Marc-Jean-Joseph), né le 4 août 1927.
Duval (Jacques-Roland-Jean), né le 18 février 1928.
Pistono (Norbert-René), né le 18 juin 1928.
Thuaire (Jean-Georges-Maurice), né le 22 juin 1926.
Girardet (Jean-Joachim), né le 8 janvier 1929.
Porzier (Jean-Marie), né le 11 février 1927.
Dore (Roger-Lucien-Gabriel), né le 11 octobre 1927.

Spécialité: « Génie de l'air ».

MM. Badocchi (Aldo-Marius-François), né le 5 octobre 1926.
Livera (Maurice-Louis-Antoine), né le 22 mars 1929.
Morin (Jean-Louis-René), né le 26 septembre 1927.
Kléindienst (Raoul-Marcel-Célestin), né le 8 septembre 1928.
Champsaur (Norbert-Michel-Adolphe), né le 25 mai 1927.
Pierrot (Michel), né le 7 février 1928.
Enjalbert (Pierre-Justin), né le 16 janvier 1926.
Louboutin (Robert-Jean-René), né le 13 janvier 1929.
Pelletier (Pierre-Jean-Marie), né le 22 janvier 1926.
Hinschberger (Félix-Pierre-Léon), né le 15 mars 1928.
Granet (Pierre-Marie-André), né le 22 octobre 1927.
Bouchet (Paul-Arsène-Jules), né le 22 février 1928.
Héricher (Léon-Bernard-Eugène), né le 5 février 1927.
Pierret (Georges-Charles-Marie), né le 9 octobre 1929.
Olmi-Alunni (René-Vincent-Maurice), né le 24 avril 1927.
Bounoure (Vincent-Albert-Alexandre), né le 20 avril 1928.
Pépin-Lehalleur (Yves-Robert), né le 22 mai 1929.
Denisse (Michel-Yves-Charles), né le 19 novembre 1927.
Rivoire (Jean-Henri), né le 15 août 1928.
Verrier (Guy-Robert), né le 21 juin 1929.
Bellanger (Roger-André-Jean), né le 7 juillet 1929.
Millet (Jean-René), né le 9 décembre 1928.
Damotte (Fernand-Emile), né le 10 janvier 1928.
Wéber (René-Guillaume), né le 6 mars 1928.
Cadillon (Raymond-Michel), né le 2 septembre 1929.
Bataille (Pierre-Albert-Gaston), né le 9 octobre 1926.
Dheilly (Serge-Marc-Désiré), né le 9 avril 1927.

Spécialité: « Psychotechnique ».

MM. Gréco (Pierre-Vincent), né le 16 juillet 1927.
Cuisenier (Jean-Henri-Eugène), né le 9 février 1927.
Hosotte (Adrien-Maurice), né le 3 janvier 1926.
Grzybowski (Alain-Jean-Michel), né le 12 octobre 1927.
Raybaut (Paul-François-Louis), né le 11 février 1928.
Schneider (Jean-Raoul-Charles), né le 17 novembre 1926.

Spécialité: « Service d'état-major ».

MM. Morineau (Michel-Christian-Paul), né le 29 janvier 1929.
Sabatier (Jacques-Marie), né le 20 mars 1928.
Bousquet (Philippe-André-Jules), né le 20 décembre 1927

Spécialité: « Mécanographe ».

MM. Carré (Henri-Lucien-Marie), né le 27 mars 1929.
Marcheron (Claude-Louis-Edouard), né le 13 janvier 1926.
Jarraud (Michel-Jean), né le 23 septembre 1927.
Jacquet (Jean-Claude-Louis), né le 30 septembre 1926.
Bellotif (Christian-Louis-Charles), né le 8 février 1926.

Corps des officiers mécaniciens de réserve de l'armée de l'air.

Spécialité: « Mécanicien ».

MM. de Fouquet (Marie-Gaston-Francisco), né le 30 avril 1927.
Batailler (Gilles-André), né le 4 octobre 1927.
Prot (André-Charles-Auguste), né le 14 avril 1926.
Hardouin (Jean-Pierre), né le 21 février 1926.
Tournier (Guy-Louis-André), né le 11 janvier 1927.
Destelle (Jean-René), né le 30 mars 1927.
Truffy (Jean-Pierre), né le 22 mai 1929.
Goepp (Louis-Charles), né le 26 juin 1927.
Rollandy (André-Gabriel-Clément), né le 2 février 1927.
Gauthier (Claude-André-Ernest), né le 12 août 1927.
Smagghe (Paul-Victor-Léon), né le 24 mai 1927.
Pommé (Bernard-Paul-Jacques), né le 9 mai 1928.
Delange (Jacques-Gustave-Charles), né le 3 avril 1928.
Maleval (Claude-Gabriel), né le 16 septembre 1928.
Legendre (Pierre-Raymond-Joseph), né le 2 février 1928.
Mazaleyrat (Georges-Jacques-Claude), né le 19 mars 1928.
Marizy (Jean-Jacques-Bernard), né le 18 novembre 1927.
Olivier (Bernard-Jules-Auguste), né le 23 mai 1928.
Pistoulet (Laurent-Bernard-Joseph), né le 28 juin 1926.
Grillot (Michel-René-Jean), né le 2 juillet 1929.
Liber (Marcel-Paul), né le 29 septembre 1926.
Ienné (Philippe-Louis), né le 30 octobre 1929.
Total (Bertrand-Joseph), né le 10 février 1926.
Guey (Daniel-André), né le 15 avril 1929.
Rougier (Jean-Marcel), né le 15 novembre 1926.
Venries (Raymond-Antoine), né le 10 juillet 1927.
Blanluet (Jack-Edouard), né le 30 septembre 1927.
Vigneron (Edmond-Jules-Emile), né le 15 avril 1927.
Guillet (Pierre-Georges-Marcel), né le 14 février 1927.
Bessemoulin (Pierre-Sylvain), né le 17 juin 1928.
Gainette (Gérard), né le 4 août 1929.
Ginion (Guy-Pol), né le 7 septembre 1927.
Laurent (Henri-Yves-Louis), né le 23 septembre 1929.
Mulon (Guy-Marcel), né le 12 septembre 1929.
Anjuere (Gérard-Marcel), né le 2 décembre 1927.
Chabrolles (Lucien-Marcel), né le 27 avril 1927.
Oger (Pierre-Paul-Gustave), né le 13 juillet 1929.
Dumont (Jean-Pierre-Edouard), né le 12 juin 1928.
Froissart (Robert), né le 28 octobre 1927.
Furstein (Michel-Georges-Claude), né le 18 novembre 1928.
Dubus (Michel-Jules-Léon), né le 29 juillet 1929.
Jonnet (Fernand-Gaston), né le 10 mai 1928.
Colin (Jean-Emile), né le 21 juillet 1927.
Sergent (Jean-Charles-Olivier), né le 2 avril 1927.
Zech (Georges-Henri), né le 16 janvier 1929.
Grand (Georges-Jean-Louis), né le 18 mai 1929.
Pélabon (Jacques-Marcel), né le 17 juin 1928.
Alfano (Carmel), né le 17 octobre 1928.
Dufour (Henri-Jean-Pierre), né le 23 avril 1928.
Tallon (Jacques-André-Franck), né le 2 janvier 1927.
Pellegrin (Yves-René-Jean), né le 14 juin 1928.
Chéron (Daniel-Marcel-Alexandre), né le 20 novembre 1927.
Robard (Henri-Auguste-Pierre), né le 27 novembre 1928.
Démus (André), né le 18 janvier 1928.
Maury (Michel-Jean), né le 21 mai 1928.
Vallet (Louis-Elie-Serge), né le 1er août 1927.
Seng (Philippe-Pierre-Jules), né le 25 juillet 1928.
Berger (Bernard-Paul), né le 21 mars 1928.
Legros (André-Lucien), né le 18 mai 1927.

MM. Caudan (Louis-Léonard), né le 23 avril 1929.
Deraet (Jean-Charles-Etienne), né le 6 octobre 1927.
Bejuit (Paul-Louis-Marc), né le 21 septembre 1928.
Guillaume (Pierre-Marie), né le 6 décembre 1926.
Florès (François-Roland), né le 15 juin 1926.
Bonboure (René-Victor), né le 2 février 1927.
Provou (Pierre-Ernest-Henri), né le 13 octobre 1928.
Marcus (Guy-Roger), né le 16 juillet 1927.
Bernard (André), né le 6 février 1928.
Wagner (Pierre), né le 5 mars 1927.
Job (Raymond-Antoine), né le 24 février 1929.
Lurie (Robert-Jules-Paul), né le 24 octobre 1926.
Beaulieu (Jean-René), né le 28 juillet 1929.
Ben Hamou (Fernand-Albert), né le 5 décembre 1926.
Baux (Edmond-Victor-Marie), né le 21 juillet 1929.
Loger (Claude-Henri-François), né le 16 octobre 1928.
Leclerc (Pierre-Edouard), né le 27 mai 1926.
Piger (Jean-Prosper), né le 17 mai 1926.
Rozard (André-Jean-Henri), né le 3 février 1929.
Béque (Aimé-Désiré), né le 7 avril 1928.
Assadourian (Alexandre-Gérard), né le 25 juin 1928.
Sarkissian (Paul), né le 10 juin 1928.
Gioan (Robert-Louis-Jean), né le 22 juin 1929.
Delassalle (Michel-Jacques), né le 27 mars 1923.
Souillot (Jean), né le 22 mars 1928.

Spécialité: « Télécommunications ».

MM. Lehoucq (André-Jacques-Henri), né le 16 mars 1927.
Chassain (Pierre-Georges-Paul), né le 12 mai 1926.
Payerne (Claude-René), né le 12 janvier 1926.
Deruissaux (André-Victor-Edouard), né le 26 septembre 1927.
Fugain (Gilbert-Jean-Pierre), né le 31 décembre 1928.
Munier (Jacques), né le 12 juillet 1926.
Lacuire (André-Jean-Henri), né le 21 juillet 1929.
Jourdet (Jean-Louis), né le 27 août 1928.
Caisso (Jules-Joseph-David), né le 30 mai 1926.
Faure (Jean), né le 8 septembre 1927.
Gaymard (Jean-Albert), né le 21 septembre 1929.
Crolais (Michel-Joseph-Yves), né le 11 décembre 1927.
Gallard (Henri-Germain), né le 1er mai 1929.
Ducastin (Roland-Edmond), né le 29 octobre 1927.
Lochard (Jean-André), né le 27 septembre 1927.
Bryère (Pierre-Jean), né le 7 juillet 1928.
Pelletier (Roger), né le 13 septembre 1927.
Drabowitch (Serge-Vladimir), né le 18 octobre 1928.
Dive (Pierre-Fernand-Henri), né le 14 janvier 1927.
Soffer (Jacques), né le 25 novembre 1928.
Le Guillou (Jacques-Alain-Guy), né le 20 juin 1928.
Chesneau (René-Pierre), né le 11 septembre 1928.
Nardon (Michel-Henri-Claude), né le 16 avril 1927.
Brunner (Gilbert-Raymond), né le 10 avril 1928.
Frétigny (Gilbert-Edmond), né le 11 février 1927.
Cessot (Georges-Claude-Jean), né le 28 mai 1928.
Rouys (Robert-Léandre-Gérard), né le 15 novembre 1927.
Delord (Michel-Pierre), né le 31 décembre 1927.
Figon (Henri-Louis), né le 9 mai 1928.
Leroy (Jean-Fernand), né le 8 octobre 1927.
Gibert (Ferdinand-Elie-Marius), né le 22 août 1927.
Casabonne (Jacques-Jean), né le 6 juillet 1927.
Eckert (François-Xavier-Joseph), né le 1er avril 1927.
Le Gal (Yanne), né le 17 mai 1926.
Hernu (Henri-Louis-Maximilien), né le 13 juillet 1928.
Larguier (André-Elie), né le 20 juin 1928.
Triquet (Jean-Marcel), né le 8 juin 1927.
Virieux (Maurice-Louis-Claudius), né le 12 mai 1928.
Legrand (Jean-Pierre-Firmin), né le 10 novembre 1927.
Pingard (Gilbert-Lucien-Charles), né le 11 février 1929.
Sallé (Philippe-Albert-Pierre), né le 16 septembre 1928.
Cot (Bernard-Alfred-Marie), né le 14 mars 1927.
Lallouette (Jean-Théodore-Lucien), né le 30 juin 1929.
Richaud (Elie-André), né le 16 avril 1928.
de Rocca-Serra (Jean-Henri), né le 18 juin 1926.
Boutin (Jacques-Jean-Pierre), né le 10 avril 1928.
Robert (Dominique), né le 7 octobre 1928.
Tellier (Guy-Albert-Louis), né le 31 octobre 1928.
Georgin (Pierre-Roger-Emile), né le 22 octobre 1928.
Bresson (Roger-Paul), né le 16 décembre 1927.
Rage (Pierre-Georges-André), né le 8 janvier 1926.
Desseigne (Pierre-Alexis), né le 8 décembre 1928.
Cordaro (Laurent-François), né le 9 janvier 1927.
Gruget (Robert-Etienne-Albert), né le 4 octobre 1928.
Goujon (Maurice-Fernand), né le 1er mars 1929.

Corps des officiers de réserve des services administratifs de l'air.

Spécialité: « Administratif ».

MM. Roy (Jean-Pierre-Marie), né le 11 juin 1928.
Caillard (Jean-Marie-René), né le 1er octobre 1929.
Poujol (Noël-Eugène-Frédéric), né le 28 novembre 1926.
Ducoroy (Pierre-Louis), né le 15 septembre 1926.
Pichot (Guy-André), né le 2 mars 1927.
Jacquemard (Claude-René), né le 25 octobre 1927.
Adam (André-Fernand-Marcel), né le 5 mai 1928.
Maurel (André-Joseph-Emile), né le 21 juillet 1926.
Gautier (Dominique-Georges-Elie), né le 7 avril 1927.
Trilha (Michel-Paul-François), né le 21 novembre 1926.
Guislain (Henri-Charles), né le 19 mai 1928.
Nadaud (Marcel-Claude), né le 22 octobre 1928.
Brisson (Michel-Marcel-Georges), né le 23 avril 1926.
Charriau (André), né le 10 septembre 1929.
Caldagues (Michel-Maurice-Georges), né le 28 septembre 1926.
Delorme (Jean-Sosthène-Joseph), né le 8 octobre 1929.
Jacquin (François-Paul-Ernest), né le 11 mars 1928.
Gilbert (Daniel-Louis-Léon), né le 13 mars 1929.
Peytavin (Robert-Louis), né le 22 août 1929.
Napp (Jean-Louis), né le 25 mai 1929.
Portelli (Michel-Charles-Ferdinand), né le 30 mai 1928.
Marichal (René), né le 14 juin 1929.
Berton (Daniel-Albert-Henri), né le 7 octobre 1928.
Merlier (Maurice-Paul-Emile), né le 18 décembre 1926.
Patanchon (Pierre), né le 21 juillet 1929.
Perrin (Marcel-Gabriel), né le 13 mai 1929.
Voydie (Auguste-Amiable-Bernard), né le 15 mars 1929.
Richard (Philippe-Joseph-Marie), né le 5 août 1928.
Savard (Jean-René), né le 25 juillet 1928.

Spécialité: « Expert textile et cuir ».

MM. Petitcolin (Gérard-Jules-Auguste), né le 8 novembre 1928.
Mougin (Gilbert-Marie-Henri), né le 7 juillet 1929.
Mahé (Pierre-Armand-Charles), né le 19 octobre 1928.
Juston (Jean-Pierre-Jacques), né le 7 mai 1929.
Koenig (Pierre-Albert), né le 7 novembre 1928.
Picard (Jean-Marie), né le 16 juin 1929.
Michallet (Georges-Paul), né le 13 mai 1929.
Pierrou (Jean-Joseph), né le 25 mai 1926.
Chêne (Bruno-Marie-Paul), né le 29 avril 1929.
Odille (Jean-Paul), ne le 1er juin 1929.

(Rang du 18 octobre 1952.)

Corps des officiers de réserve des bases de l'air.

Spécialité: « Interprétateur photo ».

M. Herszberg (Joël), né le 13 janvier 1926.

Décret du 20 novembre 1952 portant nomination au grade de sous-lieutenant de réserve de l'armée de l'air d'un ancien élève de l'école polytechnique ayant accompli son service militaire légal dans l'armée de l'air.

Par décret en date du 20 novembre 1952, le sergent-major de réserve Lefranc (Henry-Marie-Achille), né le 13 septembre 1928, ancien élève de l'école polytechnique, qui a accompli son service militaire légal dans l'armée de l'air, est nommé au grade de sous-lieutenant, pour prendre rang du 1er octobre 1951, dans le corps des officiers de réserve de l'armée de l'air, cadre navigant.

Remise de débet.

Par arrêté du 18 novembre 1952, il a été fait remise gracieuse à M. le capitaine Delattre (Jules), demeurant 59, rue de Constantine, à Hussein-Dey (Alger), de la somme de 39.550 F provenant d'un trop-perçu au titre du service de la solde pendant la période du 1er février 1949 au 25 juillet 1949.

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs.

TROUPES METROPOLITAINES

Service de santé militaire.

Maintenance du 1er trimestre 1953.

Les directeurs régionaux du service de santé, ou commandants de C. A. R. (éventuellement) devront, dès réception des présentes désignations:

1° Faire procéder aux vaccinations réglementaires pour les personnels désignés, reconnus aptes physiquement;

2° Faire bénéficier ces personnels de la permission de départ colonial.

Embarquement à partir du 1er janvier 1953.

OFFICIERS

Médecin commandant.

M. Coquin (Georges), forces françaises en Allemagne.

Médecins lieutenants.

MM.
Perrenx (Jacques), 2e région militaire.
Pazat (Pierre), 3e région militaire.
Freyria (Jean), 2e région militaire.
Quilichini (Jean), 7e région militaire.
Ducloux (Jean-Marie), 4e région militaire.
Defayolle (Michel), 8e région militaire.
Outters (Gilbert), 6e région militaire.
Charlet (Robert), 5e région militaire.
Grataloup (Paul), 5e région militaire.
Roghi (Toussaint), troupes du Maroc.
Cosnier (Jacques), 8e région militaire.
Jarret (Robert), forces françaises en Allemagne.
Calvet (Guy), troupes du Maroc.

Capitaine d'administration.

M. Barbie (André), 9e région militaire.

SOUS-OFFICIERS

Adjudants.

Baumann (Emile), 6e S. I. M.
Jacquemin (Marie), 6e S. I. M.

Sergents-majors.

Delarue (Jacques), 1er S. I. M.
Horesch (Georges), 3e S. I. M.
Mangin (Robert), 6e S. I. M.

Sergents-chefs.

Asselin (Pierre), 2e S. I. M.
Cohendy (Roger), 7e S. I. M.
Clauss (Jean), 9e S. I. M.
Dubois (Alexandre), 2e S. I. M.
Dufour (Jean), 1er S. I. M.
Gourgues (Jean), 4e S. I. M.
Hu (Gilbert), 2e S. I. M.
Janin (Régis), 8e S. I. M.
Manseau (Marcel), 661e S. I. M.
Michaux (Barthélémy), 1er S. I. M.

Sergents.

Alouges (Joseph), 10e S. I. M.
Bertheas (André), E. S. S. M. petit état-major.
Blusseau (Jean), 1er S. I. M.
Debeaumont (Raymond), 3e S. I. M.
Morin (Gaston), 3e S. I. M.
Philip (Maurice), 9e S. I. M.
Sarteaux (René), 6e S. I. M.
Stievenard (André), 11e S. I. M.
Maillet (Pierre), 3e S. I. M.
Varenne (Roger), 7e S. I. M.
Rouyer (Georges), 9e S. I. M.
Milleliri (Jean), 12e S. I. M.

Embarquement à partir du 1er mars 1953.

SOUS-OFFICIERS

Sergent-chef.

Gate (Pierre), C. A. R. n° 4, Bordeaux.

Sergents.

Bellenger (Roger), C. A. R. n° 2, Lille.
Escurpeyrat (Jean), C. A. R. n° 1, Versailles.
Sarrola (Ange), C. A. R. n° 1, Versailles.

Mise en route. — Ces militaires se tiendront prêts à être dirigés sur le port d'embarquement, à compter des dates ci-dessus indiquées, et recevront en temps utile toutes instructions *en vue de leur mise en route effective.*

Prescriptions particulières. — Un exemplaire de l'état nominatif, mle 1, du personnel désigné ci-dessus, doit être adressé par voie aérienne, directement et d'urgence, par les directeurs régionaux du service de santé, au général commandant en chef en Indochine (état-major, 1er bureau).

Cet état conforme au modèle défini au *B. O.*, p. p. 1949, pp. 5957 et 5956, doit être établi avec la plus grande exactitude et les renseignements portés contrôlés avec soin.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Remises de débets.

Par arrêtés en date du 6 novembre 1952, le secrétaire d'Etat aux finances a fait remise gracieuse, en capital et intérêts:

1° Sous réserve du versement d'une somme totale de 400.000 F, à M. Portal (Félix), de la somme de 962.343 F qu'il a indûment perçue en cumulant, postérieurement au 1er janvier 1945, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de ses pensions militaires d'ancienneté « marine » n°s A 65415 et B 49-059251 avec le traitement d'auxiliaire temporaire de l'administration algérienne;

2° Sous réserve du versement d'une somme totale de 250.000 F, à M. Charpy (Jean), de celle de 678.741 F qu'il a perçue en trop pour la période du 1er septembre 1947 au 28 février 1951 en cumulant, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages des pensions militaires d'ancienneté A 85367 et B 49-046463 concédées successivement à son profit et le traitement de vérificateur de travaux urgents à la délégation départementale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme en Seine-et-Oise.

Par arrêtés en date du 21 novembre 1952, le secrétaire d'Etat aux finances a fait remise gracieuse, en capital et intérêts:

1° Sous réserve du versement d'une somme totale de 350.000 F, à M. Patrie (Pierre), de celle de 685.068 F qu'il a perçue en trop pour la période du 18 juin 1949 au 5 mai 1952, en cumulant, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de sa pension militaire d'ancienneté B 49-100122 et le traitement de caissier comptable à la caisse centrale de la France d'outre-mer;

2° Sous réserve du versement d'une somme totale de 400.000 F, à Mme Loult, veuve Sayous, veuve Gouilly, de celle de 618195 F qu'elle a perçue en trop pour la période du 9 juin 1936 au 25 novembre 1950 en cumulant, contrairement à la législation en vigueur, les arrérages des pensions de veuve militaire « hors guerre » n° 39456 et 4017 qui lui ont été concédées successivement à la suite du décès de M. Sayous, son premier mari, avec ceux des pensions de veuve civile R 66639 et B 50-019585 qui lui ont été allouées successivement du chef du décès de M. Gouilly, son second époux;

3° Sous réserve du versement d'une somme totale de 400.000 F, à M. Sabiani (Antoine), de celle de 556.767 F qu'il a perçue en trop, pour la période du 16 avril 1947 au 5 mai 1952, en cumulant, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages des pensions militaires d'ancienneté A 5800 et B 49-082131 concédées successivement à son profit et le traitement de surveillant de travaux publics à l'administration des ponts et chaussées à Ajaccio.

Echelonnement indiciaire des adjoints techniques de l'Imprimerie nationale.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat au budget, le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et aux finances et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi de finances du 31 décembre 1948;

Vu le décret n° 48-1106 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret n° 49-508 du 14 avril 1949 relatif à la revision du plan hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites

Vu le décret n° 52-269 du 4 mars 1952 portant règlement d'administration publique fixant, à titre provisoire, les dispositions statutaires applicables aux adjoints techniques de l'Imprimerie nationale;

Vu l'arrêté du 17 mars 1950 fixant les traitements applicables à diverses catégories de fonctionnaires du ministère des finances,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'échelonnement indiciaire des adjoints techniques de l'Imprimerie nationale est fixé ainsi qu'il suit:

ECHELONS	INDICES	ECHELONS	INDICES
Adjoint technique:		Adjoint technique:	
10e	330	5e	245
9e	313	4e	228
8e	296	3e	211
7e	279	2e	193
6e	262	1er et stage	175

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 novembre 1952.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
ROGER GRÉGOIRE.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et aux finances et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MAURICE AICARDI.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 22 novembre 1952 portant nomination d'un professeur (enseignement supérieur).

Par décret en date du 22 novembre 1952, M. Bertrand, agrégé près la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon, est nommé professeur dans la chaire de propédeutique chirurgicale de ladite faculté (emploi créé), à compter du 1er octobre 1952 et titularisé à cette date dans le grade correspondant.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 20 novembre 1952 acceptant la démission d'un ingénieur géographe.

Par décret en date du 20 novembre 1952, est acceptée, pour compter du 1er octobre 1952, la démission de M. Lacoste (Guy), ingénieur en chef géographe de 2e classe à l'institut géographique national.

Décret du 20 novembre 1952 acceptant la démission d'un ingénieur géographe.

Par décret en date du 20 novembre 1952, est acceptée, pour compter du 1er octobre 1952, la démission de M. Bolle (Jean-Eugène-Léopold), ingénieur ordinaire géographe de 2e classe à l'institut géographique national.

Décret du 20 novembre 1952 portant désignation du représentant du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme au conseil d'administration du port autonome du Havre.

Par décret en date du 20 novembre 1952, M. Notte, inspecteur général des ponts et chaussées, est nommé membre du conseil d'administration du port autonome du Havre, en qualité de représentant du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, pour une période de six ans, à compter du 1er janvier 1953.

Nomination d'un courtier maritime.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 novembre 1952: page 10382, 1re colonne: au lieu de: « ...M. Hutter (Guy-Georges) a été nommé courtier interprète et conducteur de navires... », lire: « ...M. Hutter (Guy-Georges) a été nommé courtier d'assurances, interprète et conducteur de navires... ».

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 52-1251 du 20 novembre 1952 habilitant l'institut national de la propriété industrielle à procéder aux opérations visées à l'article 9 de la loi du 14 juillet 1909 sur les dessins et modèles.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 14 juillet 1909 sur les dessins et modèles, et notamment l'article 9;

Vu le décret du 26 juin 1911 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 14 juillet 1909 sur les dessins et modèles;

Vu la loi n° 51-444 du 19 avril 1951, créant un institut national de la propriété industrielle;

Vu le décret n° 51-1469 du 22 décembre 1951 portant règlement d'administration publique pour l'organisation de l'institut national de la propriété industrielle,

Décrète:

Art. 1er. — L'institut national de la propriété industrielle est autorisé à disposer, dans les conditions prévues à l'article 9, alinéa 3, de la loi du 14 juillet 1909, des dessins et modèles visés à l'article 9 (alinéa 2) de ladite loi.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 novembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Décret du 21 novembre 1952 autorisant le bureau de recherches de pétrole à souscrire au capital de sociétés de recherches et d'exploitation de pétrole.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce, du secrétaire d'Etat aux affaires économiques et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'ordonnance n° 45-2324 du 12 octobre 1945 instituant un bureau de recherches de pétrole;

Vu le décret n° 45-2579 du 30 octobre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'organisation administrative et financière du bureau de recherches de pétrole;

Vu le décret du 21 avril 1939 tendant à affecter la participation financière de l'Etat à l'amortissement de la dette publique, modifié par la loi validée du 21 juin 1942;

Vu la délibération du conseil d'administration du bureau de recherches de pétrole en date du 15 avril 1952,

Décrète:

Art. 1er. — Le bureau de recherches de pétrole est autorisé, dans la limite de 5 p. 100, à souscrire au capital initial et aux augmentations de capital ultérieures de la Compagnie de recherches et d'exploitation de pétrole au Sahara et de la Compagnie des pétroles d'Algérie, en voie de formation.

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'industrie et du commerce, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 novembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques:
Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
TONY REVILLON.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 20 novembre 1952 portant nomination de deux conservateurs des eaux et forêts.

Par décret en date du 20 novembre 1952:

M. Cusin (Charles-Albert), ingénieur principal des eaux et forêts, à Basse-Terre (Guadeloupe), est nommé conservateur des eaux et forêts, 1er échelon, à Basse-Terre (Guadeloupe);

M. Huriet (Jean-Marie-Gabriel), ingénieur principal des eaux et forêts à Paris, est nommé conservateur des eaux et forêts, 1er échelon, et mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, pour le service forestier algérien.

Décret du 20 novembre 1952 portant affectation d'un conservateur des eaux et forêts.

Par décret en date du 20 novembre 1952, M. du Port de Loriol (Marie-Anatole), conservateur des eaux et forêts de 4e échelon, à Troyes (Aube), est nommé, sur sa demande, avec ses grade et échelon actuels, à Besançon (Doubs), en remplacement de M. Turc, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Décret du 20 novembre 1952 portant affectation d'un conservateur des eaux et forêts.

Par décret en date du 20 novembre 1952, M. Guislain (André-Ferdinand-Joseph), conservateur des eaux et forêts de 4e échelon, à Pau (Basses-Pyrénées), est nommé, d'office et dans l'intérêt du service, avec ses grade et échelon actuels, à Ajaccio (Corse), en remplacement de M. Jeannin, qui a reçu une autre affectation.

Décret du 20 novembre 1952 portant promotion « à titre honorifique » d'un conservateur des eaux et forêts.

Par décret en date du 20 novembre 1952, M. Turc (Marie-Eugène-Lucien), conservateur des eaux et forêts, admis à faire valoir ses droits à la retraite par décret en date du 12 septembre 1952, est nommé inspecteur général des eaux et forêts à titre honorifique.

Remise de débet.

Par arrêté du 30 octobre 1952, sous réserve du versement préalable de 76.668 F, il est fait remise gracieuse à M. Robert Brefeil, ex-rédacteur à la direction départementale du ravitaillement général des Basses-Pyrénées, de la somme de 102.225 F, dont il est redevable à titre de trop-perçu sur l'indemnité de licenciement.

Report de la date du concours de recrutement de vétérinaires sanitaires d'Etat.

Par arrêté du 13 novembre 1952, le concours pour le recrutement de neuf vétérinaires sanitaires d'Etat qui devait avoir lieu le 25 novembre 1952 est reporté au mardi 2 décembre 1952, à neuf heures, à l'école nationale vétérinaire d'Alfort.

Délégation de signature.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret n° 47-233 du 20 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu l'arrêté du 15 novembre 1952 portant nomination du chef de cabinet du ministre de l'agriculture,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Jean Rouge, chef de cabinet, à l'effet de signer au nom du ministre de l'agriculture, tous arrêtés, actes et décisions, à l'exclusion des décrets, et de signer également tous titres exécutoires émis en application de l'article 51 de la loi du 13 avril 1891.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 novembre 1952,

CAMILLE LAURENS.

Date des élections des délégués communaux des collèges de mutualité sociale agricole dans les départements de la Côte-d'Or, de la Vendée, de la Haute-Garonne, de l'Yonne et de l'Aube.

Le ministre de l'agriculture et le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 49-752 du 8 juin 1949 portant rétablissement et organisation des élections des conseils d'administration des organismes de la mutualité sociale agricole, en particulier l'article 9;

Vu les dispositions de l'arrêté modifié du 13 juillet 1949 reprises par l'arrêté du 25 avril 1952 modifié par l'arrêté du 24 septembre 1952, fixant les modalités d'application de la loi susvisée;

Sur proposition des préfets de la Côte-d'Or, de la Vendée, de la Haute-Garonne, de l'Yonne et de l'Aube,

Arrêtent:

Art. 1er. — La date des élections des délégués communaux des trois collèges électoraux prévus par la loi susvisée du 8 juin 1949 pour l'élection des conseils d'administration des organismes de la mutualité agricole est fixée:

Dans le département de la Côte-d'Or, au 14 décembre 1952;
Dans le département de la Vendée, au 11 janvier 1953;
Dans le département de la Haute-Garonne, au 25 janvier 1953;
Dans le département de l'Yonne, au 1er février 1953;
Dans le département de l'Aube, au 15 février 1953.

Art. 2. — Le directeur des affaires professionnelles et sociales au ministère de l'agriculture et le directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 18 novembre 1952.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
GABRIEL DU PONTAVICE.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre de l'intérieur:
Le directeur du personnel et des affaires politiques,
CHRISTIAN LOBUT.

Attribution du diplôme de sériciculteur breveté.

Par arrêté en date du 5 novembre 1952, le diplôme de sériciculteur breveté a été décerné aux élèves du cours supérieur de sériciculture dont les noms suivent:

Mlle Arnaud (Augusta); M. Brunck (François); M. Alal (Chahab) (à titre étranger).

Administrateurs civils.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 novembre 1952: page 10735, 1re colonne, 45e ligne, au lieu de: « MM. ..., Neme, ..., Bartin (Maurice) », lire: « MM. ..., Nesme, ..., Martin (Maurice) ».

Haras nationaux.

Par arrêté du 31 octobre 1952, M. Le Cordroch, brigadier chef au haras de Cluny, est promu sur place, au grade d'adjudant, à dater du 1er novembre 1952, en remplacement numérique de M. Lechevallier, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté du 4 novembre 1952, M. Chappe (Maxime), brigadier chef au haras de Rodez, est muté d'office et dans l'intérêt du service, au haras du Pin, à dater du 1er novembre 1952.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Administrateurs.

Par arrêté du 13 novembre 1952, M. Follin (Bernard), administrateur adjoint, 2e échelon, de la France d'outre-mer, en congé administratif, est placé dans la position de mission au Cameroun pour une période de trois mois au maximum, à compter du 14 septembre 1952, afin d'accompagner la mission de visite de l'O. N. U. au Cameroun.

Administration générale.

Par arrêté en date du 17 novembre 1952, l'arrêté n° 187 du 14 février 1952 portant nomination de rédacteurs stagiaires d'administration générale d'outre-mer est rapporté en ce qui concerne M. Durandeau (Pierre), sur la demande de l'intéressé.

Travaux publics.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 10 novembre 1952:

I. — M. Drieu (Pierre), candidat déclaré admissible au concours direct (session 1950) pour l'accession au grade d'ingénieur adjoint stagiaire des travaux publics de la France d'outre-mer et qui a suivi avec succès les cours de troisième année de la section administrative de l'école spéciale des travaux publics de Paris, a été nommé ingénieur adjoint stagiaire des travaux publics de la France d'outre-mer dans les conditions prévues à l'article 16 A du décret du 15 juillet 1944, complété par le décret n° 49-725 du 30 mai 1949.

II. — La présente nomination prendra effet à compter de la veille de l'embarquement de l'intéressé pour son territoire d'affectation.

III. — Bénéficiaire pendant ses études de l'allocation spéciale, M. Drieu (Pierre) est tenu, conformément à l'engagement qu'il a souscrit, de servir dans le cadre général des travaux publics de la France d'outre-mer pendant huit années consécutives, sauf application à son encontre des dispositions de l'article 4 du décret du 16 octobre 1948.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Subventions allouées aux sociétés mutualistes au titre de l'exercice 1950 (opérations de l'année 1948).

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant statut de la mutualité, et notamment ses articles 74 et 75;

Vu l'arrêté interministériel du 1er juillet 1948;

Vu la loi n° 51-1050 du 29 août 1951,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le montant des subventions susceptibles d'être allouées au titre de l'exercice 1950 (opérations de l'année 1949) aux sociétés mutualistes est égal à 35 p. 100 du montant calculé sur les bases fixées par l'arrêté interministériel du 1er juillet 1948.

Art. 2. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 novembre 1952.

Pour le ministre du travail et de la sécurité sociale
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ PIÉRARD.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU,

Approbation des statuts de sociétés mutualistes.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 19 novembre 1952, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Mutuelle des mannequins de France, n° 75-1648, à Paris, 53, rue François-Ier.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 20 novembre 1952, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Société mutualiste d'entreprise de l'Isle-sur-le-Doubs, n° 25-295, à l'Isle-sur-le-Doubs.

Fusion de sociétés mutualistes.

DÉPARTEMENT DU NORD

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 19 novembre 1952, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Mutuelle retraite de l'association des anciens combattants de Marly et environs, n° 59-2327, à Marly, avec la société mutualiste dite Société mutuelle de retraite des anciens combattants et victimes de la guerre de Valenciennes, n° 59-1908, à Valenciennes.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 19 novembre 1952, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Secours mutuels de Viesly, n° 59-815, à Viesly, avec la société mutualiste dite Amicale des décorés de la médaille d'honneur du travail, n° 59-2146, à Cambrai.

Commission supérieure de la caisse nationale d'assurance sur la vie.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret n° 49-669 du 16 mai 1949 réunissant la caisse nationale d'assurance en cas de décès et la caisse nationale des retraites pour la vieillesse sous le nom de caisse nationale d'assurance sur la vie, notamment l'article 2;

Vu l'arrêté du 2 décembre 1949 portant nomination de membres de la commission supérieure de la caisse nationale d'assurance sur la vie,

Arrête:

Art. 1er. — Est nommé membre de la commission supérieure de la caisse nationale d'assurance sur la vie, en qualité de représentant des assurés directs:

M. Larrieu (Henri), architecte, en remplacement de M. Guiraud, décédé.

Art. 2. — Le directeur général de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 novembre 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ PIÉRARD.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Décret portant création d'un office public d'habitation à loyer modéré dans le département du Tarn.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 novembre 1952, page 10706, 2e colonne, 3e alinéa, 3e ligne, au lieu de: « la loi du 13 juillet 1938 », lire: « la loi du 13 juillet 1928 ».

Revision du projet de reconstruction et d'aménagement de la ville de Dieppe (Seine-Inférieure).

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, en date du 5 novembre 1952, pris en application de l'article 78 de la loi d'urbanisme du 15 juin 1943, est ordonnée la revision du projet de reconstruction et d'aménagement de Dieppe (Seine-Inférieure), approuvé le 8 avril 1948.

Les mesures de sauvegarde qui font l'objet des articles 23 à 28 de la loi d'urbanisme du 15 juin 1943 sont remises en vigueur sur le territoire de cette commune.

Modification du projet de reconstruction et d'aménagement de Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Inférieure).

(Deuxième modificatif.)

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, en date du 13 novembre 1952, pris en application de l'article 78 de la loi d'urbanisme du 15 juin 1943, est ordonnée la modification du projet de reconstruction et d'aménagement de Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Inférieure), approuvé le 17 novembre 1949.

Cette modification portera sur le tracé de la rocade Est, pour la partie comprise entre la rue de Pornic (au Sud) et le carrefour formé par l'avenue du Rozay, l'avenue de la Galardière et le chemin du Rozay (au Nord).

Homologation d'un barème.

Par arrêté concerté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, du ministre de l'industrie et du commerce et du secrétaire d'Etat au budget en date du 18 novembre 1952, le coût de reconstitution des éléments d'exploitation industrielle, commerciale, artisanale ou professionnelle se rapportant à l'industrie de la soie (moulinage et tissage) est calculé conformément aux indications du barème annexé audit arrêté.

NOTA. — Le barème visé ci-dessus sera mis en vente ultérieurement et son prix sera fixé par un arrêté mentionné au *Journal officiel* de la République française.

Prix de vente de brochures.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 novembre 1952: page 10763, 1re colonne, note, 2e alinéa, 2e ligne, au lieu de: « par versement au compte postal », lire: « par versement ou virement au compte postal ».

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 20 novembre 1952 portant création d'un hôpital-hospice public à Saint-Joseph (Martinique).

Par décret en date du 20 novembre 1952, l'hôpital-hospice Blondet, fonctionnant dans la commune de Saint-Joseph (département de la Martinique), est érigé en établissement public communal.

La dotation de l'établissement existant et les charges correspondantes sont attribuées au nouvel hôpital-hospice public.

Composition du jury du concours organisé en vue de l'inscription de médecins sur la liste des chirurgiens habilités à pratiquer la chirurgie thoracique dans les sanatoriums.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu le décret n° 51-1306 du 16 octobre 1951 modifiant le décret n° 49-488 du 30 juin 1949 fixant les conditions dans lesquelles les médecins peuvent être appelés à pratiquer la chirurgie thoracique dans les sanatoriums;

Vu l'arrêté du 16 octobre 1951 fixant les modalités d'établissement de la liste des médecins appelés à pratiquer la chirurgie thoracique dans les sanatoriums;

Vu l'avis paru au *Journal officiel* du 9 août 1952 autorisant, le 24 novembre 1952, l'ouverture d'un concours pour l'inscription de six chirurgiens sur la liste des médecins habilités à pratiquer la chirurgie thoracique dans les sanatoriums;

Vu l'arrêté du 19 novembre 1952 fixant la composition du jury de ce concours,

Arrête:

Art. 1er. — L'arrêté du 19 novembre 1952 fixant la composition du jury du concours organisé en vue de l'inscription de six médecins sur la liste des chirurgiens habilités à pratiquer la chirurgie thoracique dans les sanatoriums, est modifié comme suit:

M. le docteur Mario Lebel, indisponible, est remplacé par M. le docteur Joussemet (Raoul), à la Roche-sur-Yon, chirurgien habilité à pratiquer la chirurgie thoracique dans les sanatoriums.

Art. 2. — Le directeur de l'hygiène sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 novembre 1952.

Pour le ministre de la santé publique et de la population et par délégation:

Le directeur du cabinet,

JEAN LE VERT.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 14 novembre 1952 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française, francisation de noms, autorisation de perdre la nationalité française et admission au statut métropolitain.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition et la perte de la nationalité, ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés, et l'attribution du statut métropolitain,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français:

ALBEROLA (Emilio), Casablanca (Maroc), 12-01-31. — 11224×52—95.

ALCAZAR (Clémente), Lorca (Espagne), 28-03-17. — 16817×51—30.

ALVES (Maximino), Paredes de Coura (Portugal), 11-07-06. — 1477×52—78.

ANGOSTO (Antoine), Carthagène (Espagne), 15-06-00. — 3193×51—69.

ANGOSTO, née MARTINEZ, la Union (Espagne), 12-01-03. — 3493×51—69.

BANDJY (Abiba), Tsaratanana (Madagascar), 28-07-17. — 21758×48—98.

BANDJY, née ALIBAY, Marovoay (Madagascar), 25-01-21. — 21758×48—98.

BARANEK (Stanislas), Rusk (Pologne), 31-10-13. — 974×51—75.

BARANEK, née KRYCH, Liskow (Pologne), 16-11-26. — 974×51—75.

BARRESI, née VESCO, Alcamo (Italie), 23-06-05. — 13119×52—96.

BARRESI (Vincent), Alcamo (Italie), 14-08-01. — 13119×52—96.

BARRESI (Giovan-B.), Alcamo (Italie), 30-03-29. — 13118×52—96.

BASMADJIAN (Haroutioun), Sis (Turquie), 05-01-05. — 1337×52—75.

BAYNO (Michel), Frassinetto Canavese (Italie), 27-11-28. — 830×49—75.

BENDA, née MASSA, Marseille (Bouches-du-Rhône), 10-10-04. — 2358×30—13.

BENDELÆ (Jean), Bachingen (Allemagne), 15-10-03. — 29782×38—54.

BEREZOWSKI (Marian), Varsovie (Pologne), 30-05-28. — 32090×48—75.

BERKOWICZ (Hersz), Kalisz (Pologne), 02-07-13. — 5949×51—38.

BERKOWICZ, née KARMIOL, Kalisz (Pologne), 10-10-17. — 5949×51—38.

BIANCHI (Gennaro), Naples (Italie), 04-04-29. — 22811×50—38.

BIENIAS (César), Pelczyce (Pologne), 29-11-24. — 14596×51—08.

BIGLIONE (Jacques), Paris, 10-07-29. — 2216×51—75.

BILICKI (Aloyse), Huls (Allemagne), 14-06-12. — 13527×51—57.

BILLI (Sante), Modigliana (Italie), 03-04-96. — 2833×51—25.

BILLI, née VALBONESI, Rocca Casciano (Italie), 22-11-99. — 2833×51—25.

BIZZOTTO (Primo), Rosa (Italie), 01-01-23. — 4297×51—82.

BIZZOTTO (Paolo), Rosa (Italie), 11-10-24. — 665×51—82.

BOLOGNINI, née OLDANI, Zanica (Italie), 01-02-98. — 1299×52—33.

BONAVIA (Pedro), San Feliu de Guixols (Espagne), 11-02-07. — 18024×51—10.

BOROWIK (Mieczyslaw), Graby (Pologne), 29-03-26. — 1490×52—19.

BORRELLI, née CAVASINO, Tunis, 01-04-06. — 20552×51—96.

BOTTICINI (Angelo), Brescia (Italie), 07-03-17. — 11565×49—84.

BOTTICINI, née RODA, Poncarale (Italie), 21-05-28. — 11565×49—84.

BUCKENS (Lucien), Wannegem Lede (Belgique), 21-03-32. — 12627×51—89.

BUFFETTO (Giovanni), Castellamare del Golfo (Italie), 16-05-26. — 13117×52—96.

CAL (Francesco), Ponte di Piave (Italie), 23-07-25. — 2312×51—81.

CAL, née BADAN, Conselve (Italie), 21-02-30. — 2312×51—81.

CANNAMELA, née CACI, Lampedusa (Italie), 28-11-13. — 20780×51—96.

CANNAMELA (Stefano), la Goulette (Tunisie), 23-12-09. — 20780×51—96.

CAPO (Biagio), Sousse (Tunisie), 01-05-13. — 11251×52—95.

CAPORALIN (Lodovico), Vinoural (Italie), 29-07-11. — 19149×51—75.

CARUSSI (Domenico), Nimis (Italie), 07-12-09. — 13721×50—62.

CASTELL (Jose), Sorpe (Espagne), 02-02-98. — 8579×51—31.

CASTELL, née PALOBART, Ysil (Espagne), 16-05-06. — 8579×51—31.

CASU (Guglielmo), Iglesias (Italie), 29-05-09. — 9479×52—96.

CASU, née MANNAI, Le Kef (Tunisie), 26-11-11. — 9479×52—96.

CATALDI (Vincenzo), Corato (Italie), 16-02-20. — 17496×47—38.

CATOIRE (André), Moscou (Russie), 19-03-90. — 1318×42—75.

CAVATORTA, née OLIVERO, Montanero (Italie), 16-12-11. — 4961×51—06.

CENEDESE (Jean), Fossalta (Italie), 20-02-20. — 842×51—81.

CENEDESE, née AUDISIO, Macello (Italie), 10-08-25. — 842×51—81.

CESCO (Gaetano), Valdobbiadene (Italie), 17-02-05. — 14334×51—71.

CESCO, née RIGO, Caneva (Italie), 03-01-04. — 14334×51—71.

CHLODNIK (Srul), Varsovie (Pologne), 02-07-12. — 16042×51—75.

CHLODNIK, née LIPSZYC, Skierniewice (Pologne), 20-01-21. — 16042×51—75.

CHRISTIANO, née GABRIELE, Trapani (Italie), 06-01-24. — 13121×52—96.

CIMENTI (Louis), Tolmezzo (Italie), 27-09-96. — 19305×50—75.
COLLDECARRERAS (Louis), Tortella (Espagne), 05-01-04. — 1044×51—66.
COMANDI (Frida), Badia Tedalda (Italie), 29-12-19. — 177×52—34.
CORDOMI, née ANSELMINO, Lausanne (Suisse), 04-05-04. — 19272×31—01.
CRAHAY (André), Bressoux (Belgique), 27-01-29. — 3575×51—27.
CRESCINI (Eugène), Piazzolo (Italie), 26-02-17. — 146×52—38.
CRESCINI, née GIMONDI, Sedrina (Italie), 22-08-21. — 146×52—38.
CROTTI (Santina), Zurich (Suisse), 31-12-14. — 10129×51—75.
CZAJA, née KAMINSKA, Dobroszyny (Pologne), 25-03-20. — 6634×51—55.
CZAPLA (Boleslaw), Woniesc (Pologne), 13-01-24. — 2971×51—62.
DA-ROS (Emilio), Caneva (Italie), 16-10-11. — 1256×52—47.
DA-ROS, née ROSSI, Fontanelle (Italie), 02-09-21. — 1256×52—47.
DE ALMEIDA (Raymond), Viseu (Portugal), 05-11-17. — 1306×50—29.
DE ALMEIDA, née STEVENS, Kessel Loo (Belgique), 19-05-18. — 4296×50—29.
DE GREGORIO (Aldo), La Spezia (Italie), 23-08-31. — 12228×51—13.
DE GROOTE, née VERBEURGT, Welden (Belgique), 23-08-81. — 13886×51—59.
DE GROOTE (Polidore), Laethem Sainte-Marie (Belgique), 05-01-82. — 13886×51—59.
DE MARTINI (Giacomo), Torre Pallavicina (Italie), 31-10-94. — 19466×51—47.
DE MARTINI, née CRESCI, Torre Pallavicina (Italie), 24-01-99. — 19466×51—47.
DE-SALVADOR (Ugo), Castelletto Ticino (Italie), 30-04-32. — 1259×52—54.
DECOL (Jean), Lavalle (Italie), 16-06-22. — 3904×51—81.
DEGLI ESPOSTI (Artemio), Castiglione del Pepoi (Italie), 31-08-08. — 6291×51—26.
DENNY (Charles), Allemagne, 28-05-20. — 22795×50—67.
DERMETROSSIAN (Garabed), Malatia (Turquie), 01-01-09. — 11780×49—42.
DERMETROSSIAN, née MALAKIAN, Malatia (Turquie), 20-01-07. — 11780×49—42.
DI ROVASENDA, née RIVERA, Madrid (Espagne), 21-10-10. — 6919×52—75.
DJEUHERIAN (Vahan), Constantinople (Turquie), 14-01-07. — 402×38—75.
DOLLSTADT (Hans), Weimar (Allemagne), 21-10-06. — 5886×51—38.
DONINI (Angelo), San Martino Dall Argine (Italie), 02-06-00. — 12476×51—57.
DOURY, née GRANDJEAN, Morlon (Suisse), 14-06-14. — 22365×48—37.
DREGER (Jean), Dembe (Pologne), 05-12-98. — 3201×51—69.
DREGER, née SZYMANSKA, Pakosek (Pologne), 18-12-01. — 3201×51—69.
DUCHACEK (Jiri), Chrudin (Tchécoslovaquie), 27-12-24. — 10335×52—75.
DUDA (Jean), Obsza (Pologne), 13-07-09 — 16074×51—52.
DUDA, née PARNAK, Wo.n (Pologne), 03-08-01. — 16074×51—52.
DUPOUY, née ANDREOLI, Monaco, 21-01-16. — 6604×51—06.
DURIEUX (Flore), Mellet (Belgique), 29-01-16. — 42153×38—62.
DURKOWSKI, née WAWRZYNIAK, Stawiszyn (Pologne), 02-05-20. — 12148×51—54.
DURKOWSKI (Stanislas), Bukowe (Pologne), 20-03-19. — 12148×51—54.
DZIMBACK (Athanase), Wasylow (Pologne), 17-07-17. — 176×52—89.
DZIMBACK, née GOROLUK, Budynin (Pologne), 22-03-15. — 176×52—89.
ELRIKH (Alexandre), Gallipoli (Turquie), 13-12-21. — 15385×51—92.
FAKIEL, née URWICZ, Varsovie (Pologne), 10-02-10. — 17745×47—75.
FANTINI (Mario), Nonio (Italie), 27-04-03. — 1397×52—12.
FANTINI, née BINDA, Brebbia (Italie), 30-03-05. — 1397×52—12.
FILIPPI (Angelo), San Giorgio delle Pertiche (Italie), 24-11-04. — 187×52—32.
FILIPPI, née BATTISTON, Curtarolo (Italie), 02-05-07. — 187×52—32.
FORTNER (Ludwig), Hebershansen (Allemagne), 07-12-08. — 104023×41—31.
FREDDI (Auguste), Jesi (Italie), 03-03-23. — 3321×51—54.
GALEOTTI (Umberto), Albinea (Italie), 13-04-93. — 3774×51—13.
GALEOTTI, née SCARAVELLI, Corregio (Italie), 24-10-03. — 3774×51—13.
GALIANA (Vicente), Denia (Espagne), 12-01-32. — 1133×51—91.
GALLO, née FRANCHINO, Rubiana (Italie), 28-05-94. — 1370×52—38.
GARCIA (Nicasio), Pozo Hondo (Espagne), 15-12-97. — 238×52—34.
GARCIA (Fernando), Villa Nador, Maroc espagnol, 20-03-28. — 1001×52—95.
GARCIA (Fernando), Madrid (Espagne), 27-12-05. — 3625×51—84.
GARCIA, née PONS, Tarrega (Espagne), 21-10-16. — 3625×51—84.
GARCIA (Jeronimo), Alama de Almeria (Espagne), 01-11-16. — 20764×50—75.
GERMON, née SZEWEZUK, Poitiers (Vienne), 24-01-34. — 12953×52—86.
GEROMETTA (Alba), Ovaro (Italie), 14-11-33. — 19988×51—52.
GEROMIN (Louis), Sesto al Reghena (Italie), 11-04-29. — 2351×51—81.
GIL (Gabriel), La Fresneda (Espagne), 19-02-08. — 8708×51—31.
GILLI (Mattia), Pinerolo (Italie), 04-03-98. — 239×52—69.
GIOL (Ernesto), Fontanafredda (Italie), 29-01-01. — 7967×38—38.
GIOL, née DELLA SCHIAVA, Fontanafredda (Italie), 25-10-03. — 7967×38—38.
GIORDANENGO (Tommaso), Robilante (Italie), 26-04-09. — 388×53—54.
GLICA (Stanislaw), Ossala (Pologne), 25-03-03. — 1821×51—46.
GONTOWICZ, née TRZMIEL, Kaskada (Pologne), 14-07-07. — 16776×51—75.
GOTHELF (Armand), Henrykow (Pologne), 15-05-23. — 20661×50—75.
GOVAERT (Gustaaf), Saint Gilles Waas (Belgique), 27-08-20. — 216×52—75.
GROMOFF (Nicolas), Derbent (Russie), 30-04-05. — 815×51—75.
GUARINONI (Pierre), Musso (Italie), 05-11-02. — 29732×38—57.
GUILLEN (Raymond), Barcelonne (Espagne), 06-06-24. — 13957×51—32.
GUILLEN, née LOVATO, Jemmapes (Belgique), 22-11-25. — 13957×51—32.
HAMULAK (Paul), Szlachcince (Pologne), 23-09-04. — 1790×51—10.
HAMULAK, née BAJ, Szlachcince (Pologne), 05-11-02. — 1790×51—10.
HASSAN, née PAVESI, Lodi (Italie), 18-10-03. — 6393×52—06.
HEIMANN (Gerard), Liegnitz (Allemagne), 16-09-20. — 1853×51—59.
HERBST, née PSZENICZNA, Grachow (Pologne), 13-11-13. — 16126×51—52.
HERNANDEZ (Manuel), Carrascal del Obispo (Espagne), 20-05-20. — 4454×51—17.
HURTIG (Serge), Bucarest (Roumanie), 16-04-27. — 1321×52—75.
IPPOLITO (Josephine), Novara di Sicilia (Italie), 07-01-10. — 14687×51—38.
IZAGUIRRE (Florencio), Astigarraga (Espagne), 12-01-32. — 357×52—64.
JABLONSKI (Pierre), Poznan (Pologne), 12-11-37. — 21222×50—75.
JANISZEWSKI (Jean), Garzyn (Pologne), 15-06-98. — 3134×51—62.
JANISZEWSKI, née PACHURA, Gurzno (Pologne), 27-12-97. — 3134×51—62.
JANOTTO (Pietro), Godega San Urbano (Italie), 26-05-02. — 14266×51—57.
JANOTTO, née SUSANNA, Orsago (Italie), 30-11-07. — 14266×51—57.
JARACZEWER (Herbert), Berlin (Allemagne), 20-11-17. — 8288×50—75.
JOUROULI (Dourmichan), Batoum (Georgie), 20-05-05. — 12×51—78.
JUAN (Ramon), Almenar (Espagne), 01-03-31. — 240×52—34.
KAPIKIAN (Meguerditch), Erzeroum (Asie Mineure), 17-10-00. — 749×51—13.
KASSABOV (Petar), Nova Zagora (Bulgarie), 12-07-11. — 12767×52—95.
KASZUBINSKI (Laurent), Rochmaniea (Russie), 29-01-22. — 22104×50—75.
KATSAOUNIS (Panayottis), Constantinople (Turquie), 15-08-01. — 2175×51—04.
KATSAOUNIS, née VIDAL, Vila Nova de Gaia (Portugal), 15-08-13. — 2175×51—04.
KOLASINSKI (Narcejo), Kostrzyn (Pologne), 22-09-22. — 1128×52—54.
KOS (Mieczyslaw), Kamienna Wola (Pologne), 09-10-27. — 6503×51—54.
KOSSAYAN, née DJAMGUEUZIAN, Brousse (Asie Mineure), 00-00-04. — 16757×51—75.
KOSTRZEWA (Boleslaw), Reczyeach (Pologne), 22-01-22. — 3672×51—02.
KOSZUTA (Edmond), Lenartowice (Pologne), 07-06-23. — 3221×51—57.
KOUGOUCHEFF (Georges), Pétrograd (Russie), 14-07-07. — 21619×46—75.
KOUGOUCHEFF, née DE ROPP, Pétrograd (Russie), 27-04-08. — 21619×46—75.
KOVACS (Louis), Budapest (Hongrie), 05-07-00. — 18139×34—75.
KOVACS, née HUSTYAVA, Budapest (Hongrie), 22-02-00. — 18139×34—75.
KRYSZTAL, née CANG, Belzyce (Pologne), 15-03-10. — 18021×50—75.

KRZYWANSKI (Léonard), Wattenscheid (Allemagne), 25-10-13. — 12872×52—62.

KRZYWANSKI, née SZOLEPANIAK, Herne (Allemagne), 22-08-21. — 12872×52—62.

KUBOT (Stanislas), Piaski (Allemagne), 17-09-17. — 1317×52—88.

KUBOT, née SZLEK, Bialoboki (Pologne), 02-11-16. — 1317×52—88.

KUC (Wladyslaw), Czeladz (Pologne), 19-05-20. — 11429×51—69.

KUKULSKI (Etienne), Osiek Wielki (Pologne), 17-09-01. — 257×52—62.

KUKULSKI, née KROPIDLOWSKA, Kwiatkow (Pologne), 13-11-10. — 257×52—62.

KULA (Bedrich), Linec (Tchécoslavaquie), 01-08-18. — 13711×51—75.

KUSY, née BENDEK, Jeskova Ves (Tchécoslovaquie), 08-11-08. — 11778×52—59.

KUSY (Stephan), Diviaky Nad Nitricou (Tchécoslovaquie), 05-08-05. — 11778×52—59.

KUZAJ, née VOLPI, Zeri (Italie), 07-03-18. — 416×52—38.

LANZI (Piétro), Lizzano In Belvedere (Italie), 22-05-30. — 18397×51—71.

LEONOFF, née GERSOFF, Devinsk (Russie), 08-07-00. — 9769×51—13.

LIMA (Jean), Prova (Portugal), 02-03-32. — 6203×52—21.

LION Jules), Saint-Wendel (Sarre), 17-01-12. — 471×39—66.

LITAVICKI (Anatole), Invangorod (Russie), 02-05-06. — 350×52—38.

LOPEZ (Eduardo), Rabat (Maroc), 24-03-31. — 12517×52—95.

MACAGNO (Michel), Cuneo (Italie), 28-01-22. — 15103×49—83.

MACIAG (Mieczyslaw), Rudnik Wielki (Pologne), 18-03-22. — 8698×51—63.

MANETTI (Constant), Villa Collemandina (Italie), 25-10-25. — 2643×51—13.

MARCHESE, née SANGENITO, Bône (Constantine), 28-01-27. — 18×52—96.

MARCHESE (Giuseppe), Tunis, 15-12-24. — 18×52—96.

MARCHELLO (Enrico), Détroit (Etats-Unis), 27-05-32. — 7917×51—75.

MARCUCCILLI (Michel), Santopadre (Italie), 05-09-03. — 20085×51—69.

MARCUCCILLI, née DEI-CICCHI, Rive-de-Gier (Loire), 22-01-08. — 3085×51—69.

MARTINQUET (Léon), Lincent (Belgique), 21-07-05. — 439×52—11.

MASSARUTTO (Guerrino), Cordovado (Italie), 07-10-14. — 16517×51—31.

MECA, née VISQUERT, Favareta (Espagne), 10-07-39. — 180×52—84.

MELERAS, née GOLDSMIDT, Ionova (Lithuanie), 16-08-04. — 22135×50—75.

MENDEL (Léon), Kostebrau (Allemagne), 08-06-22. — 179×52—62.

MENDEL, née DOMINIAK, Puszczykowiec (Pologne), 26-01-26. — 179×52—62.

MIESZALA (Etienne), Osiek (Pologne), 02-09-04. — 20015×50—78.

MIESZALA, née KRAWIEC, Turek (Pologne), 15-06-13. — 20015×50—78.

MIGDAL (Jean), Gwozdziec (Pologne), 10-05-11. — 1307×52—38.

MIGDAL, née ZDZIOBEK, Izdebki (Pologne), 24-01-28. — 1307×52—38.

MODICA (Giovanni), Bou Ficha (Tunisie), 01-10-21. — 19685×52—96.

MOLINES (Francisco), Torrevieja (Espagne), 17-06-13. — 11014×52—96.

MOLINES, née GARCIA, Torrevieja (Espagne), 01-03-18. — 11014×52—96.

MUNOZ (Lorenzo), Bienservida (Espagne), 29-03-93. — 170×52—69.

MUNOZ, née MARTINEZ, Bienservida (Espagne), 01-12-96. — 170×52—69.

MURCIA (Léandre), Aljorra (Espagne), 17-09-96. — 1347×52—38.

MURCIA, née TORRALBA, Balsapintada (Espagne), 21-11-05. — 1347×52—38.

MUSSLY (François), Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), 19-08-02. — 13841×23—62.

MUTSCH (Antoine), Emeschbach (Luxembourg), 05-03-13. — 7018×52—75.

MUTSCH, née PIORUN, Ozystylow (Pologne), 08-02-06. — 7018×52—75.

NAVARRO (Miguel), Tarrasquilla (Espagne), 27-04-10. — 406×52—34.

NAVARRO (Manuel), Guazamara (Espagne), 12-07-95. — 11177×51—69.

NAVARRO, née OLMOS, Carthagène (Espagne), 19-09-01. — 11177×51—69.

NOWICKI (Edouard), Leine (Pologne), 31-10-20. — 436×52—57.

NUNEZ (Ramon), Vera (Espagne), 31-12-09. — 15318×51—13.

PACENZA (Noelle), Sfax (Tunisie), 17-01-29. — 5721×52—96.

PAPAIOANNOU, née MATZOUNIS, Alvaly (Asie Mineure), 11-05-12. — 438×52—38.

PAPAIOANNOU (Ignatios), Mandamados (Grèce), 17-02-00. — 438×52—38.

PASCUAL (Juan), Hernani (Espagne), 23-12-32. — 1418×52—64.

PELEGRI (Albert), Vilanova (Espagne), 24-04-32. — 1197×52—71.

PELLICCIOTTA (Tito), Dogliola (Italie), 21-05-11. — 430×52—38.

PEREIRA (Domingos), Sao Torquato (Portugal), 09-02-05. — 21333×50—63.

PERESSI (Sante), Majano (Italie), 02-09-02. — 1218×52—75.

PERESSI, née ANDREUTTI, Majano (Italie), 10-10-01. — 1218×52—75.

PERIS (Emile), Montpellier (Hérault), 18-04-26. — 2975×51—30.

PEROUCHINE, née WEGRZYNSKA, Noworadomsk (Pologne), 21-09-94. —11757×51—77

PEROUCHINE (Grégoire), Ecaterinbourg (Russie), 01-09-92. — 11757×51—77.

PICANCO (Mateus), Tavira (Portugal), 06-06-30. — 13048×52—95.

PIEKNY (Félix), Buschhausen (Allemagne), 17-07-07. — 19582×50—57.

PIEKNY, née WISZ, Labischin (Pologne), 17-01-22. — 19582×50—57.

PIVIDORI, née CIOTTI, Pieve di Cadore (Italie), 22-10-13. — 12830×51—75.

PIZZOLATO (Charles), Malo (Italie) 22-10-92. — 23611×39—81.

PIZZOLATO, née BORTOLOTTO, Malo (Italie), 27-03-94. — 23611×39—81.

POGORZELCZYK (Stefan), Rollinghausen (Allemagne), 17-12-21. — 22819×50—59.

POPYK (Parasceva), Sadkowice (Pologne), 06-12-16. — 4812×51—25.

POSPISIL (Ladislas), Litomerice (Tchécoslovaquie), 26-07-03. — 1136×52—75.

PRAGIER (Fajga), Varsovie (Pologne), 13-11-30. — 10695×51—75.

PUYOS (Joseph), Vilamos (Espagne), 31-03-33. — 11176×52—31.

RAMOS (Francisco), Serio (Espagne), 18-12-28. — 12733×52—95.

RAPACKI (Stanislaw), Wierciochy (Pologne), 23-03-04. — 13537×51—62.

RAPACKI, née MATUSIK, Usciszowice (Pologne), 20-01-04. — 13537×51—62.

REA, née IANNUCCI (Casalvieri (Italie), 05-11-08. — 6697×51—75.

REA (Tommaso), Arpino (Italie), 17-09-05. — 6697×51—75.

REINHARD (Victor), Szydlowek (Pologne), 14-09-11. — 2032×50—06.

REINHARD, née GNIAZDOWSKA, Czarnostow (Pologne), 21-09-14. — 2032×50—06.

RESTELLO (Constantin), Bevilacqua (Italie), 09-12-31. — 726×52—69.

REVELLO (Redolfo), Imperia (Italie), 25-03-30. — 12221×52—06.

REY (Edouard), Lausanne (Suisse), 09-02-04. — 15168×40—25.

RIGONI, née MODANESE, Codogne (Idalie), 06-10-12. — 2992×51—31.

RIVA (Agostino), Calusco d'Adda (Italie), 19-11-22. — 2081×51—31.

RIVERA (Antonio), Casa del Puerto (Espagne), 09-03-97. — 4348×39—32.

ROBSZYC (Kalma), Bedzin (Pologne), 11-08-25. — 2828×51—51.

ROMANIN, née MAGRIS, Montereale Cellina (Italie), 29-01-95. — 17459×51—02.

ROSIN (Vittorio), Istrana (Italie), 14-07-07. — 2681×51—38.

ROSIN, née RONCI, Borgo San Marin (Italie), 11-06-11. — 2681×51—38.

ROUSSEL, née DABEK, Giedlarowa (Pologne), 06-07-14. — 11369×51—59.

RUTYNA (Waclaw), Modlibogowice (Pologne), 22-09-31. — 1237×52—75.

SABI (Modesto), Bosost (Espagne), 12-03-30. — 216×52—34.

SARASIN (Enrico), Bingham (U. S. A.), 12-06-08. — 430×52—03.

SAURA (Marcelino), Mosqueruela (Espagne), 25-03-91. — 1119×52—13.

SAURA, née MARTI, Villafames (Espagne), 30-01-94. — 1119×52—13.

SAVIANI (Ada), San Biagio di Callalta (Italie), 24-05-22. — 14027×51—20.

SCHNEEBALG (Paul), Kosice (Tchécoslovaquie), 24-04-31. — 12838×52—69.

SERA, née GRIMALDI, Santopadre (Italie), 21-01-08. — 270×52—69.

SERRA (Eugenio), Fiumalbo (Italie), 22-02-27. — 6211×52—13.

SIMONTE (Vincenzo), Casablanca (Maroc), 05-05-26. — 12648×52—95.

SIMONTE, née LENTINI, Casablanca (Maroc), 11-08-28. — 12648×52—95.

SLADKOFF (Léon), Omsk (Russie), 24-01-06. — 166×52—38.

SOLER (Antonio), Almeria (Espagne), 20-08-94. — 160×52—02.

SOUHANDJIAN (Kevork), Alep (Syrie), 21-06-21. — 3433×51—69.

STRZALECK (Bruno), Leszno (Pologne), 03-09-18. — 15335×50—67.

SUBIRATS (Mario), Gironella (Espagne), 24-05-13. — 21514×50—50.

SUKDOL, née MORALES, Nijar (Espagne), 01-03-99. — 23332×50—92.

SZANTO (Louis), Budapest (Hongrie), 25-09-18. — 229×42—75.

SZEWEZUK, née KUNA, Czermin (Pologne), 01-06-09. — 4873×51—86.

SZEWEZUK (Michel), Holyn (Pologne), 12-06-07. — 4873×51—86.

SZPAKOWSKI, née WOJTOWICZ, Ulason (Pologne), 08-11-03. — 48923×45—59.

SZPAKOWSKI (Michel), Tyrawa Woloska (Pologne), 12-11-03. — 48922 × 45—59.
SZYLLER, née ZONENLICHT, Szczekociny (Pologne), 23-10-04. — 4273 × 51—75.
TANASS, née POLACOVITCH, Astrakan (Russie), 28-10-97. — 10006 × 51—66.
TASSAN-DIN (Livio), Aviano (Italie), 26-06-21. — 4°34 × 17—73.
TEIXEIRA (Bernardino), Sobreira (Portugal), 08-06-85. — 8957 × 38—69.
TESSAROTTO (Umberto), Martellago (Italie), 27-05-28. — 12506 × 51—81.
TESSAROTTO (Louise), Annono Veneto (Italie), 03-09-29. — 12499 × 51—81.
TESSAROTTO (Innocente), Martellago (Italie), 25-01-01. — 12758 × 51—81.
THIOUT, née GIEZECK, Herten (Pologne), 28-10-20. — 1277 × 52—59.
TILLE (Samuel), Aigle (Suisse), 05-09-94. — 3072 × 51—30.
TONINI (Emile), Spreziano (Italie), 29-01-06. — 11526 × 51—01.
TOR, née VILELLA, Benavente (Espagne), 09-10-86. — 1249 × 52—32.
TORRES (Gabriel), Vera (Espagne), 22-11-27. — 3455 × 51—69.
TORRICO (Joseph), Cordoba (Espagne), 18-02-25. — 10006 × 51—65.
TORRICO, née MULLER, Vallerfrangen (Sarre), 31-07-29. — 10006 × 51—65.
TRIPODI (Fortunata), Montebello (Italie), 01-10-28. — 21980 × 51—04.
TRIPODI (Antonio), Montebello (Italie), 20-07-30. — 21979 × 51—04.
TROMBETTA (Annita), Isola del Liri (Italie), 23-02-25. — 3901 × 51—69.
TURELLO (Giuseppe), Castions di Strada (Italie), 07-08-98. — 426 × 52—54.
TURELLO, née GIAMPRETI, Sogliano (Italie), 01-12-06. — 426 × 52—54.
VENTURA (Leonardo), Corato (Italie), 05-12-27. — 320 × 52—38.
VERSELE, née TRODLER, Arnsdorf (Allemagne), 04-07-21. — 1250 × 52—62.
VICENZOTTO (Lino), Prata di Pordenone (Italie), 04-05-25. — 18392 × 50—38.
VLIJM (Daatje), Hilversum (Pays-Bas), 30-12-20. — 16177 × 50—68.
WRAY (Sydney), Toronto (Canada), 05-03-89. — 9696 × 51—80.
ZALDMAN (Jochwet), Tomaszow Mazowiecki (Pologne), 22-11-13. — 21507 × 51—75.
ZALDMAN (Laja), Tomaszow Mazowiecki (Pologne), 28-09-21. — 21508 × 51—75.
ZANARDI (Giuseppe), Biella (Italie), 15-09-08. — 1377 × 52—38.
ZANARDI, née CARMINATI, Biella (Italie), 01-10-17. — 1377 × 52—38.
ZANOLLA (Joseph), Cesiomaggiore (Italie), 10-08-00. — 419 × 52—38.
ZANOLLA, née ZANOLLA, Cesiomaggiore (Italie), 29-10-04. — 419 × 52—38.
ZANOTTO (Adolphe), Arcugnano (Italie), 15-07-05. — 11616 × 51—69.
ZAVIALOFF (Boris), Grodno (Russie), 17-07-91. — 13786 × 51—38.
ZAWORSKI (Jean), Pelkinie (Pologne), 03-02-09. — 15317 × 51—51.
ZAWORSKI, née SZWAJKOSZ, Wieczajna (Pologne), 23-09-11. — 15317 × 51—51.
ZLOTO (Jakow), Varsovie (Pologne), 01-08-19. — 13613 × 52—75.
ZONCHELLO (Mannuele), Djebel Troza (Tunisie), 23-05-29. — 11678 × 52—93.
ZYLBERBERG (Chana), Plock (Pologne), 29-09-10. — 259 × 52—75.

Art. 2. — Sont réintégrés dans la nationalité française:

DEDUYTSCHAEVER, née HAVIEZ, Lille (Nord), 21-09-82. — 9667 × 51—59.
DEHAN, née BUSSIERE, Poussignol-Blismes (Nièvre), 16-10-83. — 3015 × 51—75.
FOCILLON, née LEVY, Lyon (Rhône), 08-05-78. — 6571 × 13—75.
GARCIA, née MARTIN, Lodève (Hérault), 09-12-98. — 238 × 52—31.
HELL, née SABATER, Catllar (Pyrénées-Orientales), 20-09-01. — 11106 × 51—31.
MAC SORLEY, née LAUER, Paris, 03-11-24. — 22925 × 50—75.
MUSSLY, née LARGILLIERE, Annay-sous-Lens (Pas-de-Calais), 01-12-01. — 13841 × 23—62.
NAPOLEONI, née ABRAINI, Sartène (Corse), 00-09-73. — 16322 × 50—39.
NIVILLE, née CHATAIGNIER, Châteauponsac (Haute-Vienne), 28-09-95. — 16955 × 51—87
PARDO, née MASCLET, Escaudoeuvres (Nord), 21-03-83. — 1227 × 52—59.
PICHARD (Louise), Charny (Seine-et-Marne), 19-10-78. — 23273 × 50—75.
RIVERA, née BIDAN, Cassaigne (Gers), 07-08-93. — 4348 × 39—32.
SEDELLE (Suzanne), Paris, 24-11-92. — 12320 × 52—75.
VERLEYEN, née JACOB, Cambrai (Nord), 01-07-88. — 4353 × 51—78.
WILLIEME, née BORJA DE MOLOTA, Alexandrie, 15-06-03. — 3701 × 18—75.

Art. 3. — Sont susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents:

ANSELMINO (Gérard), Lyon (Rhône), 11-11-13. — 19272 × 31—01.
BANDJY (Inaetaly), Marovoay (Madagascar), 12-06-14. — 21758 × 48—98.
BANDJY (Rassiabanou), Marovoay (Madagascar), 22-07-38. — 21758 × 48—98.
BANDJY (Goulzaraly), Tananarive (Madagascar), 07-09-48. — 21758 × 48—98.
BANDJY (Goulassenobanon), Tananarive (Madagascar), 05-10-39. — 21758 × 48—98.
BARRESI (Jacques), Bizerte (Tunisie), 06-02-34. — 13119 × 52—96.
BOLOGNINI (Virgilio), Bergame (Italie), 25-06-32. — 1299 × 52—33.
BOTTICINI (Jeannine), le Pontet (Vaucluse), 07-11-46. — 11565 × 19—84.
BOTTICINI (Michel), le Pontet (Vaucluse), 14-09-48. — 11565 × 19—84.
CANNAMELA (Paul), la Goulette (Tunisie), 05-02-40. — 20780 × 51—96.
CASU (Antoinette), le Kef (Tunisie), 30-09-36. — 9479 × 52—96.
CENEDESE (René), Albi (Tarn), 24-08-49. — 842 × 51—81.
CHLODNIK (Richard), Paris (Seine), 17-06-51. — 16012 × 51—75.
CHLODNIK (Eveline), Paris (Seine), 13-01-50. — 16012 × 51—75.
CRESCINI (Monique), Domène (Isère), 08-02-48. — 146 × 52—38.
CROTTI (Eveline), Paris (Seine), 24-06-11. — 10129 × 51—75.
DE ALMEIDA (Armand), Camberwell (Grande-Bretagne), 24-03-12. — 1206 × 50—29.
DE ALMEIDA (André), Brest (Finistère), 29-10-18. — 1206 × 50—29.
DERMETROSSIAN (Gaspard), Saint-Chamond (Loire), 31-12-35. — 11780 × 19—42.
DERMETROSSIAN (Suzanne), Saint-Chamond (Loire), 11-10-40. — 11780 × 19—42.
DURKOWSKI (Josiane), Jarny (Meurthe-et-Moselle), 27-05-45. — 12118 × 51—54.
DURKOWSKI (Chantal), Jarny (Meurthe-et-Moselle), 11-06-47. — 12118 × 51—54.
DZIMBACK (Anna), Poucherolles (Loiret), 16-05-38. — 176 × 52—69.
FILIPPI (Luciana), San Giorgio delle Pertiche (Italie), 20-02-32. — 187 × 52—32.
FILIPPI (Antonio), Riscle (Gers), 19-08-35. — 187 × 52—32.
FILIPPI (Armand), Riscle (Gers), 27-08-10. — 187 × 52—32.
GALEOTTI (Vanna), Correggio (Italie), 28-05-37. — 3771 × 51—13.
GARCIA (Fernando), Barcelone (Espagne), 19-05-38. — 3625 × 51—81.
GROMOFF (Hélène), Tien-Tsin (Chine), 18-03-37. — 815 × 51—75.
GUILLEN (Viviane), Lyon (Rhône), 05-06-16. — 13957 × 51—32.
GUILLEN (Martine), Plaisance-du-Gers (Gers), 08-11-49. — 13957 × 51—32.
HAMULAK (Olga), Soligny-les-Etangs (Aube), 06-02-33. — 1790 × 51—10.
JANOTTO (Joëlle), Moyeuvre-Grande (Moselle), 03-04-52. — 11266 × 51—57.
KATSAOUNIS (Nicolas), Château-Arnoux (Basses-Alpes), 16-09-32. — 2175 × 51—04.
KATSAOUNIS (Alexandre), Château-Arnoux (Basses-Alpes), 15-05-37. — 2175 × 51—04.
KATSAOUNIS (Edmond), Châteaux-Arnoux (Basses-Alpes), 01-03-41. — 2175 × 51-04.
KATSAOUNIS (Jean), Château-Arnoux (Basses-Alpes), 19-09-48. — 2175 × 51—04.
KRZYWANSKI (Thérèse), Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), 04-10-46. — 12872 × 52—62.
KRZYWANSKI (André), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 24-07-48. — 12872 × 52—62.
KRZYWANSKI (Jean-Paul), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 27-08-52. — 12872 × 52—62.
KUBOT (Thérèse), Blévaincourt (Vosges), 09-06-48. — 1317 × 52—88.
KUBOT (Jean-Pierre), Blévaincourt (Vosges), 24-04-50. — 1317 × 52—88.
KUKULSKI (Thérèse), Saint-Quentin (Aisne), 18-01-35. — 257 × 52—02.
KUSY (Antoine), Lochkove (Tchécoslovaquie), 29-10-32. — 11778 × 52—59.
MIESZALA (Alexis), Montefontaine (Aisne), 01-01-33. — 20015 × 50—78.
MIESZALA (Hélène), Benouville (Calvados), 25-05-35. — 20015 × 50—78.
MIESZALA (Anne), Châteauneuf-sur-Cher (Cher), 03-03-41. — 20015 × 50—78.
MIESZALA (Jean), Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 11-03-48. — 20015 × 50—78.
MIESZALA (Christian), Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 31-01-50. — 20015 × 50—78.
MIGDAL (Jean-Claude), la Mure (Isère), 23-06-50 — 1307 × 52—38.
MIGDAL (Hélène), La Mure (Isère), 18-09-51. — 1307 × 52—38.
MOLINES (Josefa), Torrevieja (Espagne), 02-02-38. — 11014 × 52—96.
MOLINES (Francisco), Ferryville (Tunisie), 07-04-50. — 11014 × 52—96.

KRZYWANSKI (Léonard), Wattenscheid (Allemagne), 25-10-13. — 12872 x 52—62.

KRZYWANSKI, née SZOZEPANIAK, Herne (Allemagne), 22-08-21. — 12872 x 52—62

KUBOT (Stanislas), Piaski (Allemagne), 17-09-17. — 1317 x 52—88.

KUBOT, née SZLEK, Bialoboki (Pologne), 02-11-16. — 1317 x 52—88.

KUC (Wladyslaw), Czeladz (Pologne), 19-05-20. — 11429 x 51—69.

KUKULSKI (Etienne), Osiek Wielki (Pologne), 17-09-01. — 257 x 52—62.

KUKULSKI, née KROPIDLOWSKA, Kwiatkow (Pologne), 13-11-10. — 257 x 52—62.

KULA (Bedrich), Linec (Tchécoslavaquie), 01-08-18. — 13711 x 51—75.

KUSY, née RENDEK, Jeskova Ves (Tchécoslovaquie), 08-11-08. — 11778 x 52—59.

KUSY (Stephan), Diviaky Nad Nitricou (Tchécoslovaquie), 05-08-05. — 11778 x 52—59.

KUZAJ, née VOLPI, Zeri (Italie), 07-03-18. — 416 x 52—38.

LANZI (Piétro), Lizzano In Belvedere (Italie), 22-05-30. — 18397 x 51—74.

LEONOFF, née GERSOFF, Devinsk (Russie), 09-07-00. — 9769 x 51—13.

LIMA (Jean), Prova (Portugal), 02-03-32. — 6303 x 52—21.

LION Jules), Saint-Wendel (Sarre), 17-01-12. — 471 x 39—66.

LITAVICKI (Anatole), Invangorod (Russie), 02-05-06. — 350 x 52—38.

LOPEZ (Eduardo), Rabat (Maroc), 24-03-31. — 12517 x 52—95.

MACAGNO (Michel), Cuneo (Italie), 28-01-22. — 15103 x 49—83.

MACIAG (Mieczyslaw), Rudnik Wielki (Pologne), 18-03-22. — 8698 x 51—63.

MANETTI (Constant), Villa Collemandina (Italie), 25-10-25. — 2643 x 51—13.

MARCHESE, née SANGENITO, Bône (Constantine), 28-01-27. — 18 x 52—96

MARCHESE (Giuseppe), Tunis, 15-12-21. — 18 x 52—96

MARCHELLO (Enrico), Détroit (Etats-Unis), 27-05-32. — 7917 x 51—75.

MARCUCCILLI (Michel), Santopadre (Italie), 05-09-03. — 9085 x 51—69.

MARCUCCILLI, née DEI-CICCHI, Rive-de-Gier (Loire), 22-01-08. — 3085 51—69.

MARTINQUET (Léon), Lincent (Belgique), 21-07-05. — 439 x 52—11.

MASSARUTTO (Guerrino), Cordovado (Italie), 07-10-14. — 16517 x 51—31.

MECA, née VISQUERT, Favareta (Espagne), 10-07-39. — 180 x 52—84.

MELERAS, née GOLDSMIDT, Ionova (Lithuanie), 16-08-04. — 22135 x 50—75.

MENDEL (Léon), Kostebrau (Allemagne), 08-06-22. — 179 x 52—62.

MENDEL, née DOMINIAK, Puszczykowiec (Pologne), 26-01-26. — 179 x 52—62.

MIESZALA (Etienne), Osiek (Pologne), 02-09-04. — 20015 x 50—78.

MIESZALA, née KRAWIEC, Turek (Pologne), 15-06-13. — 20015 x 50—78.

MIGDAL (Jean), Gwozdziec (Pologne), 10-05-14. — 1307 x 52—38.

MIGDAL, née ZDZIOBEK, Izdebki (Pologne), 24-01-28. — 1307 x 52—38.

MODICA (Giovanni), Bou Ficha (Tunisie), 01-10-21. — 10685 x 52—96.

MOLINES (Francisco), Torrevieja (Espagne), 17-06-13. — 11014 x 52—96.

MOLINES, née GARCIA, Torrevieja (Espagne), 04-03-18. — 11014 x 52—96.

MUNOZ (Lorenzo), Bienservida (Espagne), 29-03-93. — 170 x 52—69.

MUNOZ, née MARTINEZ, Bienservida (Espagne), 04-12-96. — 170 x 52—69.

MURCIA (Léandre), Aljorra (Espagne), 17-09-96. — 1317 x 52—38.

MURCIA, née TORRALBA, Balsapintada (Espagne), 21-11-05. — 1317 x 52—38.

MUSSLY (François), Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), 19-08-02. — 13841 x 23—62.

MUTSCH (Antoine), Emeschbach (Luxembourg), 05-03-13. — 7018 x 52—75.

MUTSCH, née PIORUN, Ozystylow (Pologne), 08-02-06. — 7018 x 52—75.

NAVARRO (Miguel), Tarrasquilla (Espagne), 27-04-10. — 406 x 52—34.

NAVARRO (Manuel), Guazamara (Espagne), 12-07-95. — 11177 x 51—69.

NAVARRO, née OLMOS, Carthagène (Espagne), 19-09-01. — 11177 x 51—69.

NOWICKI (Edouard), Leine (Pologne), 31-10-20. — 436 x 52—57.

NUNEZ (Ramon), Vera (Espagne), 31-12-09. — 15318 x 51—13.

PACENZA (Noelle), Sfax (Tunisie), 17-01-29. — 5721 x 52—96.

PAPAIOANNOU, née MATZOUNIS, Aivaly (Asie Mineure), 11-05-12. — 438 x 52—38.

PAPAIOANNOU (Ignatios), Mandamados (Grèce), 17-02-00. — 438 x 52—38.

PASCUAL (Juan), Hernani (Espagne), 23-12-32. — 1118 x 52—64.

PELEGRI (Albert), Vilanova (Espagne), 24-04-32. — 1197 x 52—71.

PELLICCIOTTA (Tito), Dogliola (Italie), 21-05-11. — 430 x 52—38.

PEREIRA (Domingos), Sao Torquato (Portugal), 09-02-05. — 21333 x 50—63.

PERESSI (Sante), Majano (Italie), 02-09-02. — 1218 x 52—75.

PERESSI, née ANDREUTTI, Majano (Italie), 10-10-01. — 1218 x 52—75.

PERIS (Emile), Montpellier (Hérault), 18-04-26. — 2975 x 51—30.

PEROUCHINE, née WEGRZYNSKA, Noworadomsk (Pologne), 21-09-94. —11757 x 51—77

PEROUCHINE (Grégoire), Ecaterinbourg (Russie), 01-09-92. — 11757 x 51—77.

PICANCO (Mateus), Tavira (Portugal), 06-06-30. — 13048 x 52—95.

PIEKNY (Félix), Buschhausen (Allemagne), 17-07-07. — 19582 x 50—57.

PIEKNY, née WISZ, Labischin (Pologne), 17-01-22. — 19582 x 50—57.

PIVIDORI, née CIOTTI, Pieve di Cadore (Italie), 22-10-13. — 12830 x 51—75.

PIZZOLATO (Charles), Malo (Italie) 22-10-92. — 22611 x 39—81.

PIZZOLATO, née BORTOLOTTO, Malo (Italie), 27-03-94. — 22611 x 39—81.

POGORZELCZYK (Stefan), Rollinghausen (Allemagne), 17-12-21. — 22819 x 50—59.

POPYK (Parasceva), Sadkowice (Pologne), 06-12-16. — 4812 x 51—25.

POSPISIL (Ladislas), Litomerice (Tchécoslovaquie), 26-07-03. — 1136 x 52—75.

PRAGIER (Fajga), Varsovie (Pologne), 13-11-30. — 10695 x 51—75.

PUYOS (Joseph), Vilamos (Espagne), 31-03-33. — 11176 x 52—31.

RAMOS (Francisco), Serio (Espagne), 18-12-28. — 12733 x 52—95.

RAPACKI (Stanislaw), Wierciochy (Pologne), 23-03-04. — 13537 x 51—62.

RAPACKI, née MATUSIK, Usciszowice (Pologne), 20-01-04. — 13537 x 51—62.

REA, née IANNUCCI (Casalvieri (Italie), 05-11-08. — 6697 x 51—75.

REA (Tommaso), Arpino (Italie), 17-09-05. — 6697 x 51—75.

REINHARD (Victor), Szydlowek (Pologne), 14-09-11. — 2032 x 50—06.

REINHARD, née GNIAZDOWSKA, Czarnostow (Pologne), 21-09-14. — 2032 x 50—06.

RESTELLO (Constantin), Bevilacqua (Italie), 09-12-31. — 726 x 52—69.

REVELLO (Redolfo), Imperia (Italie), 25-03-30. — 12321 x 52—06.

REY (Edouard), Lausanne (Suisse), 09-02-04. — 15168 x 40—25.

RIGONI, née MODANESE, Codogne (Idalie), 06-10-12. — 2992 x 51—31.

RIVA (Agostino), Calusco d'Adda (Italie), 19-11-22. — 2081 x 51—31.

RIVERA (Antonio), Casa del Puerto (Espagne), 09-03-97. — 4348 x 39—32.

ROBSZYC (Kalma), Bedzin (Pologne), 11-08-25. — 2828 x 51—51.

ROMANIN, née MAGRIS, Montereale Cellina (Italie), 29-01-95. — 17459 x 51—02.

ROSIN (Vittorio), Istrana (Italie), 14-07-07. — 2681 x 51—38.

ROSIN, née RONCI, Borgo San Marin (Italie), 11-06-14. — 2681 x 51—38.

ROUSSEL, née DABEK, Giedlarowa (Pologne), 06-07-14. — 14369 x 51—59.

RUTYNA (Waclaw), Modlibogowice (Pologne), 22-09-31. — 1237 x 52—75.

SABI (Modesto), Bosost (Espagne), 12-03-30. — 216 x 52—34.

SARASIN (Enrico), Bingham (U. S. A.), 12-06-08. — 420 x 52—03.

SAURA (Marcelino), Mosqueruela (Espagne), 25-03-91. — 1119 x 52—13.

SAURA, née MARTI, Villafames (Espagne), 30-01-94. — 1119 x 52—13.

SAVIANI (Ada), San Biagio di Callalta (Italie), 24-05-22. — 14027 x 51—20.

SCHNEEBALG (Paul), Kosice (Tchécoslovaquie), 24-04-31. — 12838 x 52—69.

SERA, née GRIMALDI, Santopadre (Italie), 24-01-08. — 270 x 52—69.

SERRA (Eugenio), Fiumalbo (Italie), 22-02-27. — 6211 x 52—13.

SIMONTE (Vincenzo), Casablanca (Maroc), 05-05-26. — 12648 x 52—95.

SIMONTE, née LENTINI, Casablanca (Maroc), 11-08-28. — 12648 x 52—95.

SLADKOFF (Léon), Omsk (Russie), 24-01-06 — 166 x 52—38.

SOLER (Antonio), Almeria (Espagne), 20-08-94. — 160 x 52—02.

SOUHANDJIAN (Kevork), Alep (Syrie), 21-06-21. — 3433 x 51—69.

STRZALECK (Bruno), Leszno (Pologne), 03-09-18. — 15335 x 50—67.

SUBIRATS (Mario), Gironella (Espagne), 24-05-13. — 21514 x 50—50.

SUKDOL, née MORALES, Nijar (Espagne), 01-03-99. — 23332 x 50—92.

SZANTO (Louis), Budapest (Hongrie), 25-09-18. — 229 x 42—75.

SZEWEZUK, née KUNA, Czermin (Pologne), 01-06-09. — 4873 x 51—86.

SZEWEZUK (Michel), Holyn (Pologne), 12-06-07. — 4873 x 51—86.

SZPAKOWSKI, née WOJTOWICZ, Ulason (Pologne), 06-11-03. — 18922 x 45—59.

SZPAKOWSKI (Michel), Tyrawa Woloska (Pologne), 12-11-03. — 48922 x 45—59.
SZYLLER, née ZONENLICHT, Szczekociny (Pologne), 23-10-04. — 4273 x 51—75.
TANASS, née POLACOVITCH, Astrakan (Russie), 28-10-97. — 10066 x 51—66.
TASSAN-DIN (Livio), Aviano (Italie), 26-06-21. — 4°34 x 17—73.
TEIXEIRA (Bernardino), Sobreira (Portugal), 08-06-85. — 8957 x 38—69.
TESSAROTTO (Umberto), Martellago (Italie), 27-05-28. — 12506 x 51—81.
TESSAROTTO (Louise), Annone Veneto (Italie), 03-09-29. — 12499 x 51—81.
TESSAROTTO (Innocente), Martellago (Italie), 25-01-01. — 12758 x 51—81.
THIOUT, née GIEZECK, Herten (Pologne), 28-10-20. — 1277 x 52—59.
TILLE (Samuel), Aigle (Suisse), 05-09-94. — 3072 x 51—30.
TONINI (Emile), Spreziano (Italie), 29-01-06. — 11526 x 51—01.
TOR, née VILELLA, Benavente (Espagne), 09-10-86. — 1249 x 52—32.
TORRES (Gabriel), Vera (Espagne), 22-11-27. — 3455 x 51—69.
TORRICO (Joseph), Cordoba (Espagne), 18-02-25. — 10006 x 51—65.
TORRICO, née MULLER, Vallerfrangen (Sarre), 31-07-29. — 10006 x 51—65.
TRIPODI (Fortunata), Montebello (Italie), 01-10-28. — 21980 x 51—04.
TRIPODI (Antonio), Montebello (Italie), 20-07-30. — 21979 x 51—04.
TROMBETTA (Annita), Isola del Liri (Italie), 23-02-25. — 3901 x 51—69.
TURELLO (Giuseppe), Castions di Strada (Italie), 07-08-98. — 426 x 52—51.
TURELLO, née GIAMPRETI, Sogliano (Italie), 01-12-06. — 426 x 52—51.
VENTURA (Leonardo), Corato (Italie), 05-12-27. — 320 x 52—38.
VERSELE, née TRODLER, Arnsdorf (Allemagne), 04-07-21. — 1250 x 52—62.
VICENZOTTO (Lino), Prata di Pordenone (Italie), 04-05-25. — 18392 x 50—38.
VLIJM (Daatje), Hilversum (Pays-Bas), 30-12-20. — 16177 x 50—68.
WRAY (Sydney), Toronto (Canada), 05-03-89. — 9696 x 51—80.
ZALDMAN (Jochwet), Tomaszow Mazowiecki (Pologne), 22-11-15. — 21307 x 51—75.
ZALDMAN (Laja), Tomaszow Mazowiecki (Pologne), 28-09-21. — 21308 x 51—75.
ZANARDI (Giuseppe), Biello (Italie), 15-09-08. — 1377 x 52—38.
ZANARDI, née CARMINATI, Biello (Italie), 01-10-17. — 1377 x 52—38.
ZANOLLA (Joseph), Cesiomaggiore (Italie), 10-08-00. — 419 x 52—38.
ZANOLLA, née ZANOLLA, Cesiomaggiore (Italie), 29-10-04. — 419 x 52—38.
ZANOTTO (Adolphe), Arcugnano (Italie), 15-07-05. — 11616 x 51—69.
ZAVIALOFF (Boris), Grodno (Russie), 17-07-91. — 13786 x 51—38.
ZAWORSKI (Jean), Pelkinie (Pologne), 03-03-09. — 15317 x 51—51.
ZAWORSKI, née SZWAJKOSZ, Wieczajna (Pologne), 23-09-11. — 15317 x 51—51.
ZLOTO (Jakow), Varsovie (Pologne), 04-08-19. — 13613 x 52—75.
ZONCHELLO (Mannuele), Djebel Troza (Tunisie), 23-05-29. — 11178 x 52—93.
ZYLBERBERG (Chana), Plock (Pologne), 29-09-10. — 259 x 52—75.

Art. 2. — Sont réintégrés dans la nationalité française:

DEDUYTSCHAEVER, née HAVIEZ, Lille (Nord), 21-09-82. — 9667 x 51—59.
DEHAN, née BUSSIERE, Poussignol-Blismes (Nièvre), 16-10-83. — 5045 x 51—75.
FOCILLON, née LEVY, Lyon (Rhône), 08-05-78. — 6571 x 13—75.
GARCIA, née MARTIN, Lodève (Hérault), 09-12-98. — 238 x 52—31.
HELL, née SABATER, Catllar (Pyrénées-Orientales), 20-09-01. — 1106 x 51—31.
MAC SORLEY, née LAUER, Paris, 03-11-24. — 22925 x 50—75.
MUSSLY, née LARGILLIERE, Annay-sous-Lens (Pas-de-Calais), 01-12-01. — 13811 x 23—62.
NAPOLEONI, née ABRAINI, Sartène (Corse), 00-09-73. — 16322 x 50—30.
NIVILLE, née CHATAIGNIER, Châteauponsac (Haute-Vienne), 28-09-95. — 16955 x 51—87
PARDO, née MASCLET, Escaudoeuvres (Nord), 21-03-88. — 1227 x 52—59.
PICHARD (Louise), Charny (Seine-et-Marne), 19-10-73. — 23273 x 50—75.
RIVERA, née BIDAN, Cassaigne (Gers), 07-08-93. — 4318 x 39—32.
VEDELLE (Suzanne), Paris, 24-11-92. — 12320 x 52—75.
VERLEYEN, née JACOB, Cambrai (Nord), 01-07-88. — 4353 x 51—78.
WILLIEME, née BORJA DE MOLOTA, Alexandrie, 15-06-03. — 3701 x 18—75.

Art. 3. — Sont susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents:

ANSELMINO (Gérard), Lyon (Rhône), 11-11-13. — 19272 x 31—01.
BANDJY (Inaetaly), Marovoay (Madagascar), 12-06-11. — 21758 x 18—98.
BANDJY (Rassidabanou), Marovoay (Madagascar), 22-07-38. — 21758 x 18—98.
BANDJY (Goulzaraly), Tananarive (Madagascar), 07-09-48. — 21758 x 18—98.
BANDJY (Goulassenobanon), Tananarive (Madagascar), 05-10-39. — 21758 x 18—98.
BARRESI (Jacques), Bizerte (Tunisie), 06-02-34. — 13119 x 52—96.
BOLOGNINI (Virgilio), Bergame (Italie), 25-06-32. — 1299 x 52—33.
BOTTICINI (Jeannine), le Pontet (Vaucluse), 07-11-46. — 11565 x 19—84.
BOTTICINI (Michel), le Pontet (Vaucluse), 14-09-48. — 11565 x 19—84.
CANNAMELA (Paul), la Goulette (Tunisie), 05-02-40. — 20780 x 51—96.
CASU (Antoinette), le Kef (Tunisie), 30-09-36. — 9479 x 52—96.
CENEDESE (René), Albi (Tarn), 24-08-19. — 842 x 51—81.
CHLODNIK (Richard), Paris (Seine), 17-06-51. — 16012 x 51—75.
CHLODNIK (Eveline), Paris (Seine), 13-04-50. — 16012 x 51—75.
CRESCINI (Monique), Domène (Isère), 08-02-48. — 146 x 52—38.
CROTTI (Eveline), Paris (Seine), 21-06-11. — 10129 x 51—75.
DE ALMEIDA (Armand), Camberwell (Grande-Gretagne), 24-03-42. — 1206 x 50—29.
DE ALMEIDA (André), Brest (Finistère), 29-10-18. — 1206 x 50—29.
DERMETROSSIAN (Gaspard), Saint-Chamond (Loire), 31-12-35. — 11780 x 49—42.
DERMETROSSIAN (Suzanne), Saint-Chamond (Loire), 11-10-40. — 11780 x 49—42.
DURKOWSKI (Josiane), Jarny (Meurthe-et-Moselle), 27-05-45. — 12418 x 51—54.
DURKOWSKI (Chantal), Jarny (Meurthe-et-Moselle), 11-06-47. — 12418 x 51—54.
DZIMBACK (Anna), Foucherolles (Loiret), 16-05-38. — 176 x 52—89.
FILIPPI (Luciana), San Giorgio delle Pertiche (Italie), 20-02-32. — 187 x 52—32.
FILIPPI (Antonio), Riscle (Gers), 19-08-35. — 187 x 52—32.
FILIPPI (Armand), Riscle (Gers), 27-08-10. — 187 x 52—32.
GALEOTTI (Vanna), Corregio (Italie), 28-05-37. — 3771 x 51—13.
GARCIA (Fernando), Barcelone (Espagne), 19-05-38. — 3625 x 51—81.
GROMOFF (Hélène), Tien-Tsin (Chine), 18-03-37. — 815 x 51—75.
GUILLEN (Viviane), Lyon (Rhône), 05-06-16. — 13957 x 51—32.
GUILLEN (Martine), Plaisance-du-Gers (Gers), 08-11-10. — 13957 x 51—32.
HAMULAK (Olga), Soligny-les-Etangs (Aube), 06-02-33. — 1790 x 51—10.
JANOTTO (Joëlle), Moyeuvre-Grande (Moselle), 03-04-52. — 14266 x 51—57.
KATSAOUNIS (Nicolas), Château-Arnoux (Basses-Alpes), 16-09-32. — 2175 x 51—04.
KATSAOUNIS (Alexandre), Château-Arnoux (Basses-Alpes), 15-05-37. — 2175 x 51—04.
KATSAOUNIS (Edmond), Châteaux-Arnoux (Basses-Alpes), 01-03-41. — 2175 x 51-04.
KATSAOUNIS (Jean), Château-Arnoux (Basses-Alpes), 19-09-48. — 2175 x 51—04.
KRZYWANSKI (Thérèse), Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), 01-10-46. — 12872 x 52—62.
KRZYWANSKI (André), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 24-07-48. — 12872 x 52—62.
KRZYWANSKI (Jean-Paul), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 27-08-52. — 12872 x 52—62.
KUBOT (Thérèse), Blévaincourt (Vosges), 09-06-48. — 1317 x 52—88.
KUBOT (Jean-Pierre), Blévaincourt (Vosges), 24-04-50. — 1317 x 52—88.
KUKULSKI (Thérèse), Saint-Quentin (Aisne), 18-01-35. — 257 x 52—02.
KUSY (Antoine), Lochkove (Tchécoslovaquie), 29-10-32. — 11778 x 53—59.
MIESZALA (Alexis), Montefontaine (Aisne), 01-01-33. — 20015 x 50—78.
MIESZALA (Hélène), Benouville (Calvados), 25-05-35. — 20015 x 50—78.
MIESZALA (Anne), Châteauneuf-sur-Cher (Cher), 03-03-41. — 20015 x 50—78.
MIESZALA (Jean), Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 11-03-43. — 20015 x 50—78.
MIESZALA (Christian), Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 31-01-50. — 20015 x 50—78.
MIGDAL (Jean-Claude), la Mure (Isère), 23-06-50 — 1307 x 52—38.
MIGDAL (Hélène), La Mure (Isère), 18-09-51. — 1307 x 52—38.
MOLINES (Josefa), Torrevieja (Espagne), 02-02-38. — 11014 x 52—96.
MOLINES (Francisco), Ferryville (Tunisie), 07-04-50. — 11014 x 52—96.

NESTOR (Michel), Vouziers (Ardennes), 06-11-37. — 15317×51—51.
PERESSI (Ida), Majano (Italie), 01-01-32. — 1218×52—75.
PIEKNY (Liliane), Fontoy (Moselle), 05-12-43. — 19582×50—57.
PIEKNY (Lucien), Hayange (Moselle), 26-12-44. — 19582×50—57.
PIEKNY (Daniel), Hayange (Moselle), 01-01-47. — 19582×50—57.
PIEKNY (Gilbert), Hayange (Moselle), 16-05-52. — 19582×50—57.
PIVIDORI (Isabelle), Paris, 09-02-34. — 12830×51—75.
PIVIDORI (Daria), Paris, 26-03-36. — 12830×51—75.
PIZZOLATO (Maria), Malo (Italie), 20-05-33. — 23611×39—81.
PIZZOLATO (Marcelle), Beauvais (Tarn), 27-01-36. — 23611×39—81.
RIGONI (Ange), Toulouse (Haute-Garonne), 21-02-36. — 2992×51—31.
RIGONI (Vittorio), Lanta (Haute-Garonne), 02-09-39. — 2992×51—31.
SERA (Danielle), Givors (Rhône), 15-07-43. — 270×52—69.
TESSAROTTO (Gino), Lapérouse-Fossat (Haute-Garonne), 16-02-33. — 12758×51—81.
TESSAROTTO (Augusto), Fiac (Tarn), 13-08-34. — 12758×51—81.
TESSAROTTO (Joseph), Fiac (Tarn), 05-05-37. — 12758×51—81.
TESSAROTTO (Pierre), Lautrec (Tarn), 23-02-41. — 12758×51—81.
TESSAROTTO (André), Lautrec (Tarn), 06-12-42. — 12758×51—81.
TESSAROTTO (Marcel), Lautrec (Tarn), 19-05-45. — 12758×51—81.
TESSAROTTO (Odile), Lautrec (Tarn), 08-03-47. — 12758×51—81.
TORRICO (Elise), Tarbes (Hautes-Pyrénées), 04-02-48. — 10606×51—65.
ZANARDI (Joséphine), Lalley (Isère), 07-02-42. — 1377×53—38.
ZANARDI (Camille), Lalley (Isère), 02-08-44. — 1377×52—38.
ZANARDI (Marcel), Lalley (Isère), 30-03-46. — 1377×52—38.
ZAWORSKI (Christian), Epernay (Marne), 15-03-47. — 15317×51—51.

Art. 4. — Sont autorisés à s'appeler légalement à l'avenir:

ALBEROLA (Emile). — ALBEROLA (Emilio), Casablanca (Maroc), 12-01-31. — 11224×52—95.
BERCOVIER (Henri). — BERKOWICZ (Hersz), Kalisz (Pologne), 02-07-13. — 5949×51—38.
BERCOVIER (Nacha). — BERKOWICZ (Nacha), Kalisz (Pologne), 10-10-17. — 5949×51—38.
BEREZOWSKI (Marien). — BEREZOWSKI (Marian), Varsovie (Pologne), 30-05-28. — 33090×43—75.
BIANCHI (Janvier). — BIANCHI (Genarro), Naples (Italie), 04-04-29. — 22814×50—38.
BONAVIA (Pierre). — BONAVIA (Pedro), San Feliu de Guixols (Espagne), 11-02-07. — 18024×51—10.
CASTEL (José). — CASTELL (José), Sorpe (Espagne), 02-02-98. — 8579×51—31.
CASTEL (Elvira). — CASTELL (Elvira), Ysil (Espagne), 16-05-06. — 8579×51—31.
CATALDI (Vincent). — CATALDI (Vincenzo), Corato (Italie), 16-02-20. — 17496×47—38.
CLODIN (Léon). — CHLODNIK (Srul), Varsovie (Pologne), 02-07-12. — 16042×51—75.
CLODIN (Marjem). — CHLODNIK (Marjem), Skierniewice (Pologne), 20-01-21. — 16042×51-75.
CLODIN (Eveline). — CHLODNIK (Eveline), Paris, 13-04-50. — 16042×51—75.
CLODIN (Richard). — CHLODNIK (Richard), Paris, 17-06-51. — 16042×51—75.
DEURIAN (Vahan). — DJEUHERIAN (Vahan), Constantinople (Turquie), 14-01-07. — 402×38—75.
DOLLSTADT (Jean). — DOLLSTADT (Hans), Weimar (Allemagne), 21-10-06. — 5886×51—38.
FORTNER (Louis). — FORTNER (Ludwig) Hebershansen (Allemagne), 07-12-08. — 104023×41—31.
GROMONT (Nicolas). — GROMOFF (Nicolas), Derbent (Russie), 30-04-05. — 815×51—75.
GROMONT (Hélène). — GROMOFF (Hélène), Tien Tsin (Chine), 18-03-37. — 815×51—75.
HAMULAT (Paul). — HAMULAK (Paul), Szlachcince (Pologne), 23-09-04. — 1790×51—10.
HAMULAT (Marie). — HAMULAK (Marie), Szlachcince (Pologne), 05-11-02. — 1790×51—10.
HAMULAT (Olga). — HAMULAK (Olga), Soligny-les-Etangs (Aube), 05-02-33. — 1790×51—10.
JARAVER (Herbert). JARACZEWER (Herbert), Berlin (Allemagne), 20-11-17. — 8288×50—75.
JOUROULI (Dominique). — JOUROULI (Dourmichan), Batoum (Georgie), 20-05-05. — 12×51—78.
KOS (Michel). — KOS (Mieczyslaw), Kamienna Wola (Pologne), 09-10-27. — 6303×51—54.
COULA (Frédéric). — KULA (Bedrich), Linec (Tchécoslovaquie), 01-08-18. — 13711×51—75.
MACIAG (Michel). — MACIAG (Mieczyslaw), Rudnik Wielki (Pologne), 18-03-22. — 8698×51—63.
PIQUENY (Félix). — PIEKNY (Felix), Buschhausen (Allemagne), 17-07-07. — 19582×50—57.
PIQUENY (Hélène). — PIEKNY (Hélène), Labischin (Pologne), 17-01-22. — 19582×50—57.
PIQUENY (Liliane). — PIEKNY (Liliane), Fontoy (Moselle), 05-12-43, — 19582×50—57.
PIQUENY (Lucien). — PIEKNY (Lucien), Hayange (Moselle), 26-12-44, — 19582×50—57.
PIQUENY (Daniel). — PIEKNY (Daniel), Hayange (Moselle), 01-01-47, — 19582×50—57.
PIQUENY (Gilbert). — PIEKNY (Gilbert), Hayange (Moselle), 15-05-52, — 19582×50—57.
POGORZELY (Stephane). — POGORZELCYYK (Stephan), Rollinghausen (Allemagne), 17-12-21. — 22819×50—59.
PRAGIER (Fanny). — PRAGIER (Fajga), Varsovie (Pologne), 13-11-20, — 10695×51—75.
ROBSY (Kalma). — ROBSZYC (Kalma), Bedzin (Pologne), 11-08-25, — 2828×51—54.
ROSIN (Victor). — ROSIN (Vittorio), Istrana (Italie), 11-07-07, — 2684×51—38.
ROSIN (Philomène). — ROSIN (Filomena), Borgo (San Marin), 11-06-14. — 2684×51—38.
SANTON (Louis), — SZANTO (Louis), Budapest (Hongrie), 25-09-18, — 229×42—75.
VICENZOTTO (Lin). — VINCENZOTTO (Lino), Prata di Pordenone (Italie), 04-05-25. — 16392×50—38.
VLYM (Adèle). — VLIJM (Daatje), Hilversum (Pays-Bas), 30-12-20, —16177×50—68.

Art. 5. — Sont libérés de leurs liens d'allégeance à l'égard de la France:

AUBRY (Jean), Pont-de-Roide (Doubs), 13-01-32. — 5836×52—99.
BADER (Ludwig), Schaffhouse (Suisse), 02-05-31. — 21296×51—99.
BAERISWYL (Roger), Saint-Cergues (Haute-Savoie), 25-12-27. — 1651×51—99.
BELOTTE (André), Ostende (Belgique), 08-02-24. — 6737×49—99.
BERCKEMEYER (Oscar), Paris (16e), 16-10-30. — 15783×50—99.
BORELLO (Robert), Roubaix (Nord), 23-01-32. — 2235×52—99.
BRAND (Roger), Genève (Suisse), 26-09-29. — 9535×51—99.
BRY (Gérard), Erquennes (Belgique), 13-08-33. — 3960×52—99.
BUHLER (Hanns), Strasbourg (Bas-Rhin), 04-12-33. — 4621×52—99.
BURNETT (Georges), Croissy-sur-Seine (Seine-et-Oise), 21-03-31, — 10387×52—99.
CANTAERT (André), Gand (Belgique), 23-01-35. — 19457×51—99.
CANTAERT (Nicole), Gand (Belgique), 15-02-34. — 19456×51—99.
CAPT (Ferdinand), Brey-et-Maison-du-Bois (Doubs), 09-01-34. — 1229×52—99.
CARON (Pierre), Mons (Belgique), 18-02-31. — 1099×50—99.
COUCHOUD (Eitel), Cologne (Allemagne), 13-12-06. — 20770×51—99.
COUCHOUD, née REIMANN, Pillau (Allemagne), 31-03-13. — 20770×51—99.
COUCHOUD (Daniel), Offenbourg (Allemagne), 08-01-50. — 20770×51—99.
CUCHE (Charles), Nice (Alpes-Maritimes), 08-12-29. — 1343×52—99.
DAVID-MAFUD (Michel), Tonneins (Lot-et-Garonne), 06-06-31. — 19374×51—99.
DELCOURTE (Michel), Melun (Seine-et-Marne), 17-07-30. — 20094×51—99.
DEWEER (Jacques), la Croix-de-Saint-Ouen (Oise), 07-02-30. — 7550×52—60.
FORNI (Jean), Vichy (Allier), 08-12-29. — 21311×51—99.
FREI (Jacques), Metz (Moselle), 15-09-30. — 13384×51—99.
FROMMLET, née DIETRICH, Philippsbourg (Moselle), 16-12-08. — 11050×50—99.
JACQUEMIN (Georges), Vitry-sur-Seine (Seine), 19-11-19. — 8344×51—99.
JANIN (Henri), Genève (Suisse), 19-05-24. — 12546×51—99.
KUNZ (Paul), Paris (15e), 17-04-29. — 16559×51—99.
LAMBERT (Jacques), Oyonnax (Ain), 01-02-33. — 4158×52—99.
LARRE (Joseph), New York (Etats-Unis d'Amérique), 19-06-21. — 20167×50—99.
MACHARIS (Michel), Arras (Pas-de-Calais), 21-01-30. — 6737×52—99.
MAES (Jacques), Lille (Nord), 09-07-26. — 15888×51—99.
MAES, née BEKAERT, Huise (Belgique), 15-07-30. — 15888×51—99.
MEYNENT (André), Lausanne (Suisse), 01-01-31. — 18595×51—99.
MULLER, née THEIN, Remerschen (Luxembourg), 29-09-31. — 1168×51—99.
NOEL, née ROYEZ, Jeumont (Nord), 16-12-21. — 1500×52—99.

NOEL (Oscar), Vieux-Reng (Nord), 12-03-18. — 1500 x 52—99.
RAUSEN (Jean), Paris (12e), 03-02-23. — 12653 x 51—09.
SARAU (Georges), Gentbrugge (Belgique), 10-09-21. — 3228 x 52—99.
SARAU (Roger), Gand (Belgique), 30-08-43. — 3228 x 52—99.
SCHLATTER (Hubert), Hambourg (Allemagne), 22-03-26. — 6002 x 51—99.
SCHLATTER, née DILLER, Tieringen (Allemagne), 08-08-29. — 6002 x 51—99.
SCHLATTER (Karl), Tieringen (Allemagne), 14-07-51. — 6002 x 51—99.
SCHLATTER (Gisela), Tieringen (Allemagne), 28-07-49. — 6002 x 51—99.
SCHNEIDER (Jacques), Bruges (Belgique), 12-04-30. — 15890 x 51—99.
STAUB (Germain), Mulhouse (Haut-Rhin), 26-11-30. — 19186 x 51—99.
STOOKE (Sylvia), Levallois-Perret (Seine), 10-08-30. — 8582 x 52—75.
TANZI (Pierre), Paris (14e), 07-12-30. — 19898 x 51—99.
TARBOURIECH (Jean-Pierre), Saint-Eugène (Alger), 01-01-32. — 17143 x 51—09.
TERENTIEFF (Michel), Paris (15e), 14-11-32. — 7871 x 48—75.
VANDERPLAS (Léopold), Reims (Marne), 31-08-35. — 13157 x 51—09.
VENEDIKTOFF (Igor), Saint-Maurice (Seine), 30-11-33, 20823 x 51—75.
VENHOEVEN (Joseph), Montigny-sur-Sambre (Belgique), 20-10-31. — 165 x 51—99.
VIRAJADES (Raymond), Saint-Mandé (Seine), 24-12-28. — 8226 x 52—75.
WALBRECQ (Jacquy), Dun-sur-Meuse (Meuse), 03-04-33. — 4280 x 52—99.

Art. 6. — Sont admis au statut métropolitain français:

ANDRIANASOLO-RASOLOHAJA (Charles), Antanimona (Madagascar), 21-01-30. — 7097 x 52—98.
BITTY (Théodore), Niamoue (Côte d'Ivoire), 28-09-19. — 21510 x 51—98.
CAROLINE (Angèle), Ambohimplerenana (Madagascar), 04-05-27. — 2417 x 52—98.
HASSAN (Simon), Sfax (Tunisie), 00-00-07. — 6393 x 52—96.
LALAO (Perline), Tsimialonjafy (Madagascar), 19-07-47. — 2116 x 52—98.
RAMALANJAONA (Venance), Miarinarivo (Madagascar), 01-04-12. — 2414 x 52—98.
RAMALANJAONA (Jacques), Est Soanierana (Madagascar), 18-01-50. — 2414 x 52—98.
RAMALANJAONA (Roger), Est Soanierana (Madagascar), 22-12-47. — 2414 x 52—98.
RAMBELOARISOA (Philbert), Ampamarinana (Madagascar), 10-04-22. — 2416 x 52—98.
TAMOD (Joseph), Fort-Rousset (Moyen-Congo), 04-03-22. — 21627 x 51—98.
TAMOD, née WILLIAMS, Ouesso (Moyen-Congo), 30-04-31. — 21627 x 51—98.
VILAS (Léonard), Louomo (Moyen-Congo), 17-04-15. — 11757 x 52—98.

Art. 7. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 novembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL RIBEYRE.

Décret du 21 novembre 1952 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,
Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition de la nationalité,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français:

ALDARABI (Victor), Ventas (Espagne), 06-03-12. — 30118 x 44—57.
AMODIO (Armando), Khanguet el Hadjadj (Tunisie), 31-05-26. — 12183 x 52—96.
ANDREONI (Bruno), Ferrara Monte Baldo (Italie), 11-12-14. — 13808 x 51—67.
APONTI (Adenio), Lama Mocogno (Italie), 21-10-22. — 13297 x 46—63.
ARGUELLES (Ramon), El Ferrol del Caudillo (Espagne), 22-03-12. — 10536 x 52—96.
ARGUELLES, née PEDRERO, Fuente Alamo, 08-06-19. — 10536 x 52—96.
ARRIGONI (Egidio), Bedulita (Italie), 03-09-14. — 17719 x 51—25.
ARRIGONI, née ANGIOLINI, Salo (Italie), 03-11-16. — 17719 x 51—25.
ARRUE (Hermenegildo), Erandio (Espagne), 13-04-18. — 519 x 52—13.
ASENSIO (Miquel), Torrevililla (Espagne), 01-06-12. — 4007 x 39—83.
ATTAL (Raphaël), Tunis, 07-02-28. — 11086 x 52—96.
AZNAR (Tomas), Polop (Espagne), 20-01-31. — 3051 x 50—91.
AZNAR (Bartolome), Polop (Espagne), 29-12-01. — 33619 x 44—91.
AZNAR, née SANCHIZ, Polop (Espagne), 10-04-19. — 33619 x 44—91.
BAILE (Eusebio), San Martin de Trevego (Espagne), 02-12-15. — 21304 x 50—75.
BALBO (Joseph), Dolceacqua (Italie), 26-07-05. — 31851 x 47—83.
BALDO (Sante), Costa di Rovizo (Italie), 07-07-93. — 13998 x 51—75.
BALDO, née FORNERA, Venzone (Italie), 29-10-99. — 13998 x 51—75.
BARACCHINI (Giovanni), Paris, 16-11-30. — 93 x 51—75.
BARI (Angelo), Montecchio Maggiore (Italie), 22-07-19. — 11226 x 51—57.
BARIVIERA (Virginio), Santa Lucia di Piave (Italie), 23-05-21. — 19130 x 47—12.
BARO (Michel), Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), 06-12-97. — 17160 x 17—66.
BARO, née LLAURO, Campmany (Espagne), 10-04-03. — 17160 x 17—66.
BARRIOS (Rafael), Tabernas (Espagne), 13-09-06. — 1627 x 52—92.
BARRIS (François), Llers (Espagne), 19-07-00. — 18273 x 50—66.
BASSANI (Angelo), Isso (Italie), 24-12-25. — 7267 x 51—47.
BATTISTEL (Jeremie), Arsie (Italie), 28-01-06. — 1918 x 52—07.
BATTISTEL, née XILLO, Mari (Allemagne), 05-01-13. — 1918 x 52—07.
BENNASAR (Pedro), Soller (Espagne), 21-11-95. — 13487 x 51—13.
BENNASAR, née ALUBIS, Palma de Mallorca (Espagne), 16-02-06. — 13487 x 51—13.
BERARDI (Louis), Corato (Italie), 18-09-02. — 21675 x 50—38.
BERARDI, née DEL VECCHIO, Corato (Italie), 17-08-06. — 21675 x 50—38.
BERGHMAN (Remigius), Dadizele (Belgique), 18-02-91. — 8617 x 51—14.
BERGHMAN, née DOCHY, Moorsele (Belgique), 08-07-96. — 8617 x 51—14.
BERNARDI, née BUSSONE, Valloriate (Italie), 24-12-17. — 219 x 52—83.
BERNARDI (Michel), Valloriate (Italie), 08-07-13. — 219 x 52—83.
BERTO (Salvador), Gandia (Espagne), 02-07-00. — 125 x 52—13.
BIGATTIN (Enrico), Cordovado (Italie), 17-04-08. — 19851 x 50—03.
BIGATTIN, née VISENTIN, Cacale di Scodosia (Italie), 18-03-07. — 19851 x 50—03.
BIONAZ (Ernest), Quart (Italie), 12-04-23. — 3285 x 51—77.
BOCA, née MINATEL, Sarmede (Italie), 01-08-21. — 7052 x 48—68.
BOERO (Livio), Rocheita Nervina (Italie), 29-10-96. — 101 x 52—92.
BOERO, née BLANCHI, Monaco (principauté), 22-04-00. — 101 x 52—92.
BOGHOSSIAN (Yervani), Amassia (Asie Mineure), 01-10-10. — 2082 x 51—75.
BOGHOSSIAN, née JAMGOTCHIAN, Ankara (Asie Mineure), 28-03-14. — 2082 x 51—75.
BONI (Ermanno), Cavriago (Italie), 07-11-27. — 2852 x 51—78.
BOREANAZ (Giuseppe), Tarreano (Italie), 26-03-06. — 16328 x 51—69.
BOZ (Fidele), Ceciomaggiore (Italie), 07-01-23. — 13106 x 52—98.
BOZEK (Franjo), Prelog (Yougoslavie), 07-07-27. — 12285 x 52—95.
BRACCO, née BIGA, Battifollo (Italie), 03-03-05. — 55 x 52—06.
BRACCO (Laurent), Battifollo (Italie), 01-07-02. — 55 x 52—06.
BRACHETTI (Ado), Tuoro Sul Trasimeno (Italie), 13-02-01. — 17051 x 40—06.
BRACHETTI, née SBIRRAZUOLI, Tuoro Sul Trasimeno (Italie), 02-07-01. — 17051 x 40—06.
BRUNETTA (Ferruccio), Gaiarine (Italie), 31-05-21. — 16890 x 51—81.
BRUNETTA, née BASSI, Ponte di Piave (Italie), 14-07-21. — 16890 x 51—81.
BUI-VAN-VINH (Vinh) (Indochine), 19-01-12. — 11410 x 52—13.
BURKEL (Edmond), Strasbourg (Bas-Rhin), 27-03-33. — 22 x 53—67.
BURSZTENMACHER, née ZIELONER, Ciechanow, 08-08-06. — 22233 x 47—75.
BURTET (Paolo), Miane Trevise (Italie), 09-04-31. — 13991 x 51—11.
BUSO (Celeste), Azzano (Italie), 30-09-12. — 3648 x 52—24.
BUSO, née RAGOGNA, Aviano (Italie), 17-08-12. — 3648 x 52—24.
BUTTIGNOL, née CAO, Cordignano (Italie), 08-11-25. — 321 x 52—33.
BUTTIGNOL (Vittorio), Orsago (Italie), 05-11-21. — 321 x 52—33.
CABAU (Joseph), Arres (Espagne), 16-12-87. — 12167 x 51—09.
CALANDRA (Gaetan), Vittoria (Italie), 15-12-19. — 17266 x 40—13.
CALDON (Attilio), Fiesso d'Artico (Italie), 13-03-02. — 11682 x 51—52.

CALDON, née ARZUFFI, Almeno San Salvator (Italie), 25-06-08. — 11082 x 51—52.

CAPELLI (Giuseppe), Capizzone (Italie), 24-02-05. — 1657 x 52—25.

CAPELLI, née LOCATELLI, San Omobono Imagna (Italie), 24-09-10. — 1657 x 52—25.

CARRASCO, née DEL CAMPO, San Marco in Hamis (Italie), 05-12-23. — 23148 x 36—13.

CASANOVA, née CAMERINI, Castelfranco di Sotto (Italie), 19-08-30. — 21610 x 51—13.

CASTELLS (Sennen), Barcelone (Espagne), 29-09-00. — 27441 x 37—33.

CASTELLS, née CASTELLO, Palamos (Espagne), 07-02-00. — 27441 x 37—33.

CAZORLA (Juan), Poso de Los Frailes (Espagne), 08-01-09. — 15 x 52—92.

CECCATO (Victor), Morgano (Italie), 16-06-94. — 52879 x 45—57.

CECCATO, née LORENZON, Morgano (Italie), 31-03-98. — 52879 x 45—57.

CHINCHILLA, née LEONIS, Sainte-Barbe-du-Tlelat (Oran), 01-07-06. — 12450 x 52—96.

CHINCHILLA (Michel), Bou-Tlelis (Oran), 13-06-00. — 12450 x 52—96.

CHRISTOPHE (Joseph), Arbrefontaine (Belgique), 25-10-95. — 11519 x 51—08.

CHRISTOPHE, née BRUNSON, Bihain (Belgique), 15-12-98. — 11519 x 51—08.

CIGNOLA (Angelo), Pazzuolo (Italie), 20-05-01. — 13796 x 51—58.

CINGOLANI (Enso), Villerupt (Meurthe-et-Moselle), 09-07-28. — 111 x 52—51.

CINTAS (Juan), Bedar (Espagne), 15-01-06. — 16097 x 40—75.

COANA (Guerrino), Pieve d'Alpago (Italie), 05-11-15. — 16383 x 50—73.

COLOMER (Joseph), Barcelone (Espagne), 25-10-31. — 686 x 52—31.

CONCHIONE (Luigi), Basiliano (Italie), 30-04-26. — 698 x 52—31.

COP (Wladislaw), Villuis (Seine-et-Marne), 31-05-28. — 9299 x 52—77.

CORTE (Candido), Villanova Mondovi (Italie), 30-07-09. — 2742 x 51—11.

CORTE (Oscar), Murcas (Espagne), 02-05-27. — 31 x 52—82.

CROVETTI (Dominique), Pievepelago (Italie), 11-08-00. — 1039 x 52—69.

DAGNES (Joseph), Montjovet (Italie), 14-11-95. — 2126 x 51—82.

DAL PRA (Antonio), Sovramonte (Italie), 02-06-12. — 11119 x 52—98.

DANNA (Charles), Moyeuvre-Grande (Moselle), 18-06-05. — 18401 x 35—38.

DANTAS (Manoel), Saint-Salvador-de-Sabadim (Portugal), 12-02-03. — 8619 x 51—64.

DAVID (Moïse), Botosani (Roumanie), 03-01-28. — 22562 x 50—75.

DE PIERO (Basilio), Pordenone (Italie), 13-08-07. — 712 x 51—75.

DE-POJIDAIEFF, née JANKELEVITCH, Piatigorsk (Russie), 21-08-06. — 17552 x 51-75.

DE-POJIDAIEFF (Georges), Yalta (Russie), 13-01-94. — 17552 x 51—75.

DE-SUTTER (Valère), Ruiselede (Belgique), 09-02-18. — 17460 x 50—77.

DEVALLE (Epifanio), Monaco (principauté), 14-06-04. — 656 x 52—97.

DIAZ (Francisco), Laudete (Espagne), 19-04-16. — 312 x 52—03.

DRIWA (François), Speckhorn (Allemagne), 17-09-06. — 42424 x 38—59.

DRIWA, née STROZYK, Castrop (Allemagne), 23-02-14. — 42124 x 38—59.

DRUZNIAK (Eugenjiusz), Niwka (Pologne), 01-02-22. — 11752 x 52—03.

DUCHEMIN, née VILLANI, Aumetz (Moselle), 09-10-08. — 34512 x 39—75.

DZIURA (Joseph), Harta (Pologne), 07-02-12. — 5801 x 51—78.

ELIAS (Jacques), Molenbeek-Saint-Jean (Belgique), 07-08-26. — 13667 x 51—78.

ELKAN, née KARMAZYN, Pabjanice (Pologne), 29-02-00. — 32355 x 37—75.

ESCOLL (Jean), Iglelas (Espagne), 25-03-99. — 367 x 52—32.

FANCZALSKI (Joseph), Zaborze (Pologne), 18-11-24. — 3282 x 51—59.

FERRE, née LO, Pinto (Tunis), 12-12-23. — 24 x 52—91.

FONGARO (Abraham), Lonigo (Italie), 23-01-03. — 23590 x 39—75.

FOSSATI (Pascal), Bioglio (Italie), 28-10-00. — 9869 x 51—62.

FRECH (Peter), Landau (Allemagne), 09-07-03. — 757 x 52—85.

FRESILLI (Vincent), Pontecorvo (Italie), 09-10-17. — 770 x 52—69.

GARCIA, née PEREZ, Duenas (Espagne), 20-06-05. — 1900 x 47—11.

GARCIA (Mariano), Duenas (Espagne), 15-08-09. — 1900 x 47—11.

GARCIA (Adreano), Busmayor (Espagne), 20-03-01. — 4692 x 51—09.

GARCIA, née CAMPO, Riocereja (Espagne), 15-07-02. — 4692 x 51—09.

GARCIA-ARANYAS (Rita), Istamboul (Turquie), 17-07-32. — 142 x 52—91.

GARDIN, née BUTTAZZONI, Pavia di Udine (Italie), 28-06-17. — 676 x 52—31.

GARDIN (Giacomo), Sesto del Reghina (Italie), 25-07-15. — 676 x 52—31.

GAUDINO (Nicolina), Tunis, 18-12-16. — 7743 x 52—96.

GAUDINO (Emilie), Resina (Italie), 30-06-03. — 1707 x 52—91.

GAUDY, née OAKENFULL, Northampton (Angleterre), 09-06-08. — 4691 x 51—39.

GELABERT (Hermenegildo), Farrera (Espagne), 22-05-13. — 13791 x 50—11.

GENTILI (Pietro), Cesena (Italie), 18-07-99. — 10618 x 51—75.

GENTILI, née BENINI, Cesera (Italie), 08-01-04. — 10618 x 51—75.

GEROMIN (Antonio), Portogruaro (Italie), 06-02-00. — 3232 x 51—61.

GEROMIN, née GIUSEPPIN, Feglio Veneto (Italie), 10-09-01. — 3232 x 51—81.

GETTAZ (Corinne), Montjovet (Italie), 26-03-14. — 20253 x 50—38.

GIONTA, née LONARDI, Ponti sul Mincio (Italie), 20-07-22. — 4204 x 51 x 13.

GIORDANELLA (Guillaume), Tripoli d'Afrique, 28-04-14. — 3116 x 52—96.

GLAUBERT, née MIGDA, Hambourg (Allemagne), 26-02-15. — 25 x 52—62.

GLAUBERT (Antoine), Eving (Allemagne), 02-01-13. — 25 x 52—62.

GOLEN (Henri), Bialkowka (Pologne), 14-02-21. — 14 x 52—59.

GOMARIN (Raphaël), Arquillos (Espagne), 27-05-81. — 17487 x 51—11.

GOMARIN, née NOGUERA, Santa Elena (Espagne), 14-09-86. — 17487 x 51—11.

GOMEZ (Juan), Madrid (Espagne), 31-08-17. — 13 x 52—78.

GONZALEZ (Daniel), El Arenal (Espagne), 10-04-00. — 14096 x 51—81.

GONZALEZ, née TRAMPAL, El Arenal (Espagne), 04-09-00. — 14096 x 51—81.

GORNY (Antoine), Gerthe (Allemagne), 10-06-20. — 20378 x 47—09.

GROSSMANN (Rudolf), Vienne, Litchtenthal (Autriche), 12-03-13. — 1533 x 51—25.

GUBICA (René), Bezdan (Yougoslavie), 10-12-07. — 2894 x 52—98.

GURECHIAN (Aghadjan), Baybourthe (Asie-Mineure), 15-08-06. — 497 x 52—69.

GURECHIAN, née MISSAKIAN, Baybourthe (Asie-Mineure), 12-05-06. — 497 x 52—69.

GUTIERREZ (José), Almeria (Espagne), 30-03-11. — 1550 x 52—92.

HACCOUN, née ARCHI, Bizerte (Tunisie), 15-10-03. — 23222 x 36—96.

HACCOUN (Victor), Bizerte (Tunisie), 05-04-00. — 23222 x 36—96.

HACCOUN (Claude), Bizerte (Tunisie), 09-05-28. — 11436 x 52—96.

HACCOUN (Youssef), Bizerte (Tunisie), 25-12-30. — 11437 x 52—96.

HADJELIS (Nicolas), Akrassion (Grèce), 20-09-03. — 12373 x 52—95.

HADJELIS, née XENITELIS, Akrassion (Grèce), 30-01-10. — 12373 x 52—95.

HANNECART (Maurice), Macon (Belgique), 11-10-24. — 19819 x 50—93.

HERNANDO (José), Saragosse (Espagne), 05-11-13. — 498 x 52—65.

HERNANDO, née DE SANTIAGO, Calahorra (Espagne), 19-05-14. — 498 x 52—65.

HIDALGO (Manuel), Rioja (Espagne), 15-02-04. — 13798 x 51—92.

HOROVITZ (Eugène), Legyesbenye (Hongrie), 16-03-92. — 49331 x 38—75.

HOROVITZ, née KLEIN, Hejobaba (Hongrie), 06-01-89. — 49331 x 38—75.

HUBY, née PAPE, Grabow (Allemagne), 09-02-13. — 619 x 52—27.

HUK, née FILIPIAK, ZGODA (Pologne), 03-04-09. — 3522 x 51—89.

HUK (Nicolas), Zamiechon (Pologne), 05-12-01. — 3522 x 51—89.

INGIGNOLI, née ARAGNI, Novara (Italie), 14-08-99. — 13799 x 51—92.

INGRASSIA, née RUSSO, Sousse (Tunisie), 10-12-97. — 6934 x 52—95.

IVARS (Antonio), Teulada (Espagne), 06-03-05. — 10438 x 51—91.

IVARS, née MENGUAL, Teulada (Espagne), 23-03-10. — 10438 x 51—91.

JACOBOWSKI (Czeslaw), Businowa (Pologne), 03-09-22. — 5 x 52—59.

JAMBOR, née ROMANO, le Kef (Tunisie), 12-04-11. — 29612 x 48—96.

JAMBOR (Stéfano), Zalaccerizec (Hongrie), 07-01-07. — 29612 x 48—96.

JASZCZAK (Joseph), Brudzewo (Pologne), 14-03-23. — 13029 x 51—45.

JIMENEZ (Rufo), Talaguela (Espagne), 19-04-01. — 37169 x 45—75.

JIMENEZ, née MARTINEZ, Colliga (Espagne), 03-09-01. — 37169 x 45—75.

KERACHIAN (Karakin), Merzifon (Turquie), 15-07-00. — 8296 x 51—69.

KERACHIAN, née TOPALIAN, Tchoroum (Turquie), 00-00-07. — 8296 x 51—69.

KESKIC (Sophie), Sid (Yougoslavie), 12-08-29. — 4062 x 51—12.

KEUSSEYAN (Zabel), Alexandropolis (Grèce), 09-10-25. — 22174 x 50—75.

KEUTEKIAN (Onnik), Smyrne (Turquie), 06-08-18. — 8985 x 48—75.

KEUTEKIAN, née STUDENRAUCH, Harras (Allemagne), 28-12-18. — 8985 x 48—75.

KHLAF ALI, Akouda (Tunisie), 22-02-22. — 2809 x 52—68.

KICINSKI (Félix), Tokary (Pologne), 29-12-17. — 12137 x 51—08.

KITANOFF (Apostol), Drama (Bulgarie), 14-02-04. — 8327×51—13.
KITANOFF, née KATAROFF, Gorna Rekovitza (Bulgarie), 12-06-06. — 8327×51—13.
KLEIN (Alois), Mannheim (Allemagne), 22-05-06. — 496×52—69.
KLEINEBERG (Chrétien), Sdrweighouse-sur-Moder (Bas-Rhin), 03-06-80. — 74772×28—67.
KLEINEBERG, née SCHUMAYER, Haguenau (Bas-Rhin), 10-04-98. — 74772×28—67.
KLEMM (Joseph), Ujvidek (Hongrie), 18-11-00. — 18551×35—75.
KMETO, née SMOLCIC, Dabar (Yougoslavie), 16-05-14. — 12766×51—89.
KMETO (Ondrej), Melcice (Tchécoslovaquie), 14-11-00. — 12766×51—89.
KNAPIK (Vincent), Wola Filipowska (Pologne), 07-12-03. — 14364×52—37.
KOLERSKI, née OKULEWICZ, Czarnowka (Pologne), 02-04-25. — 16457×51—38.
KOLERSKI (Victor), Wormelen (Allemagne), 30-07-21. — 16457×51—38.
KOLTON, née LESZCZYNSKA, Ostrowka (Pologne), 08-11-07. — 17257×51—10.
KOMSA (Grégoire), Nowosielec (Pologne), 08-03-05. — 790×52—78.
KOMSA, née SOBANSKI, Lachowice (Pologne), 10-12-13. — 790×52—78.
KORALEWSKI, née SZCZESNY, Herne (Allemagne), 19-07-03. — 3261×51—59.
KORALEWSKI (Ladislas), Herne (Allemagne), 04-06-01. — 3261×51—59.
KOSZTUR (Jean), Bochum (Allemagne), 10-01-11. — 5610×51—62.
KOSZTUR, née TOMCZYK, Duiburg Meiderich (Allemagne), 23-07-13. — 5610×51—62.
KOZIEL (Waclaw), Soborzyce (Pologne), 07-08-22. — 659×52—03.
KOZIEL, née MACA, Lubien Wielki (Pologne), 19-02-20. — 659×52—03.
KRUKOWSKI (Pierre), Wiewiec (Pologne), 24-07-01. — 20619×38—21.
KRUKOWSKI, née KUCHARSKA, Bugaj (Pologne), 04-12-05. — 20619×38—21.
KRYS (Léon), Bottrop (Allemagne), 22-03-17. — 3673×51—57.
KRYS, née NOCHALSKI, Wanne (Allemagne), 17-03-22. — 3673×51—57.
KUCZMARSKI, née LACH, Zambski Koscielny (Pologne), 29-07-22. — 760×52—62.
KUCZMARSKI (Edouard), Lubowicz (Pologne), 25-07-21. — 760×52—62.
LA ROCCA (Pasquale), Itri (Italie), 18-04-08. — 1423×51—13.
LA ROCCA, née SOPRANO, Itri (Italie), 04-01-10. — 1423×51—13.
LAMBRECHT (Joseph), Izegem (Belgique), 22-02-23. — 14656×51—51.
LAMBRECHT (Marguerite), Izegem (Belgique), 02-01-22. — 14657×51—51.
LANDELLO (Rose), Motta di Livenza (Italie), 16-05-30. — 353×52—73.
LANDELLO (Vilma), Noventa di Piave (Italie), 19-12-26. — 352×52—73.
LAPATA (Philippe), Tursi (Italie), 28-08-13. — 354×52—38.
LAUCIELLO (Nicolas), San Pier d'Arena (Italie), 18-10-33. — 14926×52—13.
LE DINH, Vinh (Annam), 01-01-18. — 8900×52—38.
LEHEURTEUR, née MAENDLY, Murist (Suisse), 20-11-00. — 14430×51—75.
LEIBOVICI (Esther), Leova (Roumanie), 22-02-06. — 18773×50—75.
LEO (Mattéo), Corato (Italie), 12-01-15. — 355×52—38.
LEO, née UNGARO, Corato (Italie), 12-12-18. — 355×52—38.
LIPSZYC (Moise), Lubomi (Pologne), 08-12-21. — 19852×40—75.
LLINARES (Daniel), Etalans (Doubs), 05-03-32. — 10329×52—30.
LLORCA (Encarnacion), Benifayo (Espagne), 10-02-10. — 16809×51—30.
LOCATELLI (Redento), Gerosa (Italie), 30-09-30. — 679×52—55.
LOCATELLI (Antonio), Gerosa (Italie), 21-09-01. — 678×52—55.
LOCATELLI, née LOCATELLI, Gerosa (Italie), 23-01-08. — 678×52—55.
LONGO, née PAGANO, Sainte-Marguerite (Tunisie), 24-01-12. — 26779×25—06.
LOPEZ, née MUNOZ, Fuente Alamo (Espagne), 09-04-96. — 4033×51—69.
LOPEZ (Juan), Corvera (Espagne), 13-01-93. — 4033×51—69.
LOT (Emile), San Fior (Italie), 18-08-13. — 12737×51—33.
LOVERA, née DOSSETTO, Sanfroni (Italie), 29-07-01. — 13890×21—01.
MAIANO (Giovanni), San Vito di Fagagna (Italie), 27-12-98. — 11614×51—17.
MAININI (Mario), Golasecca (Italie), 15-10-00. — 8029×51—59.
MAJKOWICZ (Marcel), Preluki (Pologne), 07-02-32. — 33×52—51.
MALISZ, née KORELCZUK, Medenice (Pologne), 13-08-05. — 11399×51—54.
MALISZ (Nicolas), Medenice (Pologne), 03-08-05. — 11399×51—54.
MALKA (François), Mielzyn (Pologne), 22-07-16. — 13879×51—59.
MANSSENS (Albert), Blandain (Belgique), 12-10-13. — 13425×52—59.
MANUGUERRA, née TORREGROSSA, Tunis, 08-03-31. — 1108×50—96.
MANUGUERRA (Nicolino), Tunis, 18-11-28. — 1108×50—96.
MANZATO (Ermenegildo), Noventa Piave (Italie), 07-06-30. — 31×52—75.
MARTIN (Jean), Cazalegas (Espagne), 20-10-27. — 3303×51—71.
MARTINEZ (Vicente), Finestrat (Espagne), 16-03-10. — 13036×51—07.
MARTINEZ (Antonio), Villanueva del Rio (Espagne), 06-10-11. — 7371×51—81.
MARTINEZ, née TRAVERIA, Barcelone (Espagne), 16-03-12. — 7371×51—81.
MARTINO (Bruno), Motta San Giovanni (Italie). — 01-01-27. — 183×52—38.
MASSAR (Antonio), Fontanafreda (Italie), 19-09-26. — 182×52—75.
MAZUREK (Miecislaus), Grodzisk (Pologne). — 12-02-93. — 181×52—62.
MAZUREK, née RYCHLOWSKI, Chelmce Kolomie (Pologne), 02-09-00. — 181×52—62.
MELATO (Daniel), Agna (Italie), 09-11-31. — 83×52—78.
MENALDO, née MENALDO, Torrazzo (Italie), 19-12-09. — 52×52—73.
MENALDO (Dominique), Torrazzo (Italie), 30-11-00. — 52×52—73.
MERLIN, née DEC, Mazury (Pologne), 24-10-19. — 1676×52—41.
MINASSIAN (Chahin), Chabin Kara Hissat (Asie Mineure), 05-04-07. — 32325×48—06.
MINASSIAN, née TCHARDAKLIAN, Cartal (Turquie), 07-05-22. — 32325×48—06.
MODAVE (Paul), Anvers (Belgique), 28-07-30. — 15814×51—75.
MOLES (Francis), Useras (Espagne), 26-11-25. — 3192×51—30.
MONTIRONI (Claude), Saint Agata Feltria (Italie), 21-10-22. — 12996×51—78.
MONTIRONI, née BERTACCO, Conco (Italie), 26-02-23. — 12996×51—78.
MONTUORI (Pierino), Taranto (Italie), 10-09-28. — 11×52—59.
MOONEY (Henriette), New-York (Amérique), 02-11-19. — 22253×50—75.
MORENO (Ignacio), Saint-Sébastien (Espagne), 01-02-32. — 17537×51—34.
MOSCA (Silvio), Piazzo Alto (Italie), 19-09-05 — 1331×51—38.
MOSCA, née MUSITELLI, Brambilla (Italie), 26-08-25. — 1331×51—38.
MOSCHELLI (Labindo), Santa Maria A Monte (Italie), 16-03-05. — 15856×38—69.
MOSCHELLI, née CARUGI, Santa Maria A Monte (Italie), 26-04-09. — 15856×38—69.
MOUCHET, née VENTURINI, Tunis (Tunisie), 07-05-11. — 9619×50—96.
MRAFFKO (Joseph), Skacany (Tchécoslovaquie), 24-12-96. — 8458×51—08.
MRAFFKO, née MADEJ, Ostrava Marianske Hory (Tchécoslovaquie), 08-12-01. — 8458×51—08.
NACHTIGAL (Szmul), Varsovie (Pologne), 16-07-07. — 2193×52—75.
NACHTIGAL, née GASSOCH, Grosny (Russie), 28-08-10. — 2193×52—75.
NAKONECZNYJ (Pierre), Lezachow (Pologne), 30-06-11. — 174×52—62.
NAKONECZNYJ, née INTRYS, Zurawa (Pologne), 24-02-21. — 174×52—62.
NARDESE (Gino), Brugnera (Italie), 06-06-21. — 4022×51—31.
NARDESE, née DA LOZZO, San Pietro di Feletto (Italie), 15-07-25. — 4022×51—31.
NARI (Jean), Calizzano (Italie), 27-12-01. — 35401×47—06.
NARI, née ORSO, Giustenice (Italie), 11-03-97. — 35401×47—06.
NEIVA-PALHARES (Manuel), Espozende (Portugal), 17-11-03. — 8471×37—53.
NGU (Le Van), Phnom-Penh (Cambodge), 19-01-16. — 13383×52—96.
NGUYEN-VAN (Phi), Van Trakien An Ville (Indochine), 15-10-20. — 9187×52—25.
NOWACKI (Bronislaw), Kalisz (Pologne), 21-05-10. — 23625×37—59.
NOWACKI, née SKRZYDLEWSKA, Kleczew (Pologne), 15-03-11. — 23625×37—59.
NUZZO (Marguerite), Naples (Italie), 09-10-32. — 12965×51—20.
OPRYSZKO (André), Kwasynyna (Pologne), 02-09-04. — 141×52—59.
OPRYSZKO, née MELNYK, Mihowa (Pologne), 26-07-02. — 141×52—59.
ORFANOUDAKI-BOISSIERE (Garyfalia), Salonique (Grèce), 00-00-15. — 9216×51—75.
OWCZAREK (Edward), Proba (Pologne), 01-09-29. — 12886×51—71.
PALMA (Antoine), Palmar (Espagne), 25-06-29. — 3291×51—31.
PALMER (Evariste), Lorcha (Espagne), 11-02-99. — 8497×51—01.
PAPA (Luigo), Mareno di Piave (Italie), 17-08-30. — 11719×51—32.
PAPINI (Rino), Maresca San Marcello (Italie), 15-07-13. — 1099×52—52.
PARISSI (Natalino), Pescia (Italie), 01-05-14. — 1189×49—57.

FARRINELLO (François), Mateur (Tunisie), 07-01-27. — 8597×52—96.
PASSADORO (Matteo), Ocre (Italie), 03-09-07. — 22825×50—51.
PASSADORO, née VALENTINI, Ocre (Italie), 06-10-10. — 22825×50—51.
PASTORE (Emilio), Borgomanero (Italie), 18-07-92. — 20869×47—38.
PASTORE, née GENTINA, Paruzzaro (Italie), 23-07-97. — 20869×47—38.
PEGON, née KRAUS, Mitterfischen (Bavière), 25-05-16. — 93×52—43.
PENARANDA (Marcel), Casablanca (Maroc), 10-03-15. — 77×52—95.
PEREZ (Ramon), Barcelone (Espagne), 23-05-16. — 342×52—06.
PEREZ (Antonio), Candeleda (Espagne), 08-04-92. — 1596×52—75.
PEREZ, née RAMOS, Candeleda (Espagne), 08-02-96. — 1596×52—75.
PERRONE (Amabile), Vallerotonda (Italie), 18-04-05. — 562×52—75.
PESENTI (Giovanni), Brembilla (Italie), 21-12-12. — 16837×51—30.
PESENTI, née PESENTI, Brembilla (Italie), 08-04-19. — 16837×51—30.
PIAZZA (Luigi), Aviano (Italie), 01-01-14. — 2157×50—78.
PIDUTTI (Guido), Ragogna (Italie), 21-12-94. — 3453×51—03.
PIDUTTI, née PERESSUTTI, Vito d'Asio (Italie), 31-10-03. — 3453×51—03.
PLAZA (Juan), Pozuelo (Espagne), 23-10-16. — 304×52—89.
POETTO, née MONI, Valgrana (Italie), 09-02-19. — 302×52—06.
POETTO (Baptiste), Villar San Costanzo (Italie), 21-01-10. — 302×52—06.
PREGNO (Carlo), Baldissero (Italie), 15-08-22. — 700×52—31.
PROCHAZKA (Cyrille), Okrouhle (Tchécoslovaquie), 05-07-06. — 19586×51—75.
RACHENBERG (Zanwel), Dubienka (Pologne), 20-07-97. — 21373×50—75.
RACHENBERG, née HALPERIN, Varsovie (Pologne), 13-01-99. — 21373×50—75.
RALLO (Gaspard), Tunis, 20-08-27. — 13241×52—96.
RASPANTI (Ivan), Waziers (Nord), 19-11-21. — 51×52—25.
RAVERA (François), Bene Vagienna (Italie), 14-08-07. — 550×52—06.
RAVERA, née SARZOTTI, Mondovi (Italie), 29-07-12. — 550×52—06.
RIFFARD, née ZACCARON, Follina (Italie), 27-01-23. — 17676×51—69.
ROCHE, née DALLA (Zuanna), San Nazario (Italie), 15-04-21. — 12919×52—71.
RODOLIAKIS (Jean), la Canée (Grèce), 00-00-99. — 13690×31—78.
RODRIGUES (Manoel), Troviscoso (Portugal), 08-01-01. — 73×52—08
RODRIGUES, née ESTEVES, Sao Joao de Longosvales (Portugal), 24-01-98. — 73×52—08.
ROFFI (Amédée), Boulogne-Billancourt (Seine), 29-01-97. — 11545×52—75.
ROSICH, née PERUN, Mediana de Aragon (Espagne), 05-07-33. — 62×52—11.
ROSSETTI, née MALINVERNO, Calvatone (Italie), 16-05-10. — 11184×19—69.
ROTA (Joseph), Poscante (Italie), 29-10-05. — 15853×31—73.
RUIZ (Julian), Busnela (Espagne), 22-01-04. — 15266×50—27.
SAEZ (Jesus), Uliel (Espagne), 03-07-05. — 2285×51—69.
SAEZ, née SERRANO, Urracal (Espagne), 01-02-07. — 2285×51—69.
SALAKIAN (Hagop), Bagdad (Irak), 01-09-21. — 2042×51—13.
SALAYET (Antonio), Gandesa (Espagne), 26-11-26. — 3861×51—11.
SANJUAN (Vincent), Carcer (Espagne), 06-05-06. — 12266×51—69.
SARKA (Antoine), Oukmerges (Lithuanie), 05-05-08. — 17178×17—59.
SCHAPIRA, née GUTNIK, Rokitno (Pologne), 30-05-09. — 1167×52—78.
SCHAPIRA (Léon), Olewsk (Russie), 01-01-98. — 1167×52—78.
SCHULER, née WUHLPART, Peruwelz (Belgique), 17-07-70 .— 19006×51—57.
SCORTANI, née WAGNER, Halle (Allemagne), 21-01-15. — 191×52—73.
SEDRAN (Angelo), Arzène (Italie), 14-05-93. — 6339×51—38.
SEDRAN, née MANIAGO, Arzene (Italie), 19-08-96. — 6339×51—38.
SEMPERE (Christophe), Elche (Espagne), 16-04-10. — 269×52—91.
SIMON, née FIRST, Tchetcheinik (Russie), 01-01-24. — 16539×51—76.
SITHAVAJA (Songsiri), Bangkok (Siam), 23-03-11. — 719×49—86.
SKOWRON, née WALASZEK, Sokolniki (Pologne), 11-09-08. — 3252×51—89.
SKOWRON (Ladislas), Burzenin (Pologne), 13-06-06. — 3252×51—89.
SOIFER (Nesea), Kancesti (Roumanie), 22-07-04. — 6910×51—75.
SOSSI (Thomas), Isorella (Italie), 18-06-13. — 2931×51—55.
SOSSI, née FACCHINI, Poncarale Fiero (Italie), 20-01-13. — 2931×51—55.
SOTTORIVA (Ferdinando), Trissino (Italie), 11-10-21. — 12869×51—47.
SOTORIVA, née MANZATO, Salgaredo (Italie), 18-04-31. — 12869×51—17.
SOTTORIVA (Giuseppe), Trissino (Italie), 07-08-25. — 12298×51—47.
SPAHN (Gottfried), Hochst (Allemagne), 22-11-25. — 16381×51—52.
STACHURA, née LUKASIK, Lakta Dolna (Pologne), 14-12-04. — 1×52—75
STAFFOLINI, née PALANGA, Santa Anatolia (Italie), 14-01-13. — 61×52—06.
STAFFOLINI (François), Fabriano (Italie), 11-02-09. — 61×52—06.
STEZALSKI (Romen), Grujec (Pologne), 03-12-23. — 1589×52—02.
SUAREZ (Lerminio), Guardo (Espagne), 29-11-99. — 708×52—62.
SUAREZ, née VILLALBA, Guardo (Espagne), 12-09-02. — 708×52—62.
SUBIAS (Joseph), Salas Altas (Espagne), 21-02-21. — 3982×51—11.
SUBIAS, née JIMENEZ, Mazarron (Espagne), 13-07-28 — 3982×51—11.
SZTARK, née MOSER, Fraubrunenn (Suisse), 03-08-15. — 2151×51—61.
SZTARK (Jerzy), Werchniaczka (Pologne), 08-07-11. — 2151×51—61.
TABA (Albert), Corciano (Italie), 27-12-00. — 1922×52—06.
TAKVORIAN (Vartan), Xanthi (Grèce), 00-00-98. — 4541×52—75.
TAMISANI (Louis), Plainpalais (Suisse), 31-12-03. — 40893×38—13.
TCHEUDUKIAN (Djivan), Cesarée (Turquie), 00-00-06. — 21317×36—13.
TCHEURDUKIAN, née GUETCHIDJIAN, Cesarée (Turquie), 07-03-11. — 21317×36—13.
TELEK (Sandor), Budapest (Hongrie), 21-03-25. — 11197×52—98.
TEPPATI (Louis), Mezzenile (Italie), 03-02-07. — 17713×46—13.
TOZZINI (Baptiste), Cureggio (Italie), 11-02-29. — 1586×52—08.
TROVATO (Emmanuel), Sfax (Tunisie), 25-05-31. — 10317×52—06.
VAFIADES (André), Salonique (Grèce), 30-11-00. — 6336×51—20.
VALANDRO (Nerino), Santa Margherita (Italie), 28-08-28. — 1196×51—81.
VALDERRAMA, née HERNANDEZ, Oran, 17-02-89. — 165×52—02.
VAN-PAEMEL (Jean), Ressegem (Belgique), 12-09-04. — 19137×51—27
VANESSE (Paul), la Hulpe (Belgique), 29-09-96. — 16256×51—75.
VENEZIANO (Vito), Corato (Italie), 10-03-27. — 45×52—28.
VERDUSCHI (René), Turin (Italie), 23-01-32. — 165×52—73.
VILA (José), Manresa (Espagne), 28-07-05. — 16358×51—75.
VITARI (Ersilio), Vedeseta (Italie), 02-10-23. — 4212×51—81.
WAGNER (Eduard), Kirkel Neuhausel (Allemagne), 28-02-07. — 12125×52—13.
WALKOWIAK (Casimir), Nowy Kazmierze (Pologne), 27-02-22. — 709×52—62.
WALKOWIAK, née TOMCZAK, Zaniemysl (Pologne), 02-03-27. — 709×52—62.
WASILOWSKI, née KODUR, Czarna (Pologne), 11-05-17. — 3140×51—69.
WASILOWSKI (Marian), Ignacewo (Pologne), 20-06-09. — 3140×51—69.
WOLFOWICZ (Icek), Nowo Kamiensk (Pologne), 20-01-13. — 3501×46—75.
WOLLSTEIN (Joseph), Baesweiler (Allemagne), 27-09-10. — 16839×51—57.
XAUSA, née DALLE MOLLE, Molvena (Italie), 01-01-00. — 17237×51—05.
XAUSA (Vincenzo), Salcedo (Italie), 17-02-97. — 17237×51—05.
ZADKA (Wladyslaw), Kraszewice (Pologne), 16-07-12. — 1720×52—87.
ZADKA, née KOWALSKA, Mokrosko (Pologne), 19-03-16. — 1720×52—87.
ZAGANIACZ (Léon), Czolpin (Pologne), 22-08-23. — 3661×51—62.
ZANATTA, née DA LOZZO, San Pietro di Feletto (Italie), 25-07-98. — 2152×51—31.
ZANATTA (François), Trévise (Italie), 27-09-25. — 2152×51—31.
ZELKIER (Berek), Radom (Pologne), 13-07-95. — 11375×52—75.
ZELKIER, née PRAGA, Lodz (Pologne), 24-03-02. — 11375×52—75.
ZOCCA (Michele), Vischo (Italie), 24-04-00. — 13913×51—75.
ZOLDY (Alexandre), Debrecen (Hongrie), 02-03-20. — 4181×30—74.
ZURRO (Luis), Las Palmas (Espagne), 20-09-12. — 2102×51—13.
ZYGMUNT (Antoine), Cierpiszu (Pologne), 10-06-09. — 44×52—78.
ZYWIOL, née SORDYL, Roczyny (Pologne), 21-09-05. — 2875×51—11.
ZYWIOL (Wladyslaw), Roczyny (Pologne), 02-03-00. — 2875×51—11

Art. 2. — Sont réintégrés dans la nationalité française :

ALLEGRO, née CASTEL, la Garde (Var), 19-03-04. — 31476×31—83.
BERTO, née VALETTE, Lunel (Hérault), 20-02-07. — 125×52—13
CABAU, née LAGRANGE, Vals (Ariège), 20-10-95. — 12167×51—09.
CHAMON, née LUCAZEAU, Bougneau (Charente-Maritime), 26-09-90. — 11575×51—17.
ESCOLL, née DELAVAT, l'Isle-Bouzon (Gers), 07-01-01. — 367×52—32.
FOSSATI, née GUAYMARD, Crest (Drôme), 29-07-08. — 9869×51—63.
GIORDANELLA, née MANENT, Sousse (Tunisie), 11-02-20. — 316×52—96.
GOGLER, née ESNAULT, Marolles-lès-Braults (Sarthe), 06-12-92. — 9201×52—75.
GRISANTI, née LAURENT, Tonquedec (Côtes-du-Nord), 02-07-98. — 12×52—22.

MOTTE, née OMENAT, Gan (Basses-Pyrénées), 01-06-06. — 21261 x50—75.

PICAMAL, née PERONNET, Chabris (Indre), 03-02-07. — 91 x 52—75.

VAN PAEMEL, née CLOUET, Doudeauville (Eure), 21-05-09. — 19137 x 51—27.

Art. 3. — Sont susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents :

ALDARADI (Tomas), Ventas (Espagne), 11-06-35. — 30148 x 44—47.

ALDARADI (Victor), Ventas (Espagne), 17-02-37. — 30148 x 44—47.

ARGUELLES (Francisco), Ferryville (Tunisie), 15-01-52. — 10536 x 52—96.

ARGUELLES (Manuel), Carthagène (Espagne), 28-06-39. — 10536 x 52—96.

BATTISTEL (Anne-Marie), la Voulte-sur-Rhône (Ardèche), 13-07-48. — 108 x 52—07.

BOGHOSSIAN (Paul), Saint-Maurice (Seine), 05-02-47. — 2082 x 51—75.

BOGHOSSIAN (Patrick), Paris, 09-07-50. — 2082 x 51—75.

BUSO (Bruno), Rome (Italie), 03-09-33. — 3648 x 52—24.

BUSO (Marie-Louise), Rome (Italie), 20-06-35. — 3648 x 52—24.

BUTIGNOL (Jacqueline), Monségur (Gironde), 31-01-44. — 321 x 52—33.

CASTELLS (Henri), Estagel (Pyrénées-Orientales), 01-05-34. — 27411 x 37—33.

CHINCHILLA (Suzanne), Oujda (Maroc), 12-07-40. — 12150 x 52—96.

COANA (Alain), Montois-la-Montagne (Moselle), 12-03-45. — 15383 x 50—73.

DRIWA (René), Fresnes-sur-Escaut (Nord), 24-08-38. — 42124 x 38—59.

DRIWA (Nadine), Fresnes-sur-Escaut (Nord), 11-04-51. — 42121 x 38—59.

GARDIN (Camille), Samatan (Gers), 28-09-50. — 676 x 52—31.

GARDIN (Roger), Lahage (Haute-Garonne), 11-10-40. — 676 x 52—31.

GARDIN (Jacqueline), Saint-Loube-Amades (Gers), 12-05-39. — 676 x 52—31.

GARDIN (Jean), Lahage (Haute-Garonne), 08-08-42. — 676 x 52—31.

GARDIN (Irma), Samatan (Gers), 07-08-41. — 676 x 52—31.

GLAUDERT (Jeanne), Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), 06-10-38. — 25 x 52—62.

GONZALEZ (Carmen), Balaguier (Aveyron), 01-01-34. — 14086 x 51—81.

GONZALEZ (Louis), Coupiac (Aveyron), 23-08-39. — 14086 x 51—81.

HADJELIS (Georges), Ouezzane (Maroc), 16-01-48. — 12373 x 52—95.

HADJELIS (Jean-Pierre), Kenefra (Maroc), 11-12-40. — 12373 x 52—95.

HUK (Elisabeth), Etais (Yonne), 10-05-43. — 3522 x 51—89.

HUK (Hélène), Etais (Yonne), 06-01-41. — 3522 x 51—89.

HUK (Jean), Champcevrais (Yonne), 04-11-47. — 3522 x 51—89.

HUK (Marie-Thérèse), Etais (Yonne), 08-09-38. — 3522 x 51—89.

HUK (Nicole), Champcevrais (Yonne), 24-01-49. — 3522 x 51—89.

INGRASSIA (Elvire), Tunis, 15-01-37. — 6934 x 52—96.

INGRASSIA (Edouard), Grombalia (Tunisie), 20-08-33. — 6934 x 52—96.

IVARS (François), Boufarik (Alger), 21-06-31. — 10428 x 51—91.

IVARS (Albert), Boufarik (Alger), 09-09-46. — 10428 x 51—91.

IVARS (Marcel), Boufarik (Alger), 20-01-36. — 10428 x 51—91.

IVARS (André), Boufarik (Alger), 15-07-41. — 10428 x 51—91.

KITANOFF (Nedelka), Sofia (Bulgarie), 19-07-34. — 8327 x 51—13.

KOLERSKI (Jean), Voiron (Isère), 01-01-47. — 16157 x 51—38.

KOLTON (Joseph), Flavigny-le-Grand-et-Beaurain (Aisne), 23-05-43. — 1257 x 51—10.

KOMSA (Jeannine), Coudekerque-Branche (Nord), 08-05-42. — 790 x 52—78.

KOMSA (Romain), Argenteuil (Seine-et-Oise), 12-12-50. — 790 x 52—78

KOZIEL (Aline), Hérisson (Allier), 07-12-48. — 659 x 52—03.

KRUKOWSKI (Jeannine), Dijon (Côte-d'Or), 15-07-35. — 20619 x 36—21.

KRYS (Eliane), Merlebach (Moselle), 04-04-46. — 3673 x 51—57.

KRYS (Léon), Merlebach (Moselle), 03-04-49. — 3673 x 51—57.

KUCZMARSKI (Nadine), Haillicourt (Pas-de-Calais), 20-07-44. — 760 x 52—62.

KUCZMARSKI (Christian), Labuissière (Pas-de-Calais), 02-06-46. — 760 x 52—62.

LA ROCCA (Fulvia), Itri (Italie), 11-04-33. — 1123 x 51—13.

LA ROCCA (Lidia), Itri (Italie), 30-04-36. — 1123 x 51—13.

LA ROCCA (Luigi), Itri (Italie), 14-02-39. — 1123 x 51—13.

LA ROCCA (Andréa), Itri (Italie), 06-12-41. — 1123 x 51—13.

LA ROCCA (Antonio), Itri (Italie), 24-06-47—1123 x 51—13.

LA ROCCA (Mireille), Marseille (Bouches-du-Rhône), 06-05-50—1123 x 51—13.

LA ROCCA (Josiane), Itri (Italie), 18-06-52 — 1123 x 51—13.

LA ROCCA (Pietro), Itri (Italie), 09-09-44. — 1123 x 51—13.

LAMBRECHT (Jeannine), Marsangis (Marne), 11-07-42. — 41657 x 51—51.

LEO (Anna), Corato (Italie), 27-08-42. — 355 x 52—38.

LEO (Benedetto), la Mure (Isère), 29-04-49. — 355 x 52—38.

LEO (Michèle), Corato (Italie), 08-01-46. — 355 x 52—38.

LEO (Pierre), la Mure (Isère), 22-02-51. — 355 x 52—38.

LOCATELLI (Auguste), Langres (Haute-Marne), 02-02-35. — 678 x 52—55.

LOCATELLI (Victoria), Thiéblemont (Marne), 17-02-38. — 678 x 52—55.

MONTIRONI (Daniel), Livry-Gargan (Seine-et-Oise), 16-04-52. — 12996 x 51—78.

MOSCA (Marius), Sainte-Marie-du-Mont (Isère), 01-08-48. — 1331 x 51—38.

MOSCA (Luc), la Flachère (Isère), 06-01-50. — 1331 x 51—38.

MOSCA (Colombe), la Flachère (Isère), 20-05-51. — 1331 x 51—38.

MOSCA (Odile), la Flachère (Isère), 23-07-52. — 1331 x 51—38

MOSCHELLI (Chantal), Lyon (Rhône), 16-06-47. — 15856 x 38—69.

MOSCHELLI (Nicole), Arles (Bouches-du-Rhône), 17-02-49. — 15858 x 38—69.

MOSCHELLI (Christian), Lyon (Rhône), 03-08-50. — 15856 x 38—69.

MRAFFKO (Patrick), Sedan (Ardennes), 25-07-46. — 8458 x 51—08.

NACHTIGAL (Olivier), Boulogne-Billancourt (Seine), 24-10-48. — 2493 x 52—75.

NAKONECZNYJ (Danièle), Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), 03-03-50. — 174 x 52—62.

NAKONECZNYJ (Hélène), Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), 20-08-41. — 174 x 52—62.

NAKONECZNYJ (Lili), Marles-les-Mines (Pas-de-Calais), 15-03-44. — 174 x 52—62.

NAKONECZNYJ (Monique), Marles-les-Mines (Pas-de-Calais), 03-01-47. — 174 x 52—62.

OPRYSZKO (Anna), Lille (Nord), 01-10-33. — 141 x 52—59.

OPRYSZKO (André), Mikowa (Pologne), 24-09-36. — 141 x 52—59.

PASSADORO (Concetta), Ocre (Italie), 10-12-33. — 22825 x 50—51.

PESENTI (Giovanni), Brembilla (Italie), 06-07-37. — 16837 x 51—30.

PESENTI (Joséphine), Uzès (Gard), 09-03-41. — 16837 x 51—30.

PESENTI (Serge), Uzès (Gard), 29-03-43. — 16837 x 51—30.

POETTO (Lucienne), Mandelieu (Alpes-Maritimes), 07-10-45. — 302 x 52—06.

RAVERA (Madeleine), Nice (Alpes-Maritimes), 07-07-37. — 550 x 52—06.

RAVERA (Jean), Nice (Alpes-Maritimes), 27-01-41. — 550 x 52—06.

RAVERA (Marie-Louise), Nice (Alpes-Maritimes), 03-12-41. — 550 x 52—06.

RUIZ (Daniel), Bézu-Saint-Eloi (Eure), 25-11-34. — 15266 x 50—27.

RUIZ (Marie), Bézu-Saint-Eloi (Eure), 29-10-33. — 15266 x 50—27.

RUIZ (Maria), Bézu-Saint-Eloi (Eure), 31-01-36. — 15266 x 50—27.

RUIZ (Milagros), Gisors (Eure), 23-06-37. — 15266 x 50—27.

SKOWRON (Zenon), Auxerre (Yonne), 25-03-38. — 3252 x 51—89.

SKOWRON (Danuka), Auxerre (Yonne), 30-12-47. — 3252 x 51—89.

SOSSI (Angelo), Echenay (Haute-Marne), 08-01-10. — 2931 x 51—55.

SOSSI (Teresa), Poncarale-Fléro (Haute-Marne), 19-09-45. — 2931 x 51—55.

SOSSI (Sylvestre), Bar-le-Duc (Meuse), 03-01-50. — 2931 x 51—55.

SOTTORIVA (Louise), la Croix-Blanche (Lot-et-Garonne), 19-06-48. — 12869 x 51—47.

STAFFOLINI (Claude), Aubrives (Ardennes), 11-01-47. — 61 x 52—08.

SUBIAS (Antoinette), Bizanet (Aude), 13-03-50. — 3982 x 51—11.

SZTARK (Irène), Berthoud (Suisse), 26-08-45. — 2151 x 51—61.

SZTARK (Henri), Pau (Basses-Pyrénées), 07-05-48. — 2151 x 51-61.

WALKOWIAK (Thérèse), Oignies (Pas-de-Calais), 02-08-46. — 709 x 52—62.

WASILOWSKI (Elise), Beaujeu (Rhône), 07-01-16. — 3140 x 51—69.

WASILOWSKI (Christine), Beaujeu (Rhône), 12-11-48. — 3140 x 51—69.

ZADKA (Jean), Ambazac (Haute-Vienne), 31-01-46. — 1720 x 52—67.

ZANATTA (Louis), Mourvilles-Hautes (Haute-Garonne), 11-01-49. — 2152 x 51—31.

ZYGMUNT (Vladimir), Lysa-Gora (Pologne), 25-10-37. — 41 x 52—76.

ZYWIOL (Cécile), Flers (Orne), 11-01-39. — 2875 x 51—11.

ZYWIOL (Jean-Pierre), Pont-d'Ouilly (Calvados), 20-11-41. — 2875 x 51—11.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel de la République française*.

Fait à Paris, le 21 novembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la santé publique et de la population,

PAUL RIBEYRE.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1952

Convocations de commissions.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à dix heures (local du 6e bureau) :

I. — Communication du président.

II. — Nomination de rapporteurs pour :

Le projet de loi (n° 4561) tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la convention consulaire signée à Paris le 31 décembre 1951 entre la France et le Royaume-Uni ;

Le projet de loi (n° 4773) tendant à proroger jusqu'au 31 décembre 1953 les pouvoirs attribués par la loi du 28 septembre 1948 au service français de liquidation des biens italiens en Tunisie.

III. — Echange de vues sur le rapport d'information de M. Vendroux relatif aux négociations franco-allemandes sur la Sarre.

IV. — Vote sur une motion relative aux affaires sarroises.

La commission de l'agriculture se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à quinze heures (local de la commission n° 232) :

I. — Nomination du rapporteur de la proposition de loi (n° 4509) de M. Pupat (lutte contre la grêle et la gelée par la constitution d'associations syndicales).

II. — Nomination de rapporteurs pour avis pour :

La proposition de loi (n° 4530) de M. Garavel (plantations d'arbres forestiers) ;

La proposition de loi (n° 4617) de M. Delachenal (article 10 de la loi du 10 juillet 1952 relative à l'allocation vieillesse des non-salariés) ;

La proposition de loi (n° 4713) de M. Delachenal (article 20 de la loi du 10 juillet 1952 relative à l'allocation vieillesse des non-salariés) ;

Le projet de loi (n° 4786) (budget annexe des prestations familiales agricoles) ;

Le projet de loi (n° 4791) (loi de finances de 1953).

III. — Avis de M. Charpentier sur l'avis du Conseil de la République (n° 4792) (budget de l'agriculture).

IV. — Rapport de M. Laborbe sur les propositions de loi (nos 1039, 2092, 2261 et 4219) de M. Viatte, de M. Ihuel, de M. Jean Masson et de M. Minjoz relatives aux appellations d'origine des fromages.

V. — Rapport de M. Billat sur la proposition de loi (n° 2972) de M. Barthélemy (appellations d'origine Comté ou Beaufort).

La commission des boissons se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à neuf heures quarante-cinq (local de la commission n° 232) :

I. — Nomination de rapporteurs pour :

La proposition de loi (n° 4797) de M. Fabre (art. 77 du code du vin) ;

La proposition de loi (n° 4806) de M. Seynat (art. 77 du code du vin).

II. — Eventuellement, examen des rapports sur ces deux propositions.

III. — Suite de l'examen du rapport de M. Fabre sur la proposition de loi (n° 3260) de M. Sourbet (assainissement du marché du vin).

La commission de l'éducation nationale se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à quinze heures (local de la commission n° 262) :

I. — Rapport de Mme Lempereur sur les propositions de loi (nos 1329 et 2570) de Mme Grappe et de Mme Lempereur relatives aux cantines scolaires.

II. — Suite de l'audition de M. André Marie, ministre de l'éducation nationale.

III. — Examen de la motion présentée par M. Binot, au nom du groupe socialiste, et relative à l'admission de l'Espagne à l'U. N. E. S. C. O.

IV. — Nomination du rapporteur pour avis du projet de loi (n° 4128) (plan de constructions scolaires et universitaires).

V. — Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 26 novembre 1952 (local de la commission n° 249) :

1° A dix heures trente.

I. — Rapport de M. Arbeltier sur la proposition de résolution (n° 3168) de M. Ségelle tendant à inviter le Gouvernement à modifier et à compléter l'arrêté du 9 août 1947 réglementant les examens sérologiques du diagnostic de la syphilis.

II. — Suite du rapport de Mme Poinso-Chapuis sur la proposition de loi (n° 2265) de M. Martel tendant à la création d'un statut légal des stations sanatoriales de cure pour tuberculose.

III. — Avis de M. Frugier sur la proposition de loi (nos 253 et 3529) de M. Deixonne tendant à organiser le service de santé scolaire et universitaire.

IV. — Rapport de Mme de Lipkowski sur la proposition de loi (n° 3716) de M. Mora tendant à accorder une allocation mensuelle aux malades de longue durée hospitalisés au titre de l'assistance médicale gratuite.

V. — Rapport supplémentaire de M. Charret sur la proposition de loi (nos 350 et 1560) de M. Barrot tendant à reconnaître la coopération dans la pharmacie d'officine et à organiser son statut.

VI. — Compte rendu de mission de Mme de Lipkowski et de M. Raingeard.

VII. — Questions diverses.

VIII. — Nomination de rapporteurs pour :

La proposition de loi (n° 4650) de Mme François portant statut du personnel hospitalier ;

La proposition de loi (n° 4772) de M. Badie sur les spécialités pharmaceutiques.

IX. — Nomination de rapporteurs pour avis pour :

Le projet de loi (n° 3778) sur la pharmacie dans les territoires d'outre-mer ;

La proposition de loi (n° 4285) de M. Olmi sur la chiropractie.

2° A onze heures.

Suite de l'examen de M. Barrot sur le projet et les propositions de loi (nos 2825, 81, 215, 363, 406, 568, 850, 1301, 1631, 3695 et 4692) de M. Jean-Paul Palewski, de Mme Rabaté, de M. Jean Guitton, de M. Bernard Lafay, de M. Frédéric-Dupont, de M. Klock, de M. Carlini, de M. Cristofol, de Mme Poinso-Chapuis et de Mme Francine Lefebvre sur la réforme hospitalière.

La commission de l'intérieur se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à seize heures (local de la commission n° 207) :

I. — Nomination de rapporteurs pour :

La proposition de loi (n° 4192) de M. Mignot (dégagement des cadres) ;

La proposition de loi (n° 4523) de M. Durbet (gestion des chemins départementaux et vicinaux) ;

La proposition de loi (n° 4656) de M. Penoy (bonifications pour fonctionnaires résistants) ;

La proposition de résolution (n° 4710) de M. Guthmuller (nombre des conseillers municipaux des communes de moins de 100 habitants).

II. — Rapport de M. Demusois sur sa proposition de résolution (n° 1361) (conséquence du relèvement des salaires des agents communaux).

III. — Rapport de M. Guthmuller sur la proposition de loi (n° 1747) de M. Golvan (modification, au bénéfice des collectivités locales, des articles 206 et 207 du code général des impôts).

IV. — Rapport de M. Solinhac sur :

La proposition de loi (n° 1187) de M. Bissol (introduction de la loi municipale dans les départements d'outre-mer) ;

La proposition de loi (n° 3981) de M. Babet (taxe locale dans les départements d'outre-mer).

V. — Rapport de M. Quinson sur la proposition de résolution (n° 3509) de Mme de Lipkowski (réparation des dommages causés aux membres du service d'ordre lors des échauffourées du 28 mai 1952).

VI. — Rapport de M. Schaff sur la proposition de loi (n° 2916) de M. Albert Schmitt (situation des fonctionnaires en cas de détachement sur un théâtre d'opérations).

VII. — Rapports de M. Sérafini sur :

La proposition de résolution (n° 1191) de Mme de Lipkowski (emprunts pour l'exécution rapide de constructions semi-provisoires) ;

La proposition de loi (n° 1938) de Mme de Lipkowski (avantages spéciaux aux fonctionnaires déportés pour faits de résistance).

VIII. — Rapports de M. Rabier sur:

Le projet de loi (n° 1269) (répression des infractions aux dispositions de la législation du travail en Algérie);

Le projet de loi et la lettre rectificative (n°s 1273 et 4125) (extension à l'Algérie de diverses dispositions législatives);

Le projet de loi (n° 3234) (institution d'une caisse de retraite pour les membres des mahakmas d'Algérie);

Le projet de loi (n° 3392) (autorisation d'ouverture de débits de boissons non alcoolisées).

IX. — Rapports de M. Guthmuller sur:

La proposition de loi (n° 3033) de M. Ulver (bonifications pour les fonctionnaires résistants);

La proposition de loi (n° 2859) de M. Jarrosson (prolongation de l'activité de certains fonctionnaires);

Le projet de loi (n° 3395) (réglementation de l'usage des haut-parleurs).

X. — Rapport de M. Schaff sur la proposition de loi (n° 2253) de M. Albert Schmitt (situation des fonctionnaires ayant quitté l'Alsace et la Moselle à la suite des événements de guerre).

XI. — Rapports de M. Marcel Ribère, sur:

L'avis (n° 3500) du Conseil de la République sur la proposition de loi tendant à faire du 8 mai un jour de fête nationale.

Le refus d'homologation (n° 4220) d'une décision de l'assemblée algérienne relative à l'institution d'un système d'allocations familiales au profit des marins pêcheurs artisans.

XII. — Questions diverses.

La commission de la justice et de législation se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à quatorze heures trente (local de la commission n° 250):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 4604) de M. Lafay modifiant l'article 10 de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers;

La proposition de loi (n° 4596) de M. Isorni tendant à modifier le taux de la compétence de juge de paix;

La proposition de loi (n° 3101) de M. Klock tendant à réprimer la concurrence déloyale;

La proposition de loi (n° 4759) de M. Caillavet permettant la constitution de sociétés comprenant des époux au nombre des associés.

II. — Nomination de rapporteurs pour avis, pour:

L'avis (n° 4804) du Conseil de la République sur la proposition de loi complétant l'article 56 du statut du fermage;

Le rapport (n° 4661) de M. Florand sur les propositions de loi relatives au prix des fermages.

III. — Suite du rapport de M. Wasmer sur le projet de loi (n° 4151) portant suppression de la haute cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944.

IV. — Suite du rapport de M. Wasmer sur la proposition de loi (n° 633) de M. Schaff tendant à réparer les dommages résultant de l'annexion de fait de certaines parties du territoire national.

V. — Suite du rapport supplémentaire de M. Minjoz sur les projets et propositions de loi (n°s 3781, 3782 et 3249) modifiant les articles 39 et 48 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

VI. — Suite du rapport de M. Mignot sur le rapport repris et la proposition de loi (n°s 322 et 425) de M. Estradère tendant à modifier la loi du 30 juin 1926 sur la propriété commerciale.

VII. — Avis de M. Maurice Grimaud sur le rapport de Mme Francine Lefebvre sur la proposition de loi (n° 1911) tendant à accélérer la procédure devant la juridiction des prud'hommes.

VIII. — Avis de M. de Félice sur le rapport (n° 3868) de M. Boscary-Monsservin sur les propositions de loi tendant à modifier la loi du 9 avril 1947 sur le fonctionnement des tribunaux paritaires de baux ruraux.

IX. — Rapport de M. Chamant sur le projet de loi (n° 1205) modifiant les articles 119 et 135 du code d'instruction criminelle.

X. — Rapport de M. Isorni sur la proposition de loi (n° 1826) de M. Charret tendant à rétablir les dispositions de l'acte dit loi du 14 septembre 1941 modifiant l'alinéa 2 de l'article 331 du code civil relatif à la légitimation des enfants adultérins.

XI. — Rapport de M. Minjoz sur sa proposition de loi (n° 3156) tendant à modifier la loi du 7 juillet 1938 modifiant la loi du 12 juillet 1909, complétée par le décret du 14 juin 1938 sur la constitution du bien de famille insaisissable.

XII. — Rapport de M. Minjoz sur sa proposition de loi (n° 3989) tendant à modifier les articles 238 du code civil et 677 et 678 du code de procédure civile.

XIII. — Rapport de M. Lacaze sur la proposition de loi (n° 758) de M. Bessac tendant à compléter, pour les distances de plantation d'arbres d'essence forestière, les dispositions de l'article 671 du code civil.

XIV. — Avis de M. Lacaze, sur: 1° le rapport (n° 4060) de M. Benoit sur les propositions de loi de MM. Charpentier et Benoit tendant à augmenter les distances de plantation dans l'aire de la Champagne viticole; 2° le rapport (n° 4014) de M. Lalle sur sa proposition de loi tendant à réglementer les plantations forestières.

XV. — Rapport de M. Isorni sur la proposition de loi (n° 2817) de M. Frédéric-Dupont tendant à modifier la loi du 6 décembre 1897 relative à l'instruction préalable.

XVI. — Rapport de M. Lefranc sur le projet et la proposition de loi (n°s 3398 et 3198) de M. Bouvier-O'Cottereau relatifs aux biens, droits et intérêts saisis mis sous séquestre.

XVII. — Rapport de M. Rolland sur la proposition de loi (n° 2718) de M. de Montgolfier tendant à modifier l'alinéa 7 de l'article 2135 du code civil sur l'hypothèque légale de la femme mariée.

La commission de la marine marchande et des pêches se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à quatorze heures trente (local de la commission n° 220):

I. — Nomination du rapporteur du projet de loi (n° 4816) tendant à valider, pour la pension sur la caisse des retraites des marins, la durée d'un mandat parlementaire rempli par un inscrit maritime.

II. — Avis de M. Ramarony sur le projet de loi de finances pour l'exercice 1953.

III. — Rapport de M. Louis Michaud sur la proposition de loi (n° 1522) de M. Hulin-Desgrées tendant à modifier certains articles de la loi du 12 avril 1941 fixant le régime des pensions des marins.

IV. — Questions diverses.

La commission des pensions se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à quinze heures (local de la commission n° 266):

I. — Audition du secrétaire général de la fédération nationale des déportés et internés résistants.

II. — Audition d'une délégation de l'Association des déportés du travail.

III. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 4557) de M. Wasmer tendant à faire bénéficier de la loi du 6 août 1948 certaines catégories d'Alsaciens-Lorrains victimes de l'occupant;

La proposition de loi (n° 4571) de M. Taillade tendant à étendre les dispositions de l'article 36 (§ III) de la loi du 20 septembre 1948;

La proposition de résolution (n° 4630) de M. Bichet invitant le Gouvernement à publier le décret relatif aux agents des foyers de pensionnés de guerre et d'anciens combattants et des cottages sanitaires de Saint-Gobain;

La proposition de loi (n° 4653) de M. Guislain tendant à modifier l'article 8 de la loi du 24 mai 1951 sur les dépenses de fonctionnement des services civils pour 1951 concernant les pensions temporaires;

La proposition de résolution (n° 4616) de M. Blachette invitant le Gouvernement à modifier certaines dispositions de l'article 16 de la loi du 20 septembre 1948;

La proposition de loi (n° 4715) de M. Duveau tendant à compléter les dispositions de l'article 61 de la loi du 20 septembre 1948.

IV. — Rapport de M. Bignon sur la proposition de loi (n° 881) de M. Soustelle tendant à compléter les dispositions de la loi du 25 mars 1949 concernant les droits des combattants volontaires de la Résistance et des déportés et internés de la Résistance.

V. — Questions diverses.

La commission de la presse se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à dix heures (local de la commission n° 230):

Rapport supplémentaire de M. Guy Desson sur le projet et la proposition de loi (n°s 4281 et 3285 rectifié) de M. Desson concernant le Fonds de développement de l'industrie cinématographique.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à dix heures (local de la commission n° 208):

I. — Nomination du rapporteur de la proposition de résolution (n° 4712) de M. Guiguen concernant le paiement de la prime à la construction.

II. — Rapport de M. Siefridt sur la proposition de loi (n° 3209) de M. de Tinguy relative à l'épargne-logement.

III. — Rapport de M. Halbout sur la proposition de loi (n° 3995) de M. Delmotte tendant à faciliter la construction de logements dans le cadre de l'accession à la propriété.

IV. — Rapport de M. René Schmitt sur les propositions de loi (nos 74, 364, 522, 748, 752, 1376, 1829, 2005, 2429, 3039 et 4039) tendant à modifier la loi du 28 octobre 1916 sur les dommages de guerre.

V. — Rapport de M. Pierrard sur la proposition de résolution (n° 4191) de M. Guignen concernant le prix du loyer des bâtiments provisoires.

VI. — Questions diverses.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à seize heures (local de la commission n° 261) :

I. — Nomination de rapporteurs pour :

La proposition de loi (n° 4175) de Mme Lefebvre (échelle mobile du salaire minimum garanti) ;

La proposition de loi (n° 4552) de M. Vendroux (prorogation des locations de jardins familiaux) ;

La proposition de loi (n° 4570) de M. Penoy (allocations d'assistance à domicile) ;

La proposition de loi (n° 4617) de M. Delachenal (avantages vieillesse) ;

La proposition de loi (n° 4631) de Mme Francine Lefebvre (assurance de la longue maladie) ;

La proposition de loi (n° 4617) de M. Kuehn (régimes complémentaires d'allocation de vieillesse) ;

La proposition de loi (n° 4649) de M. Sion (rentes d'accidents de travail) ;

La proposition de loi (n° 4743) de M. Delachenal (allocation de vieillesse agricole).

II. — Communication de M. Gazier sur un projet de décret concernant la médecine du travail.

III. — Rapport de M. Viatte sur le projet de loi (n° 1803) (assurances sociales et accidents du travail dans les départements d'outre-mer).

IV. — Rapport de M. Joubert sur le projet de loi (n° 4327) (assurance sur la vie).

V. — Suite du rapport de M. Camphin sur la proposition de loi (n° 2826) de M. Pleven (coordination des régimes complémentaires d'assurance vieillesse).

VI. — Rapport de M. Musmeaux sur sa proposition de loi (n° 4476) (prorogation des locations de jardins familiaux).

VII. — Rapport de Mme Francine Lefebvre sur la proposition de loi (n° 3971) de M. Moisan (conseils supérieurs de prud'hommes).

VIII. — Questions diverses.

Réunion de commission du lundi 24 novembre 1952.

Commission des finances, à vingt et une heures. — Local de la commission.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du mardi 25 novembre 1952.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Michel Debré demande à M. le ministre de la France d'outre-mer s'il n'estime pas utile de faire préciser officiellement, avant que ne s'achèvent les travaux préparatoires à l'organisation constitutionnelle de l'Europe, que la France ne saurait envisager aucune organisation politique qui ne mettrait point l'ensemble de l'Union française sur pied d'égalité avec la métropole et de condamner à l'avance toute organisation qui aboutirait à une cassure inadmissible. (N° 341.)

II. — M. Michelet demande à M. le ministre de la défense nationale s'il est exact qu'un contingent de plusieurs centaines de soldats volontaires pour servir en Indochine vient d'être désigné d'office (contrairement aux engagements formels souscrits par eux et contractés à leur égard) pour servir en Corée et les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette fâcheuse anomalie. (N° 345.)

III. — M. Michel Debré demande à M. le ministre des affaires étrangères pour quelles raisons la France est constamment absente des plus importantes conférences politiques et militaires de la Méditerranée. (N° 346.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Présidence du conseil). (Nos 498 et 540, année 1952. — MM. André Boutemy et Georges Laffargue, rapporteurs; et n° , année 1952. — Avis de la commission de la production industrielle. — M. Longchambon, rapporteur.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (France d'outre-mer). (Nos 528 et 561, année 1952. — M. Saller, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à rendre applicables dans les départements d'outre-mer les dispositions de la loi n° 46-744 du 18 avril 1946 et de toutes celles qui l'ont modifiée ou complétée, modifiant la loi du 30 juin 1926 réglant les rapports entre locataires et bailleurs en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel. (Nos 492 et 580, année 1952. — M. Vauthier, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à compléter l'article 8 de la loi du 1er octobre 1917 sur la répression de l'ivresse publique et sur le police des débits de boissons en ce qui concerne les mineurs de moins de seize ans. (Nos 342 et 577, année 1952. — Mme Marcelle Delabie, rapporteur.)

6. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant le Président de la République à ratifier la convention internationale du travail n° 100 concernant l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale. (Nos 460 et 571, année 1952. — M. Tharradin, rapporteur.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant le Président de la République à ratifier la convention n° 96 concernant les bureaux de placement payants. (Nos 491 et 576, année 1952. — M. Tharradin, rapporteur.)

8. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, modifiant les articles 22 et 23 du livre IV du code du travail. (Nos 365 et 572, année 1952. — M. Menu, rapporteur.)

9. — Discussion de la proposition de loi, déposée au Conseil de la République, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la procédure prud'homale. (Nos 785, année 1951, 380 et 573, année 1952. — M. Abel-Durand, rapporteur; et n° , année 1952 — Avis de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Delalande, rapporteur.)

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à dix heures (local n° 274) :

I. — Examen des rapports de M. Hoeffel sur les projets de loi :

a) (N° 530, année 1952) tendant à ratifier le décret du 1er janvier 1949 précisant que les relations douanières entre l'Afrique équatoriale française et le Cameroun seront réglées par une convention approuvée par les hauts commissaires de ces deux territoires;

b) (N° 537, année 1952) modifiant les articles 22 et 23 de la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération.

II. — Suite de l'examen du projet de loi (n° 436, année 1952) organisant le contrôle des ententes économiques et assurant la liberté de la production et du commerce.

III. — Questions diverses.

La commission des finances se réunira le mardi 25 novembre 1952, à dix heures (local de la commission) :

Crédits spéciaux d'exercices clos et périmés (n° 563, année 1952). — Rapporteur : M. le rapporteur général.

Budget de l'éducation nationale (chapitre des arts et lettres, jeunesse et sports) (n° 544, année 1952). — Rapporteur : M. Debû-Bridel.

La commission de la production industrielle se réunira le jeudi 27 novembre 1952, à dix heures trente (local n° 274) :

I. — Echange de vues sur la politique énergétique.

II. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le mardi 25 novembre 1952, à quatorze heures quarante-cinq (local n° 213) :

I. — Examen d'un projet de décret modifiant la répartition des autorisations de payement accordées pour l'exercice en cours au ministre de la reconstruction et de l'urbanisme au titre des dépenses mises à la charge de la caisse autonome de la reconstruction.

II. — Audition de M. Antoine Pinay, président du conseil.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 25 novembre 1952.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de: *a*) la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Ninine, député et plusieurs de ses collègues, tendant à organiser dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo un véritable service des affaires sociales; *b*) la proposition de résolution de M. Borrey et des membres du groupe des indépendants d'outre-mer, invitant l'Assemblée nationale à voter une loi organisant dans les territoires et territoires sous tutelle relevant du ministre de la France d'outre-mer un service des affaires sociales; *c*) la proposition de résolution de MM. Paul Catrice, La Gravière, Mlle Le Ber, M. Jean Scelles, tendant à demander à l'Assemblée nationale de voter une loi: 1° créant des services des affaires sociales et des conseils consultatifs des affaires sociales dans les territoires d'outre-mer et les territoires sous tutelle; 2° précisant les attributions des services des affaires sociales. (Nos 241, 70, 127 et 384, année 1952. — Mme Malroux, rapporteur. — Avis de la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales. — M. Polycarpe, rapporteur.)

2. — Suite de la discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Ranaivo, député et plusieurs de ses collègues, tendant à accélérer l'évolution sociale des pays et territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer par la transformation ou l'amélioration, dans le secteur autochtone, de l'habitat, de l'alimentation, ainsi que de la protection de la mère et de l'enfance. (Nos 224 et 26, année 1952; Mme Malroux, rapporteur. — Avis de la commission du plan, de l'équipement et des communications. — M. Djim Momar Gueye, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de M. Georges Monnet et des membres du groupe du rassemblement des gauches républicaines, tendant à demander au Gouvernement de prendre toutes les mesures propres à assurer la conservation et la restauration des sols dans les territoires d'outre-mer. (Nos 192 et 393, année 1952. — M. Robert Serot, rapporteur.)

4. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, relatif à la réglementation du crédit foncier en Afrique équatoriale française. (Nos 328 et 409, année 1952. — M. Léger, rapporteur.)

5. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, relatif à la réglementation du crédit foncier en Afrique occidentale française. (Nos 329 et 410, année 1952. — M. Léger, rapporteur.)

6. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, relatif à la réglementation du crédit foncier au Cameroun. (Nos 339 et 411, année 1952. — M. Léger, rapporteur.)

7. — Discussion: *a*) de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi portant additions et modifications à l'ordonnance du 5 mai 1945 instituant l'ordre national des pharmaciens et étendant aux territoires d'outre-mer et territoires sous tutelle l'application de la présente ordonnance ainsi modifiée; *b*) de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi portant extension aux territoires d'outre-mer et territoires sous tutelle de la loi validée et modifiée du 11 septembre 1941 sur l'exercice de la pharmacie. (Nos 372, 373 et 405, année 1952. — M. Borrey, rapporteur.)

8. — Discussion: *a*) de la proposition de M. Jean Scelles, Mlle Le Ber, MM. Borrey, Catrice, le général Delmas, Griaule, Laurent-Eynac, René Moreux, Randreisa, Schmitt, tendant à inviter le Gouvernement à développer l'aviation légère, sportive et sanitaire dans l'Union française; *b*) de la proposition de MM. le général Plagne, Abdesselam, d'Arboussier, Borrey, Cianfarani, Darlan, Hazoumé, Léon, Nignan, tendant à amplifier en faveur de l'Union française les moyens du service de l'aviation légère et sportive. (Nos 52 et 71, année 1951, 296 et 401, année 1952. — M. Castex, rapporteur; n° 404, année 1952. — Avis de la commission de la défense de l'Union française. — M. Castex, rapporteur. — Avis de la commission des affaires sociales. — M. Borrey, rapporteur.)

Convocations de commissions.

La commission des affaires financières se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à quinze heures, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

I. — Nomination de rapporteurs pour avis:

Sur la demande d'avis (n° 389, année 1952) sur la proposition de loi tendant à fixer les attributions des assemblées territoriales et provinciales dans les territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, de Madagascar, de la Côte française des Somalis et des Comores;

Sur la proposition (n° 106, année 1952) tendant à la création de conseils locaux valablement représentatifs des collectivités indigènes dans les circonscriptions administratives de l'Afrique occidentale française, du Cameroun, de l'Afrique équatoriale française, de Madagascar et de la Côte française des Somalis.

II. — Examen du projet de rapport de M. Nguyen Trung Vinh sur la demande d'avis (n° 374, année 1952) sur le projet de loi approuvant les comptes définitifs du budget général de Madagascar et dépendances et du budget annexe des chemins de fer pour les exercices 1946, 1947 et 1948.

III. — Examen du projet de rapport de M. Fontanet sur la proposition (n° 284, année 1952) tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi complétant l'article 60 de la loi de finances pour l'exercice 1952.

IV. — Eventuellement, examen du projet d'avis de M. Roy sur la proposition (n° 134, année 1952) tendant à l'attribution par le Gouvernement de la République française à l'Etat du Cambodge, pour son plan de développement économique et social et au titre de l'exercice 1952, d'un crédit de 2 milliards de francs.

La commission des affaires sociales se réunira le lundi 24 novembre 1952, à dix heures trente, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

Examen des amendements sur la demande d'avis (n° 241, année 1952) et les propositions de résolution (nos 70 et 127, année 1952) relative à la création de services des affaires sociales outre-mer.

La commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à seize heures trente, à l'annexe de l'Assemblée, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

I. — Proposition (n° 398, année 1952) relative à la création d'un Institut national d'agronomie tropicale. — Rapport de M. Dusseaulx; discussion.

II. — Proposition (n° 33, année 1952) et demande d'avis (n° 138, année 1952) relatives à l'organisation des coopératives agricoles en Afrique. — Nouvel examen du rapport de M. Cazelles; discussion.

III. — Mission d'étude des secteurs d'amélioration rurale en Afrique équatoriale française et au Cameroun. — Rapport de M. Cazelles; discussion; éventuellement, nouvel examen des rapports de MM. Le Brun Kéris, Roulleaux-Dugage et Schock.

La commission du plan, de l'équipement et des communications se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à quatorze heures trente, à l'annexe de l'Assemblée, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

I. — Proposition (n° 134, année 1952) relative aux crédits d'équipement pour le Cambodge. — Nouvel examen du rapport de M. Schmitt; discussion.

II. — Proposition (n° 241, année 1952) relative à la participation des travailleurs à la préparation des plans. — Exposé de M. Momo Touré, rapporteur pour avis; échange de vues.

III. — Examen d'une demande de voyage de M. Roy à destination d'Abidjan.

IV. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition (n° 402, année 1952) relative à l'équipement des territoires africains voisins des colonies britanniques.

V. — Questions diverses.

La commission de politique générale se réunira le mercredi 26 novembre 1952, à seize heures (local n° 116):

I. — Nomination d'un secrétaire.

II. — Examen d'un projet de rapport fait par M. le général Legentilhomme sur la demande d'avis (n° 321, année 1951) concernant le projet de loi modifiant certaines dispositions du décret du 9 octobre 1913 et textes subséquents sur l'organisation et le fonctionnement des municipalités à Madagascar et déclarant ledit décret applicable au territoire des Comores.

La commission de comptabilité se réunira le mardi 25 novembre 1952, à onze heures (salle n° 119).

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions.

Mercredi 26 novembre 1952.

Huit heures quarante-cinq.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 1953
(COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN)

Ordre du jour.

Audition de M. Charvet, représentant la chambre syndicale de la sidérurgie.

Neuf heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DE LA CONJONCTURE OUTRE-MER
(COMMISSION DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION FRANÇAISE)

Ordre du jour.

Conjoncture à Madagascar. — Etude du projet de rapport présenté par M. Guinaudeau.

Neuf heures quarante-cinq.

COMMISSION DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION

Ordre du jour.

Statut des gérants non salariés des maisons à succursales multiples:

Dix heures quinze. — Audition d'un représentant du syndicat général des maisons d'alimentation à succursales multiples de France.

Onze heures quinze. — Audition de M. Maurice Noël, député, auteur d'une proposition de loi concernant la question à l'étude.

Dix heures.

GROUPE DE TRAVAL POUR L'ÉTUDE DES CAUSES DU CHÔMAGE
(COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES)

Ordre du jour.

Dix heures trente. — Audition d'un représentant de l'union interfédérale des industries de l'habillement.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE SUR LES HÔPITAUX ET CLINIQUES PRIVÉS
(COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES)

Ordre du jour.

Agrément, coordination et fonctionnement des hôpitaux privés.

Etude sur le projet de communauté européenne de la santé.

Etablissement d'un plan de travail pour ces deux questions.

Onze heures quinze.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DES VOIES NAVIGABLES EN FRANCE
(COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME)

Ordre du jour.

Discussion d'un plan de travail en vue de la poursuite de l'étude en cours.

Jeudi 27 novembre 1952.

Huit heures trente.

COMMISSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Ordre du jour.

Compte rendu des études effectuées par les groupes de travail.

Désignation de représentants de la commission de la production industrielle pour participer aux travaux de la commission des affaires sociales relatifs à l'étude de la communauté européenne de la santé.

Désignation de membres de la commission de la production industrielle qui seraient proposés au bureau pour faire éventuellement partie de la commission spéciale chargée d'étudier le problème posé par les excédents d'alcool.

Examen de la proposition de résolution sur la diffusion et l'expansion de la technique française à l'étranger, présentée par M. Roger Millot.

Détermination d'une méthode de travail.

Neuf heures trente.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Ordre du jour.

Audition de M. de Montremy, inspecteur des finances, chef du service des importations au secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

Dix heures.

COMMISSION DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DU REVENU NATIONAL

Ordre du jour.

Revenu national. — Scrutin sur le projet de rapport et le projet d'avis sur les méthodes et la présentation des évaluations officielles du revenu national, établis par M. Le Brun, rapporteur.

Conjoncture économique. — Exposé oral de M. Dumontier, rapporteur, sur les orientations possibles du prochain rapport de conjoncture.

Quinze heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE D'UN NOUVEAU PLAN EN FAVEUR DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES
(COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME)

Ordre du jour.

Le tourisme en Afrique du Nord:

Audition demandée d'un représentant du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme (direction générale du tourisme).

Audition demandée d'un représentant de l'O. F. A. L. A. C. (office algérien d'action économique et touristique).

Vendredi 28 novembre 1952.

Neuf heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 1953
(COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN)

Ordre du jour.

Audition de M. Audibert, président du conseil d'administration des Charbonnages de France.

Audition de M. Cadel, directeur général des Charbonnages de France.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de tomates originaires et en provenance d'Italie.

Les importateurs sont informés que les dispositions prévues dans l'avis aux importateurs du 20 novembre 1952 sont également applicables au contingent de tomates.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance d'un poste de médecin chef de service à la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher).

Un poste de médecin chef de service est actuellement vacant à la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher).

Les candidatures devront être adressées, dans un délai de trois semaines à compter de la publication du présent avis, au ministère de la santé publique et de la population (direction de l'administration générale, du personnel et du budget), 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

FORD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE AU CAPITAL DE 1.048.140.000 F
SIÈGE SOCIAL: POISSY (SEINE-ET-OISE)
Registre du commerce: Versailles n° 49210 B.

Obligations 6 1/2 0/0 1949 de 10.000 F

Troisième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme qui aurait été exigée pour le remboursement au pair des 328 obligations dont l'amortissement est prévu au 15 décembre 1952.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements des années 1950 et 1951 ont été couverts par rachats en Bourse.

COMPAGNIE RADIO-MARITIME

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 637.425.000 F
SIÈGE SOCIAL: 79, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS
Registre du commerce: Seine n° 46861.

Bons sexennaux 6 0/0 1949 de 10.000 F nominal.

Echéance du 1er décembre 1952.

Deuxième tirage effectué le 30 octobre 1952 pour amortissement de 603 bons.

La liste ci-dessous comprend: *a*) en caractères gras, la série sortie au deuxième tirage; *b*) la série sortie au tirage antérieur et non encore totalement remboursée.

Aucun titre n'était frappé d'opposition à la date du tirage.

NUMÉROS EXTRÊMES DE LA SÉRIE sortie au tirage.	ANNÉE de remboursement.
2.732 à 3.411	**1951**
7.847 à 8.650	**1952**

Numéro du coupon devant être attaché au titre.

1951 (1er tirage), remboursement 1er décembre 1951, coupon n° 3, 1er décembre 1952.

1952 (2e tirage), remboursement 1er décembre 1952, coupon n° 4, 1er décembre 1953.

Les bons désignés par le sort sont remboursables:

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris (2e), et aux sièges, succursales ou agences:

Du Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris (2e);
De la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris (9e);
Du Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris (9e).

LA RUCHE MODERNE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 97.875.000 F
SIÈGE SOCIAL: 4 à 20, RUE COULOMMIÈRE, TROYES
R. C.: Troyes analytique 414.

Tirage du 9 octobre 1952 de 144 obligations de 1.000 F 5 0/0 1930 au porteur.

30	47	63	68	88	1.172	1.173	1.191	1.208	1.252
97	124	129	147	204	1.256	1.322	1.352	1.359	1.366
206	208	252	261	319	1.415	1.419	1.448	1.473	1.487
321	339	370	371	419	1.492	1.495	1.525	1.533	1.551
420	462	484	486	492	1.571	1.577	1.594	1.602	1.614
499	502	527	529	542	1.637	1.640	1.642	1.653	1.655
543	546	573	576	587	1.676	1.677	1.680	1.682	1.689
648	652	684	691	693	1.713	1.721	1.757	1.761	1.788
727	730	741	744	758	1.808	1.829	1.868	1.886	1.887
783	793	796	808	821	1.899	1.902	1.907	1.934	1.936
824	827	854	856	857	1.952	1.954	1.966	1.976	1.977
910	944	945	956	957	1.983	1.990	1.996	2.001	2.002
959	961	962	964	965	2.052	2.061	2.110	2.114	2.141
968	1.028	1.059	1.061	1.073	2.172	2.344	2.371	2.666	
1.088	1.095	1.125	1.137	1.141					

Ces titres sont remboursables à 1.000 F à partir du 15 novembre 1952.

Titres sortis aux tirages antérieurs et non remboursés.

18	41	61	164	183	1.623	1.625	1.628	1.631	1.656
187	201	222	231	296	1.662	1.664	1.665	1.668	1.707
291	293	305	325	327	1.722	1.726	1.727	1.732	1.754
333	335	373	390	393	1.742	1.754	1.756	1.771	1.801
433	436	477	495	505	1.802	1.849	1.824	1.837	1.829
540	607	609	638	641	1.867	1.871	1.872	1.873	1.951
643	646	733	762	841	1.962	1.971	1.980	1.982	1.989
981	982	993	1.003	1.052	2.030	2.043	2.015	2.046	2.051
1.054	1.078	1.122	1.123	1.151	2.062	2.075	2.098	2.119	2.170
1.179	1.186	1.206	1.208	1.335	2.173	2.334	2.352	2.383	2.384
1.340	1.348	1.368	1.369	1.416	2.412	2.413	2.414	2.541	2.667
1.418	1.466	1.472	1.489	1.490	2.686	2.840	2.928	2.930	2.931
1.514	1.582	1.590	1.598	1.600	2.932				

LES COOPERATEURS DE CHAMPAGNE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES
SIÈGE SOCIAL: 48, GRANDE-RUE, A CHATEAU-THIERRY (AISNE)
Registre du commerce: Château-Thierry n° 1297.

Premier tirage du 30 octobre 1952 effectué au titre de l'année 1952.

Les 108 obligations de notre émission 4,25 0/0 1946, dont les numéros sont désignés ci-après, sont remboursables à 1.000 F, à partir du 1er janvier 1953:

40.154	40.339	40.524	40.709	40.894	48.138	48.139	48.140	48.141	48.142
41.079	41.264	41.449	41.636	41.819	48.143	51.610	51.611	51.809	51.994
42.820	42.821	42.822	42.823	42.824	52.179	52.364	52.549	52.734	52.919
42.929	43.114	43.299	43.484	43.669	53.104	53.289	53.474	53.659	53.844
43.854	44.039	44.224	44.409	44.594	54.029	54.214	54.475	54.584	54.769
44.779	44.963	45.149	45.334	45.447	54.954	55.091	55.092	55.509	55.694
45.748	45.869	46.074	46.259	46.444	55.879	56.056	56.249	56.439	56.440
46.629	46.775	46.776	46.777	46.778	56.441	56.442	56.443	56.633	56.634
46.779	48.124	48.125	48.126	48.127	56.635	57.892	57.893	58.220	58.221
48.128	48.129	48.130	48.131	48.132	58.222	58.223	58.224	59.661	59.662
48.133	48.134	48.135	48.136	48.137	59.663	59.664	59.665		

Les titres ci-dessus peuvent être présentés au remboursement après payement du coupon n° 177, à échéance du 31 décembre 1952, à notre siège social, 18, Grande-Rue, à Château-Thierry (Aisne), à la Banque centrale des coopératives, 31, rue de Provence, à Paris (9e) et, enfin, dans tous les guichets de la Société générale.

ENTREPOT DE GRENELLE

(Primistères parisiens.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 42.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 51, QUAI DE GRENELLE, PARIS
R. C. : Seine n° 59731.

Obligations 5 0/0 1930.

LISTE NUMERIQUE

1° Des obligations sorties au tirage du 24 octobre 1952 et remboursables à partir du 1er décembre 1952, coupon n° 45 au 1er juin 1953 attaché, à raison de 1.000 F;

2° Des obligations amorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

NOTA. — Les nombres portés dans la colonne en regard des numéros indiquent l'année d'échéance du remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
21 à 25	52	3.021 à 025	52	5.186 à 190	52
61 à 65	51	3.061 à 065	51	5.291 à 295	52
86 à 90	49	3.076 à 080	51	5.356 à 360	52
101 à 105	52	3.101 à 105	52	5.401 à 405	52
106 à 110	50	3.136 à 140	51	5.426 à 430	51
121 à 125	45	3.181 à 185	49	5.446 à 450	52
126 à 130	41	3.186 à 190	52	5.491 à 495	49
186 à 190	52	3.221 à 225	52	5.496 à 500	52
221 à 225	52	3.241 à 245	51	5.501 à 505	52
271 à 275	52	3.271 à 275	52	5.526 à 530	51
356 à 360	52	3.286 à 290	46	5.566 à 570	51
401 à 405	52	3.291 à 295	52	5.591 à 595	51
446 à 450	52	3.356 à 360	52	5.651 à 655	51
496 à 500	52	3.401 à 405	52	5.706 à 710	52
501 à 505	52	3.446 à 450	52	5.756 à 760	52
566 à 570	51	3.466 à 470	42	5.786 à 790	52
636 à 640	52	3.496 à 500	52	5.831 à 835	52
651 à 655	51	3.501 à 505	52	5.841 à 845	50
706 à 710	52	3.581 à 585	50	5.901 à 905	52
756 à 760	52	3.591 à 595	51	5.951 à 955	52
831 à 835	52	3.626 à 630	51	5.996	
901 à 905	52	3.636 à 640	52	à 6.000	52
951 à 955	52	3.651 à 655	51	6.001 à 005	50
996		3.701 à 705	48	6.011 à 015	51
à 1.000	52	3.706 à 710	52	6.021 à 025	52
1.021 à 025	52	3.786 à 790	52	6.041 à 045	43
1.101 à 105	52	3.796 à 800	50	6.061 à 065	51
1.221 à 225	52	3.831 à 835	52	6.101 à 105	52
1.271 à 275	52	3.841 à 845	50	6.106 à 110	50
1.291 à 295	52	3.856 à 860	52	6.186 à 190	52
1.301 à 305	50	3.901 à 905	52	6.271 à 275	52
1.446 à 450	52	3.916 à 920	50	6.291 à 295	52
1.491 à 495	49	3.951 à 955	52	6.356 à 360	52
1.496 à 500	52	3.996		6.446 à 450	52
1.501 à 505	52	à 4.000	52	6.496 à 500	52
1.526 à 530	51	4.001 à 005	50	6.626 à 630	51
1.546 à 550	49	4.021 à 025	52	6.636 à 640	52
1.706 à 710	52	4.076 à 080	51	6.706 à 710	52
1.756 à 760	52	4.106 à 110	50	6.756 à 760	52
1.786 à 790	52	4.136 à 140	51	6.796 à 800	50
1.831 à 835	52	4.146 à 150	49	6.806 à 810	50
1.901 à 905	52	4.186 à 190	52	6.831 à 835	52
2.011 à 015	51	4.221 à 225	52	6.856 à 860	52
2.076 à 080	51	4.241 à 245	51	6.901 à 905	52
2.101 à 105	52	4.271 à 275	52	6.951 à 955	52
2.136 à 140	51	4.291 à 295	52	6.976 à 980	52
2.156 à 160	45	4.401 à 405	52	6.996	
2.186 à 190	52	4.406 à 410	43	à 7.000	52
2.221 à 225	52	4.426 à 430	51	7.011 à 015	51
2.241 à 245	51	4.496 à 500	52	7.076 à 080	51
2.271 à 275	52	4.501 à 505	52	7.101 à 105	52
2.291 à 295	52	4.526 à 530	51	7.136 à 140	51
2.301 à 305	50	4.546 à 550	49	7.186 à 190	52
2.356 à 360	52	4.581 à 585	50	7.221 à 225	52
2.376 à 380	50	4.626 à 630	51	7.291 à 295	52
2.401 à 405	52	4.636 à 640	52	7.356 à 360	52
2.496 à 500	52	4.651 à 655	51	7.426 à 430	51
2.526 à 530	51	4.661 à 665	45	7.446 à 450	52
2.566 à 570	51	4.706 à 710	52	7.496 à 500	52
2.591 à 595	51	4.756 à 760	52	7.501 à 505	52
2.651 à 655	51	4.806 à 810	50	7.526 à 530	51
2.686 à 690	46	4.811 à 815	50	7.591 à 595	51
2.756 à 760	52	4.831 à 835	52	7.636 à 640	52
2.786 à 790	52	4.951 à 955	52	7.706 à 710	52
2.806 à 810	50	4.996		7.786 à 790	52
2.831 à 835	52	à 5.000	52	7.806 à 810	50
2.841 à 845	50	5.001 à 005	50	7.826 à 830	50
2.856 à 860	52	5.021 à 025	52	7.831 à 835	52
2.901 à 905	52	5.101 à 105	52	7.856 à 860	52
2.916 à 920	50	5.106 à 110	50	7.901 à 905	52
2.951 à 955	52	5.136 à 140	51	7.951 à 955	52
7.976 à 980	52	11.526 à 530	51	14.901 à 905	52
7.996		11.591 à 595	51	14.951 à 955	52
à 8.000	52	11.706 à 710	52	14.976 à 980	52
8.001 à 005	50	11.756 à 760	52	15.061 à 065	51
8.011 à 015	51	11.786 à 790	52	15.136 à 140	51
8.021 à 025	52	11.831 à 835	52	15.186 à 190	52
8.101 à 105	52	11.856 à 860	52	15.221 à 225	52
8.186 à 190	52	12.011 à 015	51	15.241 à 245	51
8.221 à 225	52	12.021 à 025	52	15.271 à 275	52
8.271 à 275	52	12.061 à 065	51	15.291 à 295	52
8.301 à 305	50	12.076 à 080	51	15.356 à 360	52
8.401 à 405	52	12.101 à 105	52	15.401 à 405	52
8.446 à 450	52	12.186 à 190	52	15.426 à 430	51
8.496 à 500	52	12.221 à 225	52	15.446 à 450	52
8.501 à 505	52	12.241 à 245	51	15.526 à 530	51
8.581 à 585	50	12.271 à 275	52	15.566 à 570	51
8.586 à 590	50	12.291 à 295	52	15.591 à 595	51
8.626 à 630	51	12.426 à 430	51	15.651 à 655	51
8.636 à 640	52	12.446 à 450	52	15.756 à 760	52
8.651 à 655	51	12.496 à 500	52	15.786 à 790	52
8.756 à 760	52	12.501 à 505	52	15.831 à 835	52
8.856 à 860	52	12.526 à 530	51	15.856 à 860	52
8.901 à 905	52	12.566 à 570	51	15.891 à 895	48
8.951 à 955	52	12.636 à 640	52	15.901 à 905	52
8.976 à 980	52	12.651 à 655	51	15.951 à 955	52
8.996		12.706 à 710	52	15.976 à 980	52
à 9.000	52	12.711 à 715	50	16.061 à 065	51
9.021 à 025	52	12.756 à 760	52	16.101 à 105	52
9.101 à 105	52	12.786 à 790	52	16.106 à 110	50
9.176 à 180	48	12.831 à 835	52	16.131 à 135	49
9.186 à 190	52	12.856 à 860	52	16.186 à 190	52
9.221 à 225	52	12.901 à 905	52	16.241 à 245	51
9.271 à 275	52	12.951 à 955	52	16.271 à 275	52
9.336 à 340	48	12.976 à 980	52	16.291 à 295	52
9.401 à 405	52	13.011 à 015	51	16.356 à 360	52
9.426 à 430	51	13.021 à 025	52	16.376 à 380	50
9.446 à 450	52	13.061 à 065	51	16.426 à 430	51
9.491 à 495	49	13.101 à 105	52	16.496 à 500	52
9.496 à 500	52	13.106 à 110	50	16.501 à 505	52
9.501 à 505	52	13.136 à 140	51	16.526 à 530	51
9.566 à 570	51	13.181 à 185	49	16.636 à 640	52
9.591 à 595	51	13.221 à 225	52	16.651 à 655	51
9.636 à 640	52	13.241 à 245	51	16.706 à 710	52
9.651 à 655	51	13.271 à 275	52	16.711 à 715	50
9.701 à 705	48	13.291 à 295	52	16.756 à 760	52
9.706 à 710	52	13.401 à 405	52	16.786 à 790	52
9.711 à 715	50	13.446 à 450	52	16.796 à 800	50
9.786 à 790	52	13.496 à 500	52	16.801 à 805	48
9.796 à 800	50	13.501 à 505	52	16.806 à 810	50
9.811 à 815	50	13.526 à 530	51	16.826 à 830	50
9.901 à 905	52	13.566 à 570	51	16.831 à 835	52
9.916 à 920	50	13.626 à 630	51	16.841 à 845	50
9.951 à 955	52	13.636 à 640	52	16.856 à 860	52
9.976 à 980	52	13.651 à 655	51	16.916 à 920	51
10.021 à 025	52	13.706 à 710	52	16.976 à 980	52
10.061 à 065	51	13.746 à 750	43	17.021 à 025	52
10.076 à 080	51	13.751 à 755	45	17.076 à 080	51
10.101 à 105	52	13.756 à 760	52	17.101 à 105	52
10.131 à 135	49	13.786 à 790	52	17.106 à 110	50
10.136 à 140	51	13.831 à 835	52	17.131 à 135	49
10.186 à 190	52	13.856 à 860	52	17.136 à 140	51
10.221 à 225	52	13.901 à 905	52	17.186 à 190	52
10.241 à 245	51	13.916 à 920	50	17.221 à 225	52
10.271 à 275	52	13.951 à 955	52	17.291 à 295	52
10.291 à 295	52	14.011 à 015	51	17.356 à 360	52
10.356 à 360	52	14.021 à 025	52	17.361 à 365	45
10.401 à 405	52	14.061 à 065	51	17.376 à 380	50
10.426 à 430	51	14.076 à 080	51	17.426 à 430	51
10.446 à 450	52	14.101 à 105	52	17.446 à 450	52
10.501 à 505	52	14.106 à 110	50	17.496 à 500	52
10.591 à 595	51	14.131 à 135	49	17.526 à 530	51
10.626 à 630	51	14.136 à 140	51	17.566 à 570	51
10.636 à 640	52	14.186 à 190	52	17.581 à 585	50
10.651 à 655	51	14.221 à 225	52	17.591 à 595	51
10.786 à 790	52	14.271 à 275	52	17.626 à 630	51
10.831 à 835	52	14.291 à 295	52	17.636 à 640	52
10.841 à 845	50	14.301 à 305	50	17.651 à 655	51
10.901 à 905	52	14.401 à 405	52	17.706 à 710	52
10.916 à 920	50	14.426 à 430	51	17.811 à 815	50
10.951 à 955	52	14.446 à 450	52	17.831 à 835	52
10.976 à 980	52	14.496 à 500	52	17.856 à 860	52
11.011 à 015	51	14.501 à 505	52	17.901 à 905	52
11.076 à 080	51	14.526 à 530	51	17.951 à 955	52
11.101 à 105	52	14.591 à 595	51	17.976 à 980	52
11.131 à 135	49	14.626 à 630	51	18.001 à 005	50
11.136 à 140	51	14.636 à 640	52	18.011 à 015	51
11.186 à 190	52	14.651 à 655	51	18.061 à 065	51
11.221 à 225	52	14.706 à 710	52	18.076 à 080	51
11.291 à 296	52	14.756 à 760	52	18.101 à 105	52
11.356 à 360	52	14.786 à 790	52	18.106 à 110	50
11.401 à 405	52	14.831 à 835	52	18.131 à 135	49
11.496 à 500	52	14.856 à 860	52	18.136 à 140	51
11.501 à 505	52	14.891 à 895	48	18.146 à 150	49

NUMEROS	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS	ANNÉES de remboursement.
18.186 à 190	52	18.831 à 835	52	19.401 à 405	52
18.241 à 245	51	18.841 à 845	50	19.446 à 450	52
18.272 à 275	52	18.856 à 860	52	19.496 à 500	52
18.326 à 330	45	18.901 à 905	52	19.581 à 585	50
18.336 à 340	48	18.916 à 920	51	19.586 à 590	50
18.401 à 405	52	18.951 à 955	52	19.636 à 640	52
18.426 à 430	51	18.976 à 980	52	19.756 à 760	52
18.446 à 450	52	19.011 à 015	51	19.786 à 790	52
18.476 à 480	47	19.021 à 025	52	19.796 à 800	50
18.491 à 495	49	19.076 à 080	51	19.801 à 805	48
18.496 à 500	52	19.101 à 105	52	19.806 à 810	50
18.591 à 595	51	19.106 à 110	50	19.826 à 830	50
18.636 à 640	52	19.136 à 140	51	19.831 à 835	52
18.651 à 655	51	19.221 à 225	52	19.841 à 845	50
18.711 à 715	50	19.271 à 275	52	19.971 à 975	48
18.756 à 760	52	19.291 à 295	52	19.976 à 980	52
18.786 à 790	52	19.356 à 360	52		

Le remboursement aura lieu aux caisses des établissements ci-après:

Banque de l'Union parisienne, 6 et 8, boulevard Haussmann, à Paris, et 23, rue Neuve, à Lyon;
Société parisienne d'escompte, 12, quai de la Râpée, à Paris.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 17 octobre 1952, le président du tribunal civil de Metz a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à:

Michels (Joseph), et épouse, rue de la Tête-d'Or, 15, à Metz;
Burckhardt et épouse, rue Lothaire, 13, à Metz;
Consorts Fossler, en Allemagne;
Consorts Tritz, en Allemagne;
Rupp et épouse, rue du Sablon, 14, à Metz;
Arndt (Franz), et épouse, rue Clovis, 30, à Metz;
Nonnenmacher (Jacob), et épouse, rue du Génie, à Metz;
Ludemann (Hermann), et épouse, rue Saint-André, 6 a, à Metz;
Sommer (Karl), et épouse, rue Paul-Diacre, 28, à Metz;
Roland (Jacob), à Bibiche;
Rothe, née Bayer (Dina), à Darmstadt,

et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur départemental de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 8 octobre 1952, le président du tribunal civil de Metz a rectifié l'ordonnance du 19 avril 1949 en ce sens que le nom Emmeling sera orthographié Hemmerling et qu'il y sera adjoint le prénom Jacob.

Par ordonnance en date du 8 octobre 1952, le président du tribunal civil de Metz a rectifié l'ordonnance du 2 septembre 1947 en ce sens que le nom de Koch sera orthographié Kohl, et qu'y sera adjoint le prénom Karl.

Par ordonnance en date du 17 octobre 1952, le président du tribunal civil de Metz a donné mainlevée du séquestre ordonné le 24 juin 1947, dont furent l'objet les biens appartenant à Guckel (François), ayant demeuré à Saint-Julien, route de Vaillères, n° 12.

Par ordonnance en date du 17 octobre 1952, le président du tribunal civil de Metz a donné mainlevée du séquestre ordonné le 15 juillet 1947, dont furent l'objet les biens appartenant à Sturer et à son épouse, ayant demeuré tous deux à Ban-Saint-Martin, rue de Metz, n° 29.

Par ordonnance en date du 17 octobre 1952, le président du tribunal civil de Metz a donné mainlevée du séquestre ordonné le 31 décembre 1946, dont furent l'objet les biens appartenant à Kutia (Antoine), demeurant à Montigny-les-Metz, 18, rue Nicolas-Hamant.

Par ordonnance en date du 17 octobre 1952, le président du tribunal civil de Metz a donné mainlevée du séquestre ordonné le 12 décembre 1946, dont furent l'objet les biens appartenant à Mme Hoffmann, née Kull (Anna), ayant demeuré à Pierrevillers, rue de Verdun, n° 83.

Par ordonnance en date du 3 novembre 1952, le président du tribunal civil de Metz a donné mainlevée du séquestre ordonné le 23 décembre 1947, dont furent l'objet les biens appartenant à: Mangin (Marie), épouse Dorshin, demeurant à Mulheim (Allemagne), et Mangin (Berthe), épouse Niehauser, demeurant à Essen (Allemagne).

Par ordonnance en date du 3 novembre 1952, le président du tribunal civil de Metz a donné mainlevée du séquestre ordonné le 9 août 1946, dont furent l'objet les biens appartenant à Leblanc (Jean) et à son épouse, ayant demeuré à Montigny-lès-Metz, rue de Pont-à-Mousson, n° 135.

Par ordonnance en date du 31 octobre 1952, le président du tribunal de première instance de Colmar (Haut-Rhin) a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la dame Hellmich, née Angélique Weber, autrefois à Colmar, ressortissante allemande, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Haut-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Weitman (Moszez), né à Berlin le 10 juillet 1916, demeurant 27, rue Péclet, Paris, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils Gerlac, né le 2 octobre 1945 à Nice, présente une requête au garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui de Veyran ou de Vermont.

M. Noël Mour, né le 25 décembre 1939 à Dôle (Jura), demeurant à Paris, 20, rue des Pyramides, représenté par son tuteur légal en exercice, sollicite le changement de son nom en celui de Salesne.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Ministère de la défense nationale.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES « GUERRE »

ADJUDICATION RESTREINTE

Adjudication restreinte le mardi 16 décembre 1952, à neuf heures, au foyer de garnison, caserne Ney, Metz, pour la fourniture aux corps de troupe de la place de Metz des denrées d'ordinaire suivantes:

Légumes frais, pommes de terre, denrées d'épicerie et conserves de poissons, fromage, confiture, conserves de légumes, conserves de pâté, bière.

Les déclarations d'intention de soumissionner et les pièces exigées pour concourir devront parvenir avant le 9 décembre 1952, à neuf heures, au président de la commission des ordinaires de garnison, 151e régiment d'infanterie, quartier Raffenel, Metz.

Le cahier des charges spéciales peut être consulté dès maintenant au bureau de l'officier secrétaire de la C. D. O. G, au 151e régiment d'infanterie, où tous renseignements seront donnés sur l'importance des fournitures.

Téléphone: 42-00 (poste 534).

AVIS DIVERS

COMPAGNIE GENERALE DE L'EST AFRICAIN

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

MM. les actionnaires de la Compagnie générale de l'Est africain, dont le siège social est à Djibouti (Côte française des Somalis), sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mercredi 17 décembre 1952, à Djibouti, au siège de la Compagnie de l'Est africain, à dix-sept heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1° Rapport du conseil d'administration sur l'exercice;
2° Rapport de MM. les commissaires aux comptes;
3° Approbation des comptes, fixation du dividende, quitus à donner aux administrateurs;
4° Nomination des commissaires aux comptes pour l'exercice 1952-1953 et fixation de leurs émoluments;
5° Autorisation à accorder aux administrateurs en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Les actionnaires qui voudront assister à l'assemblée générale devront déposer leurs titres au plus tard le 12 décembre 1952, soit au siège social à Djibouti, soit aux guichets de la Banque de l'Indochine, 96, boulevard Haussmann, à Paris.

Ceux qui désireront se faire représenter par un mandataire, conformément à l'article 39 des statuts, devront, en outre, déposer au même endroit, au plus tard le 12 décembre 1952, leur procuration donnée dans les formes prescrites.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

22 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'**Office central des laboratoires cinématographiques** transfère son siège social du 76, rue de Prony, Paris, au 27, rue Dumont-d'Urville, Paris.

24 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association populaire familiale de Lambersart.** But: grouper les familles de condition ouvrière ou appartenant au milieu populaire pour l'étude et la défense de leurs droits et de leurs intérêts matériels et moraux. Siège social: 125, avenue Poitier, Lambersart.

24 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Ring castelnovien.** But: encourager la boxe et l'éducation physique sous toutes ses formes. Siège social: café Suisse, 8, rue du Général-Leclerc, à Châteauneuf.

25 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de la Martinique. **Groupement d'information et de défense des contribuables de la Martinique.** But: grouper les contribuables de la Martinique en vue de leur mieux faire connaître leurs droits et leurs devoirs et d'assurer la défense de leurs intérêts dans le cadre de la légalité et conformément à l'intérêt général du département et de l'Union française. Siège social: chez M. Calvert, président, Fort-de-France.

25 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. **Les Amis des vieux d'Etampes.** But: aider les vieillards nécessiteux. Siège social: 47, rue de la République, Etampes.

27 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Verdun. **Association de défense des intérêts des habitants propriétaires et fermiers de terrains expropriés de Rouvres-Etain-Amel.** But: accélération des formalités, représentation des expropriés, obtention de justes indemnités. Siège social: mairie de Rouvres-en-Woëvre.

28 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'**Union nationale des contribuables pour la réforme fiscale et administrative** transfère son siège social, du 3, rue de Buenos-Ayres, au 9, rue de Villersexel, Paris.

28 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. La **Confédération nationale de groupements économiques (Associations familiales, épargnants, consommateurs, contribuables)** transfère son siège social du 3, rue de Buenos-Ayres, au 9, rue de Villersexel, Paris.

28 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lannion. **Association d'éducation populaire de l'école privée de garçons de** Loguivy-Plougras. But: fonctionnement matériel de l'école. Siège social: école privée de garçons de Loguivy-Plougras.

30 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou. **Association en vue de l'érection d'un monument à la mémoire de l'amiral Baltet, chef d'état-major de la marine.** But: érection à Authon-du-Perche d'un monument constitué par le buste de l'amiral Robert Baltet. Siège social: mairie d'Authon-du-Perche.

30 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Groupe jeunes foyers de Rosny-sous-Bois** But: modifications aux statuts. Siège social: 10, rue Hussenet, Rosny-sous-Bois.

30 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. **Amicale des anciens élèves de l'école publique mixte de Croix-Fonsomme.** But: entretenir des relations amicales entre les anciens et anciennes élèves de l'école; venir en aide aux sociétaires malheureux, développer l'instruction et d'éducation des adhérents par des conférences, lectures, voyages; distraire les adhérente et la population en général au moyen de séances théâtrales, musicales, cinématographiques, maintenir ses adhérents en bonne santé par l'organisation de compétitions sportives. Siège social: école de Croix-Fonsomme.

31 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. La **Société d'acupuncture** transfère son siège social du 17, rue Chaptal, Paris, au 16, rue Théodore-de-Banville, Paris.

3 novembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Arras **Les Trébuchours.** But: chasse, protection et repeuplement du gibier, destruction des animaux nuisibles, protection des récoltes. Siège social: chez M. Depersin (Lucien), Béalencourt.

3 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Paume d'acier Fives-Lille.** But: la pratique du jeu de balle. Siège social: usine Fives-Lille, Fresnes-sur-Escaut.

4 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Trindel-Sports.** But: faciliter la pratique des sports au personnel de la société Travaux industriels pour l'électricité Trindel. Siège social: 44, rue de Lisbonne, Paris.

4 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. **Syndicat des chasseurs et propriétaires de Raissac-d'Aude.** But: défense des intérêts cynégétiques. Siège social: mairie de Raissac-d'Aude.

5 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mostaganem. **Foyer rural de la commune mixte de la Mina.** But: éducation intellectuelle et sociale. Siège social: chez M. Chauvin (René), président, Clinchant.

5 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des médaillés du travail du Comptoir des textiles artificiels.** But: maintenir un contact plus étroit entre des collaborateurs ayant travaillé de longues années côte à côte, au service de la même entreprise; soutenir et défendre les intérêts moraux et matériels résultant pour eux de cette longue collaboration; leur apporter, en toutes circonstances, une entr'aide mutuelle; éventuellement, soutenir et défendre les intérêts moraux et matériels de leurs collègues retraités non médaillés du Comptoir des textiles artificiels à Paris. Siège social: 5, avenue Percier, Paris.

5 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Les Castors de Longueau.** But: permettre aux chefs de famille d'accéder, dans le cadre de la législation en vigueur, à la propriété d'un logement, sis à Longueau, en participant de leur propre main à sa construction. Siège social: mairie, Longueau.

5 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaulin. **Association d'éducation populaire de Collorec.** But: organiser par tous moyens appropriés le fonctionnement des écoles libres de Collorec; promouvoir l'éducation par le film. Siège social: école Saint-Yves, Collorec.

6 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **La Lettre hebdomadaire.** But: édition et diffusion, entre les membres de l'association, d'une publication intitulée « La Lettre hebdomadaire ». Siège social: 2, rue Oswaldo-Cruz, Paris.

6 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. **Société civile des droits de chasse de Sermaise-sous-Dourdan.** But: exercice du droit de chasse et répression du braconnage. Siège social: domicile du président, Sermaise.

6 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. **Société des jardiniers.** But: société d'agrément et de sports. Siège social: salle de la Société des jardiniers, le Port-Feuillet, Saint-Lambert-des-Levées.

7 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Groupement métropolitain d'entreprises.** But: désigner parmi ses membres un mandataire chargé par les autres de conclure en leur nom les marchés de travaux de tous corps d'état et d'en assurer l'exécution avec le concours de chacun des mandants, et également d'établir les contrats de mandat, d'en surveiller l'exécution des clauses, et, plus généralement, la défense des intérêts professionnels et moraux des adhérents. Siège social: 161 *bis*, rue Marcadet, Paris.

7 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. **Association du pigeon, sport rochelais d'Aytré.** But: élever, entraîner, améliorer la race du pigeon voyageur. Siège social: chez M. Ricolleau, sociétaire, avenue Roger-Salengro, Aytré.

8 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bâlbune. **Section locale de Labourse de l'association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre.** But: défense des intérêts moraux et matériels de ses membres. Siège social: café Grebert, rue O-Pressé, Labourse.

10 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. **Comité des fêtes d'Epineux-le-Séguin.** But: organisation des fêtes communales. Siège social: mairie d'Epineux-le-Séguin.

12 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dieppe. **Comité de la cantine scolaire de Grainville-la-Teinturière.** But: organiser, gérer la cantine scolaire de Grainville-la-Teinturière. Siège social: mairie de Grainville-la-Teinturière.

12 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de l'Oise. L'**Association des chasseurs du Bois de Villers** transfère son siège social de Trie-le-Château à la mairie d'Enencourt-Leage.

14 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Comité des fêtes du service du génie civil.** But: organisation d'un arbre de Noël au profit des enfants du personnel du service du génie civil. Siège social: 21, rue Boissonade, Paris.

14 novembre 1952. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Cercle culturiste catalan.** But: pratique de la culture physique, volley-ball, football et ping-pong. Siège social: 18, rue Alberi-Saisset, Perpignan.

15 novembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Association pour la formation professionnelle des jeunes paysannes de la région de Saint-Méen-le-Grand.** But: créer, entretenir, défendre des œuvres d'enseignement agricole et ménager. Siège social: pensionnat Notre-Dame, Saint-Méen-le-Grand.

17 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de Toulouse. L'**Eveil toulousain** transfère son siège social du 23, route de Blagnac, Toulouse, au 42, rue du Béarnais, bar-Chez Clémence, Toulouse.

17 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de Toulouse. L'**Association des anciens combattants polonais en France** transfère son siège social du 56, boulevard d'Arcole, Toulouse, au 34, rue du Printemps, Toulouse.

18 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Société d'équitation de Nantes** dite **Longchamp.** But: faire renaître le goût de l'équitation, former des jeunes cavaliers et organiser des réunions sportives. Siège social: hôtel du Chêne-Vert, route de Vannes, Saint-Herblain.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.